

Dynamiques des systèmes agraires et devenirs de l'agriculture familiale en guinée



Auteurs Nadège GARAMBOIS (AgroParisTech)

Coordination Virginie BARTHES (AFD)



Pays

Guinée

Mots-clés

Dynamique agraire,
agriculture familiale

AUTEURS

Nadège Garambois est Maître de conférences en Agriculture comparée à AgroParisTech au sein de l'UFR Agriculture comparée et développement agricole et de l'UMR Prodig. Ses recherches et activités d'expertise portent sur l'étude des dynamiques agraires dans différents pays et sur l'évaluation de projets, notamment en France sur l'analyse et l'évaluation du développement de systèmes de production contribuant davantage au développement durable, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest (Guinée, Sénégal). **Contact : nadege.garambois@agroparistech.fr**

RÉSUMÉ

Encore à large majorité agricole, la population guinéenne a connu pendant la période coloniale puis sous Sékou Touré des régimes qui pendant près d'un siècle se sont révélés le plus souvent forts captateurs de surplus et qui ont fortement limité la capacité d'accumulation de la majorité de la paysannerie. Après trente années de politique économique libérale, quel est l'état actuel de l'agriculture guinéenne ? Quelles transformations productives et sociales les sociétés paysannes de Guinée ont opérées sur leur agriculture ? Face à la progression des espérances de gains en agriculture, quelles sont les perspectives de l'agriculture familiale guinéenne, qui associe aux productions vivrières une part croissante de productions commerciales, mais doit dans le même temps faire face à des processus d'accaparement des terres par les élites agraires et au durcissement des rapports sociaux de production ? En s'appuyant sur plusieurs études de terrain approfondies financées par l'AFD et conduites en 2013 dans différentes petites régions de Guinée, cet ouvrage propose d'analyser les dynamiques de l'agriculture guinéenne et d'en envisager les perspectives.

LANGUE ORIGINALE

Français

ISSN

En cours

DÉPÔT LÉGAL

4ème trimestre 2016

AVERTISSEMENT

Les analyses et conclusions de ce document ne reflètent en aucun cas le point de vue de l'Agence Française de Développement ou de ses tutelles institutionnelles.

Les *Notes techniques* sont téléchargeables sur le site des publications de l'AFD : <http://librairie.afd.fr>

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS.....	5
INTRODUCTION.....	6
LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE GUINEENNE DES DEBUTS DE LA COLONISATION A LA CHUTE DU REGIME DE SEKOU TOURE : UN SIECLE D'EMPRISE SUR LES SYSTEMES PRODUCTIFS FAMILIAUX.....	13
I. L'agriculture guinéenne précoloniale.....	14
1. Une grande diversité de sociétés réunies autour d'une économie de troc, d'une organisation lignagère et de formes élaborées d'entraide	14
2. Guinée maritime : l'aménagement progressif des plaines estuariennes en casiers rizicoles par les sociétés paysannes	15
3. Moyenne-Guinée : le royaume du Fouta Djalon, une économie de servage et d'esclavage centrée sur l'élevage	16
4. Haute-Guinée : poids de la parenté en pays mandingue et agriculture centrée sur la mise en valeur des versants dans les affluents du fleuve Niger	17
5. Guinée forestière : une région nord enclavée, soumise aux razzias et tournée vers une agriculture de subsistance.....	18
II. Les effets de la colonisation sur l'agriculture guinéenne de 1880 à 1945 : l'ère des prélèvements et du contrôle des activités commerciales	20
1. Une captation du surplus agricole au travers de l'impôt facilitée par le contrôle des activités commerciales et le développement d'infrastructures routières.....	20
2. Réquisition de main-d'œuvre facilitée par l'arrêt de l'esclavage, refonte de l'autorité politique locale et évolution du droit foncier	22
3. Des apports limités en matière de techniques agricoles : la timide introduction de la traction attelée à partir des années 1920	23
III. Des projets de valorisation par la France de ses territoires d'Outre-Mer au premier Plan de la République indépendante (1946-1963) : « moderniser » l'agriculture guinéenne.....	24
1. La traduction en Guinée de la politique coloniale française de valorisation des territoires d'Outre-Mer après-guerre (1945-1958) : riz, banane, café et bauxite	24
2. Les débuts de la 1 ^{ère} République de Sékou Touré (1958-1963) : une tentative initiale de développement économique endogène?	28
IV. Les dérives d'un régime guinéen devenu totalitaire (1964-1984)..	30
1. Contrôle du commerce, lourds prélèvements en nature et faibles prix aux producteurs	31
2. L'expatriation des hommes et des capitaux	32

3. Faiblesse des interventions de développement agricole et expériences de collectivisation cantonnées à des périmètres restreints..... 33

V. Les évolutions des systèmes agraires de l'après-guerre à la chute du régime de Sékou Touré : prédominance des cultures vivrières et intensification en travail sous contraintes 34

1. En Guinée maritime : cycle hydraulique de rétraction des plaines estuariennes du Haut Kapatchez, expropriations locales par l'Etat et flux de nouveaux migrants 34
2. Au Fouta Djalon : arrêt du servage, accès plus équitable aux moyens de production et diffusion lente de la traction attelée dans la plaine des Timbis..... 36
3. En Haute-Guinée : travail manuel du sol, traction attelée ou moto-mécanisation, des capacités inégales de productivité du travail et de mise en valeur des plaines alluviales dans la moyenne vallée du Dion 37
4. En Guinée forestière : développement inégal de la riziculture inondée de bas-fonds selon les villages et recul de la production de café..... 40

VI. Conclusions..... 41

LES DYNAMIQUES AGRAIRES DEPUIS 1984 : ESSOR DES CULTURES COMMERCIALES ET PROCESSUS DE DIFFERENCIATION SOCIALE 43

I. Un pays à l'économie exsangue soumis aux impératifs des mesures d'ajustement structurel : le relais des projets en matière de développement agricole 44

II. Les réponses de l'agriculture familiale : poursuite de l'intensification en travail et part croissante des productions destinées à la vente 46

1. En Guinée maritime : l'agriculture du Haut-Kapatchez face à la demande accrue en produits vivriers des centres urbains du littoral 46
2. Au Fouta Djalon : essor de la mise en culture des bas-fonds à la faveur du développement d'une filière pomme de terre et poursuite de l'embocagement dans la plaine des Timbis..... 51
3. En Haute-Guinée : une tendance au recul de la riziculture inondée au profit de la valorisation des versants par de nouvelles cultures de vente et de l'essor du maraîchage53
4. Guinée forestière : renouvellement des cultures de versants et progression de la mise en valeur des bas-fonds et micro-plaines alluviales..... 56
5. Des tendances productives communes au sein de l'agriculture familiale guinéenne sous l'influence du changement de politique économique..... 59

III. Des possibilités accrues d'accumulation en agriculture qui renforcent et accélèrent la différenciation sociale entre catégories de producteurs 63

1. Cultures de vente et climat de prix agricoles élevés conduisent les élites agraires à exercer une emprise croissante sur les ressources foncières 63

2.	Un bouleversement des rapports sociaux de production en agriculture	68
3.	Un développement de l'agriculture familiale à deux vitesses ?	74
IV.	L'essor des filières agricoles commerciales, préalable au développement de systèmes de production capitalistes ?	88
1.	Une élite guinéenne citadine à fortes disponibilités en capital à l'assaut de certaines productions vivrières à des fins commerciales.....	88
2.	Une rentabilité des formes capitalistes d'agriculture qui suppose l'existence préalable d'une frange ultra-précarisée au sein de la paysannerie locale.....	89
V.	Conclusions.....	91
	LE BILAN DES INTERVENTIONS DE CES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES : IMPACTS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS.....	92
I.	Sécurité alimentaire et accroissement des exportations agricoles : quel bilan ?	93
II.	Des projets de développement agricole en phase avec les enjeux locaux et les objectifs nationaux de développement agricole ?.....	96
1.	Des actions non concertées centrées sur la riziculture inondée en Guinée maritime négligeant la valorisation croissante des autres terroirs	96
2.	Apports et limites d'une approche segmentée et commerciale du développement agricole dans le Fouta Djalon.....	100
3.	Haute-Guinée : échec des tentatives de développement de la culture du coton, succès de l'igname et absence d'un réel appui dans l'accès aux semences et à la traction attelée	103
4.	Guinée forestière : les limites de la diffusion des variétés de café à haut potentiel de rendement et l'ambivalence du désenclavement.....	103
III.	L'agriculture familiale guinéenne face aux objectifs gouvernementaux actuels en matière de développement agricole	105
1.	La Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole (2006-2015) : « <i>d'une agriculture d'autosubsistance à une agriculture de marché</i> » ?.....	105
2.	La place centrale du riz dans l'éventail vivrier : mythe ou réalité ?.....	108
3.	Une agriculture familiale qui préserve sa sécurité alimentaire face aux sirènes des cultures de rente ?.....	111
4.	Des systèmes de production familiaux garants d'une gestion durable des écosystèmes grâce à l'articulation étroite entre agriculture et élevage et à l'essor des légumineuses	113
	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	117
	ÉTUDES DE CAS REALISEES PAR LES ETUDIANTS D'AGROPARISTECH ET DE L'ISTOM	125

BIBLIOGRAPHIE.....	126
<i>Précédentes publications de la collection</i>	128
<i>Qu'est-ce que l'AFD ?</i>	131

REMERCIEMENTS

Cette étude s'appuie sur un programme d'expertise conduit en Guinée en 2013 par l'UFR Agriculture comparée et développement agricole (AgroParisTech), à la demande de l'Agence Française de Développement. Cette publication doit donc beaucoup à la rigueur et la persévérance dont ont su faire preuve, tout au long de leur stage, les étudiants mobilisés inscrits à AgroParisTech (Lia Bastianelli, Claire Bourgart, Philippe Massebiau, Maxime Plat et Tarik Zniber) ou à l'Istom (Anne-Line Colombo), ainsi que leurs binômes guinéens stagiaires de l'IRAG. Leurs travaux approfondis de terrain et les mémoires rédigés constituent le premier matériau nourrissant cette publication. Celle-ci doit aussi beaucoup au concours de collègues enseignants-chercheurs, Olivier Ducourtieux (AgroParisTech) et Marc Oswald (Istom), pour l'appui apporté à une partie des étudiants au travers de missions de terrain et dans l'encadrement de la rédaction de leur mémoire. Olivier Ducourtieux a par ailleurs pris en charge l'essentiel du montage et du suivi logistique du programme, qu'il en soit ici chaleureusement remercié. Les travaux de terrain conduits ont été grandement facilités par l'appui logistique et scientifique dont ont pu bénéficier les étudiants : auprès de l'Agence Française de Développement (à Paris comme à Conakry), à l'antenne de Conakry comme au siège parisien ; auprès de l'Institut National Agronomique de Guinée (IRAG) ; dans chaque sous-région auprès d'antennes de Fédérations de producteurs ; et enfin auprès d'organismes de solidarité internationale (coopération décentralisée de Loire-Atlantique en Guinée maritime, IRAM,...).

INTRODUCTION

Premier secteur d'emploi de Guinée, une agriculture largement familiale et à prédominance vivrière

Selon la Banque Mondiale, la population rurale représenterait aujourd'hui 69% de la population guinéenne et 80% de la population active serait agricole, qui constituerait 80% des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. D'après le Fonds Monétaire International, plus de la moitié de la population rurale vit ainsi en dessous du seuil de pauvreté et près d'un guinéen sur quatre se trouve dans une situation d'extrême pauvreté en milieu rural. Première source d'emploi en Guinée, le secteur primaire représente 16 % du PIB, contre 46 % pour le secteur secondaire, le secteur minier spécialisé dans la bauxite représentant par ailleurs 85 % des exportations et 25 % des revenus de l'Etat (Banque mondiale).

A prédominance familiale, l'agriculture guinéenne est en effet avant tout vivrière, centrée dans toutes les régions sur la production de céréales (riz, fonio, maïs), de tubercules (manioc, patate douce, taro), de légumineuses graines (arachide, haricot), ainsi que d'huile de palme dans les régions de Guinée maritime et de Guinée forestière. Très sommairement, cette agriculture encore largement manuelle combine dans chaque région cultures pluviales d'abattis-brûlis sur les interfluves, cultures de bas-fonds, jardins de case et parfois riziculture inondée en plaine (casiers rizicoles aménagés dans les plaines estuariennes de Guinée maritime ; riziculture dans les plaines alluviales de Haute-Guinée). Ces cultures sont étroitement associées à l'élevage (bovin, petits ruminants, volaille, voire porc en Guinée maritime et forestière) et dans les plaines inondées, intérieures ou littorales, à la pêche.

Au-delà de ces grands traits communs, la Guinée abrite une grande diversité de conditions agro-écologiques et de sociétés, qui derrière une même organisation lignagère commande une grande palette de systèmes agraires, dont la diversité s'illustre tant dans les modes de mise en valeur du milieu que dans les rapports sociaux de production.

La population guinéenne a plus que triplé ces cinquante dernières années, passée de 3,2 millions d'habitants en 1961 à 11,5 millions en 2012 (Banque mondiale), tout en devant alimenter une fraction urbaine en croissance. Pays « tampon » de l'ancienne Afrique Occidentale Française (AOF) face à l'Empire britannique installé jusqu'en 1961 au Sierra Leone, la Guinée a connu depuis son indépendance en 1958 l'alternance de deux grandes phases en matière de politique économique : le régime conduit par Sékou Touré de 1958 à sa mort en 1984, qui d'une tentative initiale de développement endogène a rapidement basculé vers un pouvoir autoritaire et un développement

économique autarcique ; une politique économique libérale initiée dès 1984 avec la mise en place de Plans d'Ajustement Structurels.

Contexte de l'étude

Dans le cadre d'une réflexion sur ses interventions dans le secteur du développement agricole et rural en Guinée, l'AFD a souhaité mener à bien un travail de recherche sur la dynamique des systèmes agraires guinéens, afin d'approfondir sa connaissance des processus productifs et des transformations de l'agriculture guinéenne (dynamiques de recompositions productives et territoriales, influence des politiques et projets de développement sur ces trajectoires évolutives, etc.).

Quelles transformations progressives ces sociétés paysannes ont-elles opérées sur leurs systèmes agraires respectifs, particulièrement contrastés en Guinée ? Quels ressorts d'accroissement de la productivité du travail ont été mobilisés et comment ont-elles fait évoluer leur organisation sociale ?

Après trente années de politique économique libérale, quel est l'état actuel de l'agriculture familiale guinéenne ? De quels effets se sont traduits les politiques agricoles et économiques et les projets de développement agricole conduits depuis la chute du régime de Sékou Touré ? Quelles sont les perspectives de l'agriculture guinéenne aujourd'hui ?

Comprendre, décrire et comparer la diversité des situations agraires en Guinée : le choix raisonné et l'étude de différentes petites régions agricoles

Les limites actuelles de la Guinée sont issues du processus colonial : conquête dans la seconde moitié du XIXe siècle, puis délimitation administrative à des fins de contrôle et d'exploitation des ressources. Le pays se caractérise par une géographie très diversifiée, basée sur quatre grandes régions aux conditions agro-écologiques contrastées (Guinée maritime, Moyenne Guinée, Haute Guinée, et Guinée forestière) soumises à un même régime d'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies qui concentre l'essentiel des précipitations, mais avec un volume annuel de pluviométrie, une durée de la saison des pluies et des températures moyennes qui varient sensiblement d'une région à une autre.

Cinq études ont été conduites dans cinq petites régions agricoles (figure 1) choisies pour leur caractère exemplaire dans chacune des quatre grandes régions de la Guinée. Leur comparaison a permis de dégager les grandes lignes des dynamiques agraires passées et actuelles et d'étudier l'impact des politiques et projets de développement agricole conduits localement, afin d'envisager les perspectives de l'agriculture guinéenne et de dégager sur cette base des champs d'intervention prioritaires dans ce domaine.



Figure 1. Localisation des différentes petites régions d'étude.

Ces études de système agricole ont été réalisées, dans le cadre de leur stage de fin d'études, par cinq étudiants d'AgroParisTech (Lia Bastianelli et Maxime Plat en Guinée maritime ; Philippe Masseur en Moyenne Guinée (Fouta-Djalon) ; Tarik Zniber en Haute Guinée ; Claire Bourgart en Guinée forestière (Watanka)) et une étudiante de l'ISTOM (Anne-Line Colombo en Guinée forestière (Guélo)), avec la participation de stagiaires de l'IRAG et sous la supervision d'enseignants-chercheurs de l'UFR d'Agriculture comparée d'AgroParisTech (Nadège Garambois, Olivier Ducourtieux) et de l'ISTOM (Marc Oswald).

Au sein des différentes petites régions agricoles retenues, les recherches conduites dans le cadre de ce programme ont porté sur l'analyse des conditions de milieu et de

la mise en valeur des écosystèmes et sur la compréhension des dynamiques agraires locales (étude de l'évolution des pratiques et des processus de différenciation des systèmes de production), conduisant à l'identification des différents systèmes de production actuels, à la caractérisation de leur fonctionnement technique, à la mesure de leurs performances au plan économique et social (création de richesse, de revenu et d'emploi) et à l'évaluation de leurs impacts différenciés sur les écosystèmes cultivés. Sont donc mobilisés ici les méthodes, concepts et outils mobilisés par l'UFR Agriculture comparée et développement agricole d'AgroParisTech (UMR Prodig) (Cochet, Devienne, 2006 ; Cochet, Devienne, Dufumier, 2007)

En **Guinée maritime**, l'agriculture s'organise autour de la mise en valeur de plaines estuariennes situées sur d'anciens marais de mangrove progressivement aménagés par les paysans en casiers rizicoles et de terres exondées, lieu d'implantation des habitations et jardins de case, où les agriculteurs développent sur les interfluves une agriculture pluviale d'abattis-brûlis et d'agro-forêts associant tubercules et arbres vivriers (dont palmier à huile), et des cultures de bas-fond. La localisation des villages commande un accès variable à ces différents espaces : depuis les villages des premiers occupants implantés en bordure des plus vastes plaines estuariennes principalement tournés vers la riziculture inondée (et ses productions annexes : sel et pêche), jusqu'aux villages les plus récents de l'arrière pays centrés sur la valorisation des terres exondées et des bas-fonds.

Les travaux de Lia Bastianelli et Maxime Plat ont porté sur la partie amont du rio Kapatchez. Située dans le nord de la Guinée maritime, l'agriculture de cette petite région évolue sous la double influence du terminal minier de Kamsar en activité depuis 1973 et de l'essor de la capitale à laquelle elle est connectée aujourd'hui par une route rénovée. Ces deux pôles urbains alimentent une forte demande en produits vivriers (riz, tubercules, huile de palme, poisson, fruits et légumes, sel) et en matière première et énergie (bois, charbon de bois), tout en étant pourvoyeurs à la marge d'emplois non-agricoles temporaires ou permanents de qualification diverse, complémentaires ou concurrents de l'activité agricole.

Cette région est restée à l'écart des grands travaux d'aménagements lancés (et pas toujours achevés) dans différentes régions de Guinée maritime, qui ont principalement porté sur les plaines de front de mer et visaient à accroître la production de riz de la Basse Côte. Différents projets de développement sont néanmoins intervenus depuis une vingtaine d'années dans le périmètre étudié, portant majoritairement sur la riziculture inondée.

En **Moyenne Guinée**, Philippe Massebiau a étudié les dynamiques agraires du haut bassin versant de la Fétoré qui dessine au cœur des hauts plateaux du massif du Fouta Djallon une vaste plaine d'épandage (« plaine des Timbis » autour de Timbi

Madina et Timbi Touni). L'agriculture des villages implantés dans la vallée d'épandage, qui a connu depuis les années 1930 un essor progressif de la traction attelée, s'organise entre la large vallée d'épandage de la haute Fétoré où se sont accumulés des dépôts colluvionnaires et alluvionnaires et où se concentrent les cultures, et les bordures du plateau encaissant dont les sols ont subi un intense processus de latéritisation et lieu de pâturage des bovins en saison des pluies. Les versants et le fond de la vallée principale sont découpés par un dense réseau hydrographique, qui dessinent des interfluves aplanis occupés par des cultures pluviales de défriche-brûlis (riz ou fonio suivi d'une friche pâturée) et par de vastes jardins de case (*tapades*), alternant avec des bas-fonds, particulièrement étendus et nombreux en raison de la topographie de cette vaste plaine d'épandage. Les habitants des villages des hautes vallées secondaires, implantés à proximité du plateau, développent une agriculture demeurée manuelle en raison de la topographie plus accidentée, basée sur des cultures pluviales d'abattis-brûlis et sur les mêmes vastes jardins de case, lieu de concentration de la fertilité et d'une forte intensification en travail.

Appuyé par la coopération française à la fin des années 1980, relayé et amplifié dès les années 1990 par le développement de la Fédération des Producteurs du Fouta Djallon (FPFD) et l'appui d'autres bailleurs, l'aménagement progressif d'une partie des bas-fonds en périmètres irrigués dédiés à la culture de rente de la pomme de terre et à des productions vivrières (riz, maïs, arachide) a bouleversé le système agraire de cette petite région, bien au delà des attentes initiales.

Joignant aujourd'hui en moins de deux heures de route la ville de Labé, préfecture de la Moyenne Guinée et nœud commercial important avec le Sénégal, la région des Timbis est de longue date insérée dans des circuits commerciaux qui dépassent les frontières de la Guinée et qui se redéployent depuis une trentaine d'années, suite à la chute du régime de Sékou Touré. Lieu de résidence d'une partie des autorités politiques précoloniales qui régnaient depuis plusieurs siècles sur tout le Fouta Djallon, cette petite région a connu de longue date une forte différenciation sociale. Si celle-ci semble avoir marquée le pas sous le régime de Sékou Touré, en raison de l'exil massif des jeunes actifs dans la région, et notamment de ceux issus des catégories sociales dominantes, ces inégalités sociales prononcées tendent à se relancer, surtout depuis une quinzaine d'années, à la faveur de l'essor de la production commerciale de pomme de terre.

En **Haute Guinée**, la culture des plaines alluviales s'est surtout développée depuis les années 1930 avec l'essor de la traction attelée, dont l'usage, pour une partie de la paysannerie, s'est étendu depuis au travail du sol sur les interfluves, rendu possible par leur modelé doux. La saison des pluies réduite dans la région à six mois impose un calendrier cultural resserré, mettant directement en concurrence la riziculture inondée

des plaines alluviales et la riziculture pluviale pratiquée sur les interfluves. L'équilibre variable entre plaines alluvionnaires et interfluves au sein du finage villageois, les densités de population différentes d'un village à un autre et la présence ou non d'une élite villageoise ayant eu accès à la traction motorisée au cours de l'histoire, expliquent les différences enregistrées aujourd'hui dans les stratégies productives et les niveaux de productivité du travail.

Tarik Zniber a conduit ses travaux dans la moyenne vallée du Dion (autour de Sabadou-Baranama), partie avale du bassin versant du Sankarani, affluent du fleuve Niger dont le régime de crue et de décrue rend possible une valorisation (soumise néanmoins à aléas) en riziculture inondée dans de larges plaines alluviales qui, contrairement à la vallée du fleuve Niger, n'ont fait l'objet d'aucun aménagement. Elle est conduite en parallèle de cultures pluviales d'abattis-brûlis sur les interfluves des versants et de riziculture inondée dans les bas-fonds.

A l'instar des autres régions concernées en Guinée, les tentatives de développement de la production de coton dans la moyenne vallée du Milo à partir de la fin des années 1980 se sont soldées par un échec. Elles ont en revanche conduit à la mise en place de nouvelles infrastructures routières, qui permettent désormais de rejoindre en deux heures de route Kankan, préfecture de Haute-Guinée et plaque tournante du commerce vers le Mali, et de faciliter les déplacements jusqu'à la région nord de Siguiri connue de longue date pour ses activités d'orpillage. Ces deux pôles influencent de façon croissante les activités agricoles de la moyenne vallée du Dion, notamment en stimulant la demande en produits agricoles vivriers de base (riz, arachide, maraîchage) et de luxe (igname).

En **Guinée forestière**, Anne-Line Colombo et Claire Bourgart ont conduit leurs études dans le bassin versant du Ouaou, respectivement à Guélo (partie avale du bassin versant plus densément peuplée, en zone de transition forêt/savane et en relation directe avec les principaux axes de communication) et dans la région de Watanka (située plus en amont en zone forestière et particulièrement enclavée). Ces deux petites régions en position septentrionale en Guinée forestière sont centrées sur une agriculture manuelle qui combine cultures annuelles pluviales d'abattis-brûlis, agro-forêts associant notamment palmiers à huile, caféiers et kolatiers, et riziculture inondée de bas-fonds et/ou de micro-plaines alluviales, qui revêt à Guélo un développement beaucoup plus ancien et ample.

A l'image du reste de la Guinée forestière, l'agriculture de ces deux petites régions a été influencée par les tentatives continues des autorités coloniales puis guinéennes de promouvoir la production de café, auxquelles les agriculteurs semblent avoir surtout répondu quand ils y avaient intérêt, c'est à dire en période de cours élevés ou sous mesure coercitive majeure.

Cette agriculture largement centrée sur l'auto-subsistance a permis à ces populations rurales, en ne dégageant certes que de maigres surplus, de se nourrir et d'accompagner leur accroissement démographique endogène ainsi que l'intégration continue de migrants venus de la Haute-Guinée voisine. A Watanka, l'accroissement démographique et la progression des ceintures d'agro-forêts ont conduit à une réduction de la durée du recrû en abattis-brûlis qui semble expliquer le bouleversement en préparation dans l'organisation collective du finage villageois, tandis que progresse la riziculture inondée de bas-fonds. A Guélo, s'ajoutent à ces mêmes phénomènes une intégration plus poussée dans les échanges commerciaux locaux, en direction notamment de la ville voisine de Guéckédou, et un écart croissant de productivité du travail entre riziculture inondée pratiquée dans les nombreux bas-fonds et micro-plaines, et riziculture pluviale implantée derrière des friches dont la durée ne cesse de diminuer. Ces éléments combinés au prix assez élevé du riz contribuent à renforcer les inégalités sociales et pourraient menacer à Guélo la sécurité alimentaire des familles les plus modestes.

LES TRANSFORMATIONS DE L'AGRICULTURE GUINEENNE DES DEBUTS DE LA COLONISATION A LA CHUTE DU REGIME DE SEKOU TOURE : UN SIECLE D'EMPRISE SUR LES SYSTEMES PRODUCTIFS FAMILIAUX

I. L'agriculture guinéenne précoloniale

1. Une grande diversité de sociétés réunies autour d'une économie de troc, d'une organisation lignagère et de formes élaborées d'entraide

La Guinée se caractérise par une grande diversité de sociétés, inter- comme intra-régionale, produit de mouvements migratoires anciens et progressifs de l'intérieur de la sous-région d'Afrique de l'Ouest (chute des grands empires, migrations peules jusqu'à la dernière vague des XVIIIe et XIXe siècle) vers les contreforts du massif du Fouta Djallon, puis le littoral de Guinée maritime ou la Guinée forestière. Ces mouvements ont conduit dans toutes les régions à la coexistence de populations appartenant à plusieurs ethnies et à l'intégration progressive et continue des nouveaux arrivants au sein du finage et de l'organisation sociale en place.

Appartenant à la région des « Rivières du sud », la Guinée est partie prenante de la traite humaine qui s'accompagne tôt du commerce d'ivoire, de sel, de cire, d'or et de bois de Cam, complété de celui de produits vivriers (céréales, huile de palme, bétail) destinés à alimenter esclaves et équipage pendant la traversée à partir des comptoirs implantés en Guinée maritime. L'interdiction de la traite au début du XIXe siècle ne prendra réellement effet que plus tard, mais dès 1830-1850, un glissement progressif s'opère en faveur d'un commerce avant tout de produits exportés bruts. (Goerg, 1986)

Cette traite d'esclaves dans le cadre du commerce triangulaire a alimenté une économie de servage et d'esclavage au sein des sociétés de Guinée suffisamment puissantes pour être prédatrices de main-d'œuvre et en faire commerce, tout en soumettant pendant des siècles les groupes sociaux objets de ces rapt, à l'organisation sociale souvent plus lâche, à un climat permanent de razzias.

L'ensemble des sociétés installées dans les différentes régions étudiées se réunissent aujourd'hui autour d'une même organisation lignagère, où le chef de village, généralement issu de la famille fondatrice, assure un rôle central, fonction souvent confondue avec celle du chef de la terre. L'organisation des tâches agricoles qui lui incombe repose sur un système particulièrement élaboré d'entraide, lui-même structuré autour de différents groupes de travail (par parenté, par classe d'âge, etc.), spécifiques en fonction des tâches agricoles et des régions. Les échanges se basent alors principalement sur une économie de troc qui s'exerce de façon intra- et interrégionale en jouant sur la complémentarité des agro-écosystèmes à de multiples échelles.

2. Guinée maritime : l'aménagement progressif des plaines estuariennes en casiers rizicoles par les sociétés paysannes

A l'instar du reste de la Guinée maritime, le Haut Kapatchez a connu plusieurs vagues successives d'installation de populations, les premières, semble-t-il, au sein de la mangrove, avec implantation des villages sur les cordons dunaires et défriche progressive des plaines estuariennes pour les aménager en casiers dédiés à la riziculture inondée, inspirée de celle développée plus au nord dans l'actuelle Guinée Bissau par les populations *balant*. Avec des plaines estuariennes vraisemblablement entièrement défrichées et aménagées par les paysans au début du XXe siècle, cette région constituait alors le premier grenier à riz de la Basse-Côte.

La mise en valeur de cet espace littoral complexe, soumis au plan hydrologique à la fois à l'influence maritime (phénomène de marées, source potentielle d'intrusions salines) et continentale (2500 à 3000 mm de pluie dont 1600 mm groupés sur quatre mois, qui noient littéralement les plaines estuariennes durant l'hivernage) s'est faite au prix d'un fort investissement initial en travail, strictement manuel, conduisant à l'appropriation des parcelles aménagées par le défricheur. Le développement pérenne de cette riziculture inondée sur le littoral de Guinée a également reposé sur l'élaboration progressive de techniques culturales et de modalités collectives de gestion des flux hydrauliques particulièrement sophistiquées : rôle fertilisant et anti-oxydant des intrusions d'eau salée chargée de vase avant la mise en culture ; gestion des adventices grâce à l'inondation des parcelles semées par les eaux pluviales. Littoral en mouvement, cette partie des côtes guinéennes semble en outre avoir connu un régime d'expansion sur la mer durant toute la seconde moitié du XIXe siècle.

A l'époque précoloniale, le facteur limitant aurait été la main-d'œuvre et les primo-arrivants semblent avoir d'autant plus facilement accueilli des migrants que ces derniers assuraient leur intégration progressive en étant temporairement tributaires en travail dans le cadre des chantiers d'entraide, contribuant ainsi à l'aménagement de casiers rizicoles supplémentaires pour les primo-arrivants, tout en établissant les leurs. Les derniers villages installés situés dans l'arrière-pays n'ont en revanche pas eu accès à ces plaines estuariennes, vivant d'une agriculture pluviale d'abattis-brûlis pratiquée sur les interfluves et d'une riziculture inondée de bas-fonds.

Si l'organisation lignagère repose bien sur la soumission des cadets aux aînés, garants de l'organisation du travail agricole et de la gestion des stocks vivriers, il semble que les groupes sociaux variés (Baga, Soussou, Diakanké, etc.) qui se sont successivement installés en Guinée maritime (et cohabitent toujours aujourd'hui) aient été assez peu hiérarchisés. Prédomine à l'époque une agriculture manuelle centrée sur l'autoconsommation (riz, fonio, arachide...) et sur une économie poussée de troc en raison des complémentarités productives entre villages de bourrelets de berge et

villages de piémont (récoltes décalées entre riziculture inondée et riziculture pluviale, sel et poisson contre fonio et tubercules).

Le calendrier de travail particulièrement chargé en saison des pluies (en riziculture inondée comme en cultures pluviales) laisse peu de disponibilités pour prendre en charge le bétail durant l'hivernage. Une étroite complémentarité est organisée dès cette époque avec les régions du piémont du Fouta Djallon, dont les éleveurs descendent en saison sèche avec leurs troupeaux bovins jusqu'en Guinée maritime afin de se livrer à la vaine pâture des résidus de récolte et des friches où ils contribuent à la reproduction de la fertilité. La collecte des déjections sur ces espaces alimente transferts et concentration de la fertilité dans les jardins de case. Les apports d'éléments minéraux et de matière organique assurés par les invasions marines peuvent suffire seuls à assurer les restitutions nécessaires au maintien de la fertilité dans les casiers rizicoles, qui ne sont à l'époque semble-t-il pas tous cultivés chaque année.

3. Moyenne-Guinée : le royaume du Fouta Djallon, une économie de servage et d'esclavage centrée sur l'élevage

L'actuel territoire de la Guinée maritime est à l'époque directement connecté au royaume du Fouta Djallon voisin avec lequel s'effectue des échanges de riz et de sel contre du bétail, du cuir et de la cire. Contrairement à la Guinée maritime, le Fouta Djallon présente à cette époque une société extrêmement hiérarchisée résultant de plusieurs vagues migratoires anciennes et de la conquête de la région par les Peuls islamisés au XVIIIe siècle. La société foutanienne est dès lors basée sur une économie de servage et de traite humaine (participation au commerce triangulaire) qu'ont longtemps alimenté les razzias opérées au sein des populations refoulées à la périphérie du royaume du Fouta. Les premières estimations de source coloniale à la fin du XIXe siècle indiqueraient que plus de la moitié de la population du Fouta Djallon est à l'époque de statut servile ou esclave (Ghébard, 1910).

Au milieu du XIXe siècle, coexistent une classe de paysans libres, anciens occupants de la région, tributaires de grands propriétaires nobles peuls qui font mettre en valeur leurs terres et prendre en charge leurs troupeaux par des esclaves en transit et une masse de paysans serviles survivant grâce à leurs petits jardins de case (Baldé, 1975). Moins de 30% de la population du Fouta-Djallon possède ainsi du bétail au début du XXe siècle, réservé aux nobles et aux hommes libres (Guébard, 1910). Cette société tripartite est matérialisée jusque dans la localisation de l'habitat, perceptible encore aujourd'hui dans le paysage : villages de paysans serviles en bordure de bas-fonds, villages de paysans libres en bas de versants ou dans les hautes vallées secondaires (installation résultant de la segmentation lignagère des villages de la vallée

d'épandage) et concessions des Peuls nobles installées en milieu de versant, dominant spatialement l'ensemble de cette vaste vallée d'épandage.

Densité du réseau hydrographique, largeur et topographie de cette vallée d'épandage, expliquent la forte densité des bas-fonds dans cette petite région, lieu privilégié pour abreuver et nourrir le bétail en saison sèche lorsque la végétation et les sources des versants sont tarées. Ces conditions pourraient expliquer la densité élevée de population dans la vallée au regard des régions environnantes, à laquelle l'économie de traite a pu contribuer par l'apport régulier de main-d'œuvre servile et esclave. Si le Fouta Djallon est déficitaire en céréales, il est en revanche excédentaire en produits d'élevage, troqués avec les populations littorales contre du riz, et qui servent encore au XIXe siècle de monnaie d'échange pour s'approvisionner en main-d'œuvre razzinée et alimenter les rangs des populations serviles. Celles-ci sont en charge d'une agriculture à l'époque strictement manuelle, qui repose sur des cultures pluviales de défriche-brûlis, conduites en assolement réglé sur les terres de versants, où riz ou fonio alternent avec des friches herbeuses. Friches et bas-fonds sont pâturés en saison sèche par de vastes troupeaux de bovins et de petits ruminants, parqués la nuit dans les concessions. Afin de protéger les cultures pluviales, la plupart des animaux sont envoyés en transhumance en saison des pluies dans les plateaux et vallées encaissées encadrant la vallée d'épandage. Au sein des concessions, de vastes jardins de case enclos (*tapades*), sont le lieu d'une intensification en travail et d'une concentration de la fertilité, et assurent un rôle complémentaire fondamental dans l'alimentation.

4. Haute-Guinée : poids de la parenté en pays mandingue et agriculture centrée sur la mise en valeur des versants dans les affluents du fleuve Niger

Héritée de l'Empire du Mali mais affaiblie au XIXe siècle par les guerres de Samori, la société malinké présente à l'époque précoloniale une structuration lignagère forte, sans que le pouvoir économique des plus grandes familles ne se double d'un pouvoir politique aussi marqué qu'au Fouta Djallon. Chaque famille élargie s'organise autour de foyers de paysans libres dotés d'individus captifs, qui peuvent faire l'objet d'échanges mais ont le statut de captifs de guerre et non de descendants d'esclaves relevant d'une économie de traite humaine comme longtemps pratiquée en Moyenne-Guinée (Rivière, 1975).

L'agriculture repose à l'époque principalement sur les cultures pluviales conduites en abattis-brûlis sur les terres des interfluves où succèdent à plusieurs années de culture, une friche dont la durée (de sept à vingt ans) s'allonge généralement avec la distance des parcelles au village où se regroupe l'habitat, et la moindre densité de population des villages. Les secteurs de culture, groupés par famille élargie, sont occupés par différentes successions culturales : [riz+haricot+mil/arachide/maïs] sur les sols de

texture grossière (gravillonnaire) ; [igname/fonio+sorgho/manioc] sur les sols plus profonds et de texture plus fine. Les bas-fonds, bordés de palmiers à huile et valorisés en riziculture inondée deux à trois années avant d'être laissés en friche pour cinq à dix ans, ainsi que les jardins de case, jouent également un rôle alimentaire important. Il semble que seules les terres hautes des plaines alluviales (les plus proches du bourrelet de berge) où les sols ne sont pas trop lourds pour être travaillés à la houe et où la submersion par la crue du fleuve reste suffisamment modérée, aient été à l'époque cultivées à la houe en riziculture inondée (enquêtes ; Cissé, 1978).

Ces cultures sont associées à l'élevage de troupeaux de bovins et de petits ruminants. Laissés en vaine pâture sur l'ensemble du finage en saison sèche, ces animaux sont menés sur les seules friches en saison des pluies, à l'époque au piquet pour les petits effectifs (enquêtes) ou en troupeau collectif gardé par un bouvier pour les plus grandes familles disposant d'un cheptel plus nombreux (Cissé, 1978). Cette conduite de saison des pluies permet de protéger les cultures pluviales, tout en contribuant à des restitutions de fertilité vraisemblablement ciblées pendant l'hivernage sur certaines parcelles d'abattis-brûlis, cultivées en priorité l'année suivante. Rentré toute l'année le soir dans les concessions, le bétail participe à des transferts latéraux et à une concentration de la fertilité dans les jardins de case.

5. Guinée forestière : une région nord enclavée, soumise aux razzias et tournée vers une agriculture de subsistance

Situées toutes deux dans le nord de la Guinée forestière, à proximité directe des savanes de Haute-Guinée, les régions de Guélo et de Watanka partagent une même organisation globale de leur finage : l'habitat est groupé en village à proximité des cours d'eau, avec jardins de case attenants, entouré d'une couronne d'agro-forêt cerclant le village où certaines espèces sont davantage préservées (kolatier, palmier à huile sub-spontané). Les versants sont occupés par une forêt dense, lieu de cultures pluviales conduites en abattis-brûlis où l'ensemble des familles de chaque village regroupent leurs parcelles sur un même secteur, cultivé quelques années avant d'être laissé en friche. A une première année de riz, associé au haricot, au coton et à des légumes (gombo, courge, piment, aubergine), succède sur une partie des parcelles seulement en deuxième année une association fonio+manioc+patate douce, ou un peu d'arachide. Sur ces parcelles d'abattis-brûlis, les agriculteurs préservent les palmiers à huile sub-spontanés.

L'aménagement de barrières de protection autour de ce secteur de culture et des jardins de case permet de laisser le bétail en divagation diurne sur les friches sous la surveillance d'un bouvier. Ramené le soir en enclos près des habitations où sont gardés les petits ruminants, le troupeau assure transfert et concentration de la fertilité dans les jardins de case. Les bas-fonds qui encadrent les cours d'eau secondaires,

inondés en saison des pluies, ne sont à l'époque pas cultivés, occupés à Watanka par des palmiers raphia pour en extraire du vin de palme.

Localisée en amont du bassin versant de la Waou, entre 600 et 850 mètres d'altitude, la région de Watanka présente des versants aux pentes assez prononcées occupés par un dense couvert forestier et un réseau de cours d'eau secondaires peu étoffé qui limite la formation de bas-fonds. Les versants sont cultivés deux à trois années, puis laissés en friche durant dix à douze ans (voire quinze à vingt ans pour les villages les moins peuplés). Située plus en aval, à environ 500 m d'altitude, la région de Guélo présente un modelé plus doux, davantage disséqué par le réseau hydrographique et présente une plus grande densité de bas-fonds, dans l'ensemble plus larges, ainsi que des micro-plaines alluviales inondées en saison des pluies. Plus densément peuplée, on enregistre déjà à l'époque des durées de friche plus courte dans la région de Guélo, qui auraient atteint six à neuf ans selon les villages.

Au sein de chaque secteur cultivé prévaut le « droit de hache », qui permet au premier défricheur d'une parcelle d'en conserver et d'en transmettre à ses descendants le droit d'usage. Ce mode coutumier d'appropriation foncière avantage les membres du lignage dominant (primo-arrivant) mais s'accompagne de fréquents prêts ponctuels de parcelles entre familles, sous contrôle du chef de terre du village.

Isolées des principaux axes de circulation de l'époque, les sociétés occupant ces deux régions (populations kissi autour de Guelo et population toma autour de Watanka) présentent une organisation lignagère centrée sur l'échelle villageoise (généralement un à deux lignages par village). Elles ont dû faire face aux pillages et rançons des chasseurs d'esclaves, puis au XIXe siècle aux razzias des bandes de Samori. Il semble que les populations kissi, sans réelle autorité centrale dépassant les deux ou trois villages voisins, n'aient pu se défendre qu'en payant un lourd tribut (Person, 1960). La société toma semble à l'inverse s'être progressivement structurée pour faire face à ces razzias autour d'une organisation stratifiée de chaque clan entre classe de producteurs et classe de guerriers, nourris par les premiers, qui jouent un rôle défensif mais aussi offensif, en se livrant au rapt de jeunes actifs dans les autres villages, intégrés ensuite dans le clan (Person, 1960).

A l'époque plus isolée que la région de Watanka qui participe, bien qu'à la marge, au commerce de la kola conduit par les commerçants Malinké de Haute-Guinée à travers toute la sous-région, la région de Guélo, et avec elle tout le pays kissi, semble avant tout exportatrice, malgré elle, d'esclaves et tournée vers une agriculture de stricte subsistance.

II. Les effets de la colonisation sur l'agriculture guinéenne de 1880 à 1945 : l'ère des prélèvements et du contrôle des activités commerciales

Les anciens comptoirs mis en place au XVIIème siècle le long du littoral de Guinée (et notamment autour du périmètre du rio Nuñez) ne semblent avoir eu de réelle influence que sur les populations installées à leur proximité directe, mais ont peut-être contribué à drainer, sur un périmètre plus large, une partie de la production locale de riz, d'huile de palme et de sel permettant de nourrir esclaves et équipages lors de leur transit dans ces comptoirs littoraux et durant la traversée jusqu'aux côtes américaines. C'est à partir de ces comptoirs et du Sénégal que progresse, au début des années 1880, la colonisation par la France des différentes sous régions qui forment l'actuelle Guinée, depuis la Guinée maritime, le Fouta Djalon, la résistance vaincue du royaume de Samori en 1898 en Haute-Guinée et jusqu'à la soumission finale et tardive des populations des régions plus reculées de Guinée forestière à partir de 1919. (Goerg, 1986)

1. Une captation du surplus agricole au travers de l'impôt facilitée par le contrôle des activités commerciales et le développement d'infrastructures routières

Face à l'impératif de l'autonomie financière des différentes colonies dans leurs dépenses de fonctionnement (hors dépenses militaires), le coût des investissements dans les infrastructures, l'ensemble des frais de fonctionnement de l'administration coloniale française (souvent dispendieuse) et les marges conséquentes des commerçants européens ou libanais, n'ont été rendus possibles que par le surplus dégagé par les populations paysannes autochtones, souvent au prix d'un lourd tribut en travail.

Dans l'ensemble peu de terres des finages villageois ont été monopolisées en Guinée pour installer des plantations coloniales à main-d'œuvre salariée, salariat qui relève en réalité du travail obligatoire. Elles semblent s'être cantonnées à des périmètres réduits : bananeraies dans la région de Dubréka ; palmeraies entre autres aux alentours de Boké ; monopolisation et aménagement d'un périmètre irrigué dans les bas-fonds de Laafou (plaine des Timbi du Fouta-Djalon) afin de fournir l'administration coloniale en productions maraîchères.

Le régime colonial n'en a pas moins exercé une emprise majeure sur les systèmes productifs guinéens en imposant indirectement aux agriculteurs les productions dont seule la vente leur permettait de payer l'impôt obligatoire. La Guinée a ainsi été soumise à plusieurs cycles agricoles, au rythme de l'évolution des cours et de la progression des Français dans l'occupation du territoire : arachide de 1850 à 1880 qui

n'a concerné à l'époque que la Guinée maritime, puis caoutchouc de 1880 à 1913 reposant sur la collecte de lianes de latex dans les espaces forestiers, rapidement abandonné car concurrencé par les plantations asiatiques d'hévéa (Goerg, 1986). L'introduction du café en Guinée forestière dès la toute fin du XIXe siècle à la station de Kissidougou est à l'époque jugée insuffisamment rémunératrice au début du XXe siècle pour justifier l'installation de plantations privées coloniales, mais certains estiment que l'administration pourrait inciter « *les indigènes à établir de petites plantations sans frais au milieu des bouquets de forêts entourant les villages, bouquets peuplés de kolatiers* » (Chevalier, 1909). Les productions vendues pour payer l'impôt se sont ensuite diversifiées : riz, huile de palme et palmiste, agrumes, élevage, etc., selon les « avantages comparatifs » des régions et des villages. Le développement de la caféiculture en Guinée forestière n'a progressé que très lentement dans la première moitié du XXe siècle, principalement le fait à l'époque de quelques chefs de village (Person, 1960), pour ne connaître une réelle progression qu'à l'issue de la seconde guerre mondiale. A l'instar du café, les productions de rente recherchées par l'administration coloniale sont largement demeurées paysannes et manuelles, qualifiées alors de cultures de « cueillette » menées sans appui matériel des autorités coloniales (Suret-Canale, 1970) et conduites en parallèle des cultures vivrières.

Afin de faciliter la circulation des biens et des hommes et de mieux contrôler les circuits commerciaux, l'administration coloniale les réorganisent en se dotant d'une coûteuse politique d'infrastructures routières et ferroviaires, dont la ligne de chemin de fer joignant Conakry et Kankan (ligne dite Conakry-Niger), qui s'avère être un véritable gouffre financier pour l'administration française. Cette réorganisation est pensée à l'échelle nationale afin d'acheminer les denrées collectées jusqu'à la capitale, mais aussi à l'échelle de l'AOF, au sein de laquelle la Guinée doit jouer un rôle de zone tampon vis-à-vis des possessions anglaises du Sierra Leone. (Suret-Canale, 1970).

La mise en place de ces nouveaux axes de circulation contribue à désenclaver certaines régions, notamment en Guinée forestière : la « route du café » mise en place dans les années 1920, qui joint Kouroussa à Macenta en traversant les régions de Guelo et Watanka étudiées par A.L. Colombo (2013) et C. Bourgart (2013), stimule le commerce de kola et d'huile de palme. Le développement de ces axes de communication prévoie l'essor de nouveaux centres urbains et tout particulièrement de Conakry, déclarée à cette époque capitale de la « Guinée française », et avec eux le développement de secteurs d'activité qui réclament davantage de main-d'œuvre artisanale qualifiée (confection d'outils, maçonnerie, charpente, etc.) jusque là combinée à l'activité agricole, mais aussi de manouvriers recrutés en abondance au sein des populations rurales au travers du travail forcé.

2. Réquisition de main-d'œuvre facilitée par l'arrêt de l'esclavage, refonte de l'autorité politique locale et évolution du droit foncier

L'exercice du régime colonial en Guinée a en effet porté à la fois sur une captation du surplus agricole par des prélèvements directs en nature puis en numéraire, et sur la captation de main-d'œuvre au travers de réquisitions à des fins de travaux forcés pour la mise en place d'infrastructures, les activités de portage pour le compte des commerçants européens ou à des fins d'enrôlement dans l'armée ou au service de l'administration. Ces réquisitions sont favorisées par la suppression officielle de l'esclavage en 1905, qui dans les faits n'a pas mis automatiquement fin à la traite humaine (J. Suret-Canale (1970) recense encore des échanges de captifs contre du bétail dans les années 1930).

A l'instar des prélèvements agricoles et des impôts, ces réquisitions sont relayées localement par les détenteurs de pouvoir politique désignés par l'administration coloniale. La désignation de chefs de village et de chefs de canton, souvent parmi les doyens des lignages ou leur parenté, prolonge souvent les anciennes fonctions politiques coutumières. Le régime d'immatriculation des terres décrété à l'époque achève dans certaines régions l'appropriation foncière par les élites locales et marque l'émergence d'un marché foncier. Dans les sociétés majoritairement peu hiérarchisées, il semble que cette officialisation administrative du pouvoir politique et l'évolution du droit foncier n'aient pas bouleversé les règles coutumières, ni contribué à renforcer exagérément le pouvoir économique de l'élite politique (enquêtes ; Rivière, 1975).

Le recul du servage et l'émancipation des anciens captifs ont été rapides au sein de la société malinké de Haute-Guinée (dès le tout début du XXe siècle), semble-t-il à la fois en raison de l'effritement de l'autorité politique autochtone (défaite de Samori et conquête par la France), de la place plus large qui leur est reconnue au sein des communautés villageoises et du caractère familial et tribal du servage dans cette société (Rivière, 1975). Négligé par l'autorité française qui s'est établie au Soudan (dont la Haute-Guinée fait partie jusqu'en 1899), la société malinké demeure très structurée autour du patriarche et des aînés qui régissent tous les aspects de l'économie familiale (distribution alimentaire, bétail, organisation du travail, gestion du patrimoine collectif, etc.), tout en ayant peu vu progresser leur autorité politique sous la colonisation. Il en est de même en Guinée forestière, qui connaît en revanche une plus forte captation de main-d'œuvre pour conduire des activités de portage jusqu'à Conakry, renforcée ensuite par l'émigration vers les plantations bananières de Guinée maritime, situation qui prolonge les prélèvements de jeunes actifs opérés depuis plusieurs siècles par les razzias.

Placé dès 1897 sous le statut particulier du protectorat, le Fouta-Djalou fait exception. Le ralentissement de la traite humaine à partir du milieu du XIXe siècle a progressivement obligé les familles nobles à se tourner davantage vers d'autres

activités commerciales, en étendant déjà ces échanges jusqu'au pays limitrophes (Sénégal, Mali). L'arrêt de l'esclavage n'a cependant pas effacé les rapports de dépendance (J. Suret-Canale (1970) estime que la population servile du Fouta-Djalon rassemble encore 200 000 personnes en 1955 pour 650 000 hommes libres), et ce d'autant moins que la dépendance dans l'accès au foncier est désormais actée par l'immatriculation des terres. Cette période n'en est que plus difficile pour les paysans serviles car la capitation coloniale et les travaux forcés s'ajoutent à l'accaparement de leur travail par leurs anciens maîtres dont ils continuent à mettre en valeur les terres. Envoyés par ces derniers à leur place, ils subissent doublement les réquisitions en main-d'œuvre exercées par les autorités coloniales, qui permettent à ceux enrôlés dans l'armée française qui reviennent vivants de la Seconde Guerre mondiale de percevoir une pension à leur retour, et ainsi de s'affranchir et d'accéder au foncier à partir des années 1950, marquant pour une frange de ces populations auparavant serviles un début d'ascension sociale.

3. Des apports limités en matière de techniques agricoles : la timide introduction de la traction attelée à partir des années 1920

Contrairement au Sénégal où l'intervention du pouvoir colonial auprès des paysans a été précoce, les actions engagées directement sur la production agricole en Guinée ont été partielles et tardives, et somme toute limitées au cours de la première moitié du XXe siècle. A partir des années 1920, le régime colonial installe des Centres de formation pour diffuser la traction attelée (charrue et herse) dont l'utilisation n'est possible que dans les topographies suffisamment planes, hors casiers aménagés et parcelles d'abattis-brûlis encombrées de résidus végétaux et de troncs, à savoir les plaines alluviales, les versants peu pentus et les vallées d'épandage cultivées en défriche-brûlis (figure 2). Dans les faits, la diffusion de la traction attelée se limite à l'époque aux élites locales.

La plaine des Timbis (Fouta Djalon) étudiée par P. Massebiau (2013) connaît ainsi une timide diffusion de la traction attelée dès les années 1920-1930. La possession d'un attelage ne concerne alors que l'élite et quelques rares paysans libres. Les populations serviles, le plus souvent toujours réduites à vivre avant tout de leurs jardins de case, l'emploient pour mettre en valeur les terres de leur maître, mais ne peuvent espérer accéder à la traction attelée et à un peu de terres, que si ce dernier consent à leur prêter. Cette diffusion ne concerne pas non plus les villages des hautes vallées secondaires, suffisamment dotés en cheptel, mais où la topographie ne permet pas la mécanisation du travail du sol, demeuré jusqu'à aujourd'hui manuel.

En Haute-Guinée, la traction attelée semble avoir été introduite au lendemain de la Première Guerre mondiale, mais les services agricoles coloniaux ne se sont réellement souciés de son développement qu'après 1945 (Gallais, 1959). Dans tout le bassin du

fleuve Niger, l'administration coloniale semble intéressée dans un premier temps avant tout par l'orpaillage et la culture de l'arachide, mais les fortes fluctuations des prix de l'arachide à partir des années 1930 (et dans une moindre mesure la nécessité d'assurer le ravitaillement des orpailleurs) (Cissé, 1975) l'incitent dès les années 1940 à s'intéresser au développement de la riziculture inondée dans les plaines alluviales et à commencer à introduire à cette fin la traction attelée. Les charrues sont à l'époque distribuées en priorité aux chefs des villages qui envoient leurs enfants se former au dressage et à la technique du labour à Kankan et un plus large développement de la riziculture inondée ne s'observe que quelques années plus tard (enquêtes ; Zniber, 2013).

III. Des projets de valorisation par la France de ses territoires d'Outre-Mer au premier Plan de la République indépendante (1946-1963) : « moderniser » l'agriculture guinéenne

Les dernières années du régime colonial (1946-1958) et les débuts de la 1^{ère} République de Sékou Touré (1958-1963) constituent une période d'investissements plus soutenus en direction du secteur agricole, durant laquelle les tentatives de captation du surplus et de la main-d'œuvre semblent avoir marqué le pas, dans un contexte d'arrêt du travail forcé au sein des territoires d'Outre-Mer, loi portée par Félix Houphouët-Boigny, alors député, et votée en 1947.

1. La traduction en Guinée de la politique coloniale française de valorisation des territoires d'Outre-Mer après-guerre (1945-1958) : riz, banane, café et bauxite

a) Les ambitions coloniales en matière de développement de la riziculture inondée et les tentatives d'aménagement des plaines littorales et alluviales

Durant la première moitié du XX^e siècle, les interventions sur la riziculture en Guinée ont principalement porté sur la diffusion de nouvelles variétés en provenance des stations de recherche implantées par les Anglais en Sierra Leone (Rüe, 1998). Dès la fin des années 1920, l'administration française est à la recherche d'un pays qui pourrait remplacer l'Indochine dans la fourniture de riz aux pays déficitaires de l'AOF. Initialement autosuffisante en riz (voire légèrement exportatrice), la Guinée est pressentie par l'administrateur colonial de l'époque comme le futur « grenier à riz » de l'AOF. Prospections et études de projets d'aménagement sont lancées à partir des années 1930, axées sur les espaces de riziculture inondée jugés les plus susceptibles de répondre à ces impératifs d'accroissement de la production, à savoir les plaines

alluviales du fleuve Niger et de ses affluents (Haute-Guinée) et les plaines estuariennes et de front de mer du littoral guinéen (Guinée maritime). Ces aménagements apparaissent après-guerre d'autant plus urgents à l'administration coloniale, que la Guinée est alors déjà devenue à peine autosuffisante en riz.

En Guinée maritime, l'accroissement de la production de riz doit par ailleurs constituer le contreponds agricole à l'industrialisation et au développement du secteur minier en Basse-Guinée où l'administration coloniale souhaite employer les paysans les plus précaires venus des contreforts du Fouta-Djalou (Rüe, 1998).

Dans son ouvrage publié en 1998, Olivier Rüe retrace l'historique de ces tentatives d'aménagements des plaines littorales de Guinée maritime des années 1940 et 1950 et en dresse le bilan. Les projets et travaux conduits s'avèrent centrés sur deux impératifs identifiés à l'époque comme préalable à toute « modernisation » de la riziculture sur ces espaces estuariens et littoraux : 1) évacuer l'excédent pluvial (afin d'éviter un ennoyage pluvial du riz trop prolongé) ; 2) empêcher les intrusions salines (en se prémunissant contre les « coups de sel » que peuvent provoquer des submersions marines trop intenses). Or, les remèdes contre ces deux phénomènes sont opposés : la protection face à l'envahissement par l'eau salée nécessite d'endiguer les parcelles, ce qui entrave les possibilités d'évacuation de l'excès d'eau douce à marée basse ; à l'inverse tout canal de drainage est une voie ouverte pour une remontée d'eau saline à marée haute. En outre, ces deux prérogatives indiqueraient que les aménageurs de l'époque résumant les ressorts d'accroissement de la production rizicole dans ces plaines à un simple problème d'hydraulique, illustrant la méconnaissance totale de l'intérêt réel que revêtent ces flux pour les agriculteurs, en matière de restitutions d'éléments minéraux et de matière organique et dans la gestion des adventices. Les premiers aménagements sont lancés dès 1941 dans la plaine de Monchon et les prospections parfois suivies d'intervention se prolongent, principalement sur les plaines de front de mer, tout au long des années 1950. Nous reviendrons sur ces aménagements qui se sont le plus souvent soldés de lourds et coûteux échecs.

Dans la région du Haut Kapatchez étudiée par L. Bastianelli et M. Plat (2013), c'est un autre type d'intervention qui s'impose : plusieurs décennies d'expansion des plaines estuariennes en régime de moindre influence maritime semblent avoir abouti au comblement progressif des voies privilégiées de drainage que constituent les axes fluviaux, et à l'envasement du rio Kapatchez de 1930 à 1950. Le bassin versant particulièrement court du Kapatchez au regard de la largeur de l'estuaire empêche tout effet de chasse suffisamment puissant par les eaux pluviales pour empêcher l'envasement des chenaux. L'estuaire n'étant plus fonctionnel, un drainage dans des exutoires périphériques non envasés s'impose au début des années 1950, en l'occurrence via le fleuve Soussoudé (affluent du rio Nuñez) pour le Haut Kapatchez.

Des prospections en vue de futurs aménagements suivront dans la région, qui ne seront finalement pas entrepris par l'administration coloniale du fait de la prise d'indépendance du pays en 1958.

En Haute-Guinée, la topographie et le régime de crue du bassin versant du fleuve Niger a permis une mise en valeur de longue date des plaines alluviales par les populations locales, sous la forme d'une riziculture inondée strictement manuelle. Les possibilités de mise en valeur de ces plaines situées dans les couloirs de terres alluviales qui encadrent le lit majeur du fleuve semblent avoir été différentes d'un affluent à l'autre. Si les vastes plaines alluviales de la vallée du fleuve Niger bénéficient d'un régime hydraulique plus régulier permis par la largeur du lit majeur et par le rôle amortisseur lié à la confluence des ondes de crue des différents affluents, les vallées du Milo ou du Niandan présentent des plaines exigües et un régime de crue beaucoup plus brutal (Gallais, 1959). L'aménagement des plaines de Haute Guinée s'est d'ailleurs centré à l'époque sur la vallée du fleuve Niger, identifiée comme la plus propice à l'accroissement de la production de riz, et entrepris sur environ 7500 ha. La vallée du Sankarani, dont le Dion est l'un des affluents (région étudiée par T. Zniher (2013)), est également estimée à l'époque propice au développement de la riziculture inondée en raison de ses plaines assez vastes et de son régime jugé suffisamment régulier, sans que des aménagements ne soient entrepris (Gallais, 1959). Dans tous les cas, la volonté coloniale de développer la riziculture inondée dans les plaines alluviales de Haute-Guinée a reposé sur la diffusion de la traction attelée (charrue et herse), surtout à partir de 1945, et sur celle de variétés de riz supportant une submersion prolongée.

b) Accroître les exportations agricoles et minières

L'objectif de la France est aussi d'accroître la capacité exportatrice de ses colonies, en les spécialisant sur les quelques productions pour lesquelles sont décelés des avantages comparatifs. Au sein de l'AOF, le Sénégal s'est vu assigner une spécialisation dans la production d'arachide (dont les outils de trituration sont même employés à l'époque pour traiter les palmistes expédiés de Guinée), tandis que la Côte d'Ivoire semble difficile à égaler en matière de production de cacao et de café.

Outre le riz, la Guinée, dont l'essentiel des exportations sont alors agricoles, se voit ainsi assigner la tâche de produire des bananes (type de bananiers nains de Chine dont les fruits sont réputés pour leur qualité). Cette production est mise en place par des colons européens dans le sud de la Guinée maritime dans le cadre de plantations à main-d'œuvre salariée. De 31 000 tonnes en 1948, la production est portée à 100 000 tonnes en 1955 et en 1951, la Guinée est le second producteur de bananes des territoires d'Outre-Mer derrière les Antilles, et abrite en 1957 les trois quarts des 6000 ha de bananeraies plantés en AOF en 1957 (Doré, 1986). Le système de protection,

d'organisation et de stabilisation des marchés appliqués aux territoires d'Outre-Mer ne concerne cependant jusqu'en 1958 que les oléagineux et les fibres textiles (Doré, 1986). La production de banane guinéenne apparaît plutôt comme un complément à la production des Caraïbes et compose avec un prix au producteur bien inférieur, qui conduit l'administration coloniale en place en Guinée à réclamer des mesures commerciales adaptées, démarche que la prise d'indépendance en 1958 rend caduque (Suret-Canale, 1970). Toujours en Guinée maritime, des plantations coloniales de palmier à huile, détenues cette fois par le gouvernement colonial, commencent également à être installées à l'époque sur certains finages villageois dans la région de Boké.

A l'inverse, face aux échecs des plantations communautaires entretenues par le travail obligatoire et auxquelles l'administration coloniale a renoncé, la culture du café en Guinée forestière, que l'administration souhaite renforcer, est confiée à la paysannerie guinéenne. La production de café qui avait peu progressé durant la première moitié du XXe siècle connaît un rapide développement à partir de 1945 et de la remontée des cours pour atteindre près de 10 000 tonnes en 1957, dont la moitié en pays kissi (Person, 1960). A partir des premiers essais conduits à Kissidougou, des pépinières villageoises sont mises en place qui alimentent à la fois des plantations familiales (et notamment celles du lignage dominant, le mieux doté en terres) installées dans le périmètre d'agro-forêts ceinturant les villages, ainsi qu'une plantation collective au sein de chaque village où la population est soumise au travail obligatoire. N'entrant pas en concurrence avec les cultures vivrières, la culture du café s'intègre facilement dans le calendrier de travail et contribue dès lors à renforcer le pouvoir économique des aînés des plus grandes familles, à la tête des plus grandes unités de production, mais aussi à ceux de leurs cadets, qui parviennent à installer une petite plantation à leur compte tout en travaillant pour leur père ou leur aîné.

Au-delà des productions agricoles, la Guinée est à l'époque le seul territoire d'Outre-Mer où la bauxite est exploitée à une grande échelle, activité qui connaît une progression rapide au début des années 1950 : de 8300 tonnes de bauxite en 1949, la production guinéenne passe à 366 000 tonnes en 1957. D'abord centrée sur la seule île de Loos, les prospections s'étendent progressivement au nord de la Guinée maritime (secteur de Boké) et aux alentours de Kindia. La production de diamant est également importante jusqu'au milieu des années 1950, couvrant la moitié de la production de l'AOF. (Doré, 1986)

c) Un exode rural croissant des jeunes ruraux vers la capitale ou l'étranger

L'émigration aurait concerné à la fin de la période coloniale un dixième de la population de « droit », renforcée par l'intensification du recrutement des « navétanes » en

direction du bassin arachidier du Sénégal orchestrée par l'administration coloniale entre 1948 et 1955 (Suret-Canale, 1970). La population de Conakry ne cesse de croître : de 8000 habitants entre 1900 et 1930, elle passe à 22 000 habitants en 1946 et totaliserait près de 100 000 habitants en 1958 (Suret-Canale, 1970), alimentée par un flux d'exode rural provenant principalement du Fouta Djallon et de Haute-Guinée, mouvement parallèle à la diffusion de la traction attelée qui permet de substituer une partie de la main-d'œuvre masculine jeune. Le bannissement de la chefferie traditionnelle en 1957 sous l'action du Parti Démocratique de Guinée emmené par Sékou Touré, ne suffit pas à ralentir ces migrations, souvent le fait des cadets, privés de moyens de production suffisants et/ou souhaitant se soustraire à l'autorité économique de leurs ascendants.

La situation démographique à la veille de l'indépendance place la densité moyenne à 10 habitants au km², avec des contrastes régionaux importants : respectivement 11 et 13 habitants au km² en Guinée maritime et en Guinée forestière, contre 15 habitants au km² en Moyenne Guinée, qui avec moins de 30% du territoire abrite plus de 40% de la population guinéenne, et 5 habitants au km² en Haute-Guinée (Minis. Fr. d'Outre-Mer, 1958).

La Guinée n'a pas constitué un territoire spécialement « favorisé » en termes d'investissements au sein de l'AOF et enregistre entre 1921 et 1956 le rythme le plus lent d'accroissement démographique de toute l'AOF, derrière le Bénin, avec des taux de natalité mais aussi de mortalité infantile parmi les plus élevés au regard des autres pays de l'AOF. Moins soumise aux impératifs du développement de cultures d'exportations que les pays voisins de l'AOF (café, cacao, arachide, huile de palme...), elle est au milieu des années 1950 l'un des principaux greniers à céréales de l'AOF, dont elle couvre à l'époque 43% de la production de riz et 14% de celle de maïs, en totalisant 13% de la population. (Doré, 1986)

L'administration coloniale se retire brutalement en 1958 avec la prise d'indépendance de la Guinée. Conduit dès cette année-là au pouvoir, Sékou Touré demeure à la tête du pays jusqu'à sa mort en 1984.

2. Les débuts de la 1ère République de Sékou Touré (1958-1963) : une tentative initiale de développement économique endogène?

Dans ses premières années, la politique mise en place par Sékou Touré semble être à visée plus nationaliste que strictement socialiste. Elle se solde rapidement par l'indépendance monétaire et dès 1961 par l'établissement d'un contrôle de l'Etat sur le commerce extérieur (afin d'alimenter son budget par le transfert des marges bénéficiaires enregistrées), et par la nationalisation des entreprises des secteurs miniers (bauxite, or, diamant), des transports (transit maritime), de l'eau et de l'énergie.

L'allègement du régime d'imposition soulage les populations paysannes. En revanche, la politique de prix intérieur du riz maintenu à un niveau bas, favorable à la fraction citadine de la population guinéenne qui a porté la prise d'indépendance, ne crée pas les conditions nécessaires à l'accroissement de la production nationale qui permettrait d'alimenter de façon endogène une population urbaine en croissance et se traduit par une progression des importations de riz. Ce contexte alimente également un vaste réseau de contrebande de produits alimentaires vers les pays limitrophes, qui porte dans un premier temps sur les denrées importées (riz et sucre), puis face à l'étroitesse du marché national, sur les productions agricoles nationales, dont les prix sont inférieurs en Guinée, et qui limite l'efficacité des dispositifs d'indépendance monétaire et de monopole de l'Etat sur le commerce extérieur (Suret-Canale, 1970).

Ce mouvement s'étend à l'étatisation du sol avec la réforme du statut du foncier de 1961, qui ne constitue pas en soit une réforme agraire, mais suppose une obligation de valorisation des possessions foncières sous peine d'appropriation par l'Etat. Dans chaque région, la bourgeoisie locale héritée des élites précoloniales maintenues en place durant la période coloniale reprend à son compte, grâce aux capitaux dont elle dispose, les activités commerciales abandonnées par les Européens avec la prise d'indépendance, ainsi que l'exploitation de la plupart des plantations privées de banane et d'ananas des anciens colons. Les quelques plantations de l'Etat colonial (palmier à huile) demeurent étatisées sans que les surfaces ne progressent.

S'affichant en rupture avec le régime colonial, le Plan triennal de 1960-1963 sur lequel se base la politique économique des premières années du régime de Sékou Touré, élaboré avec le concours d'experts français, s'inscrit en réalité dans la continuité des visées d'après-guerre de l'administration française : développement des infrastructures routières, aménagements hydrauliques en riziculture inondée dans les plaines littorales ou alluvionnaires afin de garantir l'autosuffisance en riz du pays, accroissement des exportations agricoles (bananes notamment) et minières, etc. Malgré leur inadéquation manifeste au contexte du littoral de Guinée, le nouveau gouvernement guinéen fait siens les visées productives optimistes et les projets d'aménagement des espaces de riziculture inondée laissés par la précédente administration coloniale. Beaucoup d'espoirs sont placés à l'indépendance dans la production de bananes et d'ananas (Dumont, 1961) qui sont rapidement déçus, les prix fournis aux producteurs, une fois déduits les frais élevés de collecte et de transport jusqu'aux consommateurs étrangers pour les petits volumes produits, étant trop faibles. Le Plan triennal prévoit d'ailleurs un doublement de la production de bananes de 1960 à 1963 (passage de 80 000 à 160 000 tonnes) ainsi que la création d'un Office spécifique pour en assurer la commercialisation, mais celle-ci est déjà tombée à 50 000 tonnes en 1963, ne reposant que sur les anciennes plantations qui ne sont pas renouvelées (Doré, 1986). Même chose pour l'ananas, dont la production passée de 2900 tonnes en 1958 à 7800 tonnes en 1960, n'atteint plus que 1600 tonnes en 1962 (Doré, 1986).

Le nouveau pouvoir en place revisite également le mythe d'un progrès technique agricole reposant unilatéralement sur l'investissement en capital, qui passe localement par la promotion de la moto-mécanisation dans un cadre coopératif, en adéquation avec les nouveaux partenaires économiques soviétiques et des pays satellites. Diverses tentatives de constitution de coopératives agricoles voient le jour : Centres Nationaux de Production Agricole, Fermes d'Etat ; Centres de Modernisation et de Développement Rural chapeautant des Coopératives Agricoles de Production. S'inscrivant dans la continuité des expériences coloniales des SIP (Sociétés Indigènes de Prévoyance, initiées dès les années 1930) et des SCAER (Secteur Coopératif d'Amélioration des Equipements Ruraux, à partir de 1950), elles reproduisent leurs dérives bureaucratiques et échouent rapidement (Doré, 1986). Certaines contribuent même à renforcer les positions socialement et économiquement dominantes de certaines élites locales : des responsables de Centres de Modernisation et de Développement Rural détournent ainsi à leur profit l'usage des équipements (tracteurs notamment) et s'empressent de dissoudre ces centres lors de leur régionalisation, afin de s'emparer du matériel (Suret-Canale, 1970 ; enquêtes).

En réalité, les investissements productifs se révèlent bien inférieurs aux prévisions (29% des dépenses budgétaires au lieu des 47% initialement prévus), alors qu'on enregistre dans le même temps des dépassements considérables dans le domaine des infrastructures (57% des dépenses de l'Etat contre les 36% envisagés) alimentés par des dépenses somptuaires et inutiles. Le rythme des investissements a ainsi triplé au cours de ces trois années pour atteindre l'un des taux les plus élevés au monde. (Suret-Canale, 1970)

Le secteur minier représente le principal secteur où les capitaux étrangers demeurent après 1958, capitaux français inclus qui ont sinon déserté les autres secteurs. En matière agricole et piscicole, le désengagement de la France dès l'indépendance conduit la Guinée à se tourner vers d'autres pays, en tête desquels l'URSS et ses pays satellites, pour promouvoir son modèle « modernisateur » comme pour assurer des débouchés à ses exportations.

Les lourds investissements marquant les premières années d'exercice du régime de Sékou Touré, auxquels s'ajoute la progression des importations de riz, placent rapidement la collectivité guinéenne et l'Etat dans une situation de profond endettement.

IV. Les dérives d'un régime guinéen devenu totalitaire (1964-1984)

Face à l'échec des mesures de politique économique entreprises de 1958 à 1964 et à l'endettement croissant du pays, on assiste dès 1964 au basculement vers un régime

beaucoup plus dur. Si les premières années du régime de Sékou Touré peuvent laisser plus ouvertes l'interprétation des volontés politiques de cette période, les deux décennies qui s'en suivent lèvent toute ambiguïté, qui remobilisent dans les faits la plupart des leviers de prélèvement, de contrôle des échanges et de coercition mis en œuvre avant 1945 sous le régime colonial.

1. Contrôle du commerce, lourds prélèvements en nature et faibles prix aux producteurs

Afin d'assurer l'approvisionnement des villes à moindre coût, les populations paysannes sont soumises à un lourd système de prélèvement : impôt mais surtout obligation pour les familles paysannes de livrer un volume donné de différents produits agricoles, exprimé par adulte du foyer (qu'il soit présent ou non sur l'exploitation) et payés à un prix administré, généralement inférieur d'au moins 25% à la valeur d'échange pratiquée entre ruraux. Les paysans doivent redoubler d'effort pour assurer ces livraisons obligatoires qui laissent certaines années des régions au bord de la famine. Le prélèvement chaque année de 10% des bovins adultes contraint fortement la reproduction et l'accroissement du cheptel et incite les propriétaires de bétail à ne pas déclarer tout leur cheptel en laissant divaguer une partie de leurs animaux, voire à décapitaliser ou à s'exiler avec leurs troupeaux.

Le monopole d'Etat sur le commerce extérieur (Comptoir Guinéen du Commerce Extérieur) s'étend dès 1964 au commerce de détail par l'intermédiaire du Comptoir Guinéen du Commerce Intérieur : la création de magasins-témoins destinés à exercer un rôle régulateur sur les prix s'accompagne du retrait des patentes et autorisations pour de nombreux commerçants (4/5 d'entre eux sont écartés à Conakry) (Doré, 1986). Un contrôle étroit du commerce est instauré, qui passe à la fois par la fermeture des marchés vivriers locaux, que la population compense par un retour au troc, et par l'instauration d'un monopole d'Etat sur les denrées commerciales (café) achetées aux producteurs à prix administrés. Ces prix trop peu rémunérateurs et les cours internationaux du café en baisse durant cette période entraînent la chute de la production guinéenne exportée par les voies officielles, de 15 600 tonnes en 1960 à 2000 tonnes en 1979, une partie de la production échappant au contrôle de l'Etat pour être vendue à l'export en fraude en direction du Libéria, du Sierra Leone ou de la Côte d'Ivoire.

Les productions vivrières prélevées transitent en zone urbaine dans un réseau de magasins d'Etat et alimentent contrebande et marché noir, au bénéfice d'une partie de l'administration et des commerçants « autorisés » qui prospèrent sur ces trafics tout en renforçant une inflation galopante. De 1958 à 1969, la Guinée connaît une inflation de 34% par an, tandis que les prix intérieurs du riz blanc progressent annuellement de 13,6% sur cette même période, ceux du palmiste de 9,1% par an et ceux du café de

4,8% par an. En 1974, alors que la Guinée est importatrice nette de riz, le salaire d'un ouvrier varie de 1500 à 3000 sylis par mois pour un prix du sac de 100 kg de riz importé s'élevant officiellement à 350 sylis et porté en réalité à 600 sylis sur le marché noir (le prix d'un kilo de viande de bœuf sur le marché noir atteint lui 1200 sylis). (Doré, 1986)

2. L'expatriation des hommes et des capitaux

Dans un contexte de poursuite de l'accroissement démographique, toutes ces mesures contribuent à limiter la capacité d'accumulation des populations paysannes et à leur repli sur les strictes productions vivrières (sauf obligation de livraison de produits agricoles de rente).

La population guinéenne ne ressort indemne de cette période de prélèvements intenses de toute nature qu'au prix d'une intensification accrue en travail dans le secteur agricole qui alimente de manière informelle les réseaux urbains familiaux, voire pour certains ruraux en ayant dû surmonter paupérisation, sous-alimentation, voire épisodes de famine. Sa fraction rurale la plus précaire, les jeunes notamment, quitte les zones rurales pour aller grossir les rangs des urbains (des mesures sont d'ailleurs prises durant cette période pour refouler les candidats à l'exode rural aux abords de Conakry), la progression du ratio entre urbains et ruraux venant renforcer encore les besoins des villes, qui ne peuvent être comblés que par des prélèvements agricoles accrus ou des importations (Doré, 1986).

Beaucoup s'expatrient vers les pays limitrophes (Sénégal, Côte d'Ivoire, Sierra Leone) : outre les 4,5 millions de Guinéens recensés en 1977 sur le territoire, 2 millions de Guinéens seraient à l'étranger, et néanmoins pris en compte dans le calcul des prélèvements effectués par l'Etat sur leur famille demeurée au pays (Doré, 1986). Cette expatriation concerne d'abord les candidats « à l'aventure », pratique préexistante au régime de Sékou Touré, qui permet aux jeunes de se soustraire quelques années à l'emprise des aînés en allant travailler dans d'autres secteurs d'activité (artisanat, commerce, industrie) afin de se constituer un petit pécule leur permettant de fonder un foyer à leur retour. Ces séjours tendent en revanche à se prolonger et nombreux sont ceux qui repartent durant plusieurs années, une fois leur foyer installé dans leur village d'origine et confié à leur famille élargie. Pour certains ces départs deviennent définitifs : ils s'exilent alors dans leur pays d'accueil pour fonder leur foyer. Des communautés guinéennes importantes se constituent ainsi à l'époque dans certaines grandes villes du Sénégal ou de Côte d'Ivoire, dont les membres occupent, selon leur position sociale initiale en Guinée, toute l'échelle sociale, du domestique au commerçant aisé.

Départs prolongés et exils ont eu pour conséquence de priver la Guinée d'une part importante de sa main-d'œuvre masculine et des capitaux que celle-ci accumulait à l'étranger grâce à ses activités, tandis que le régime politique place la paysannerie

guinéenne dans l'incapacité de dégager un surplus suffisant pour nourrir l'ensemble de la population du pays. Après deux décennies d'endettement croissant et d'inflation galopante, et les sombres épisodes d'une répression sociale et politique sanglante au début des années 1970, le régime est acculé : la Guinée demeurée autosuffisante en riz à 85% importe néanmoins près de 40 000 tonnes de riz en 1975 date à laquelle le pays s'ouvre à l'aide alimentaire ; tandis que de 68% des exportations guinéennes en 1958, les produits agricoles sont, pour les chiffres officiels, tombés à moins de 6% en 1975 (Doré, 1986). D'ultimes signes d'assouplissement économique se manifestent à partir de 1977 avec le « Code spécial des investissements en faveur des Guinéens résidant à l'étranger ». Un début d'ouverture et de reprise des relations commerciales avec les pays limitrophes (Sénégal et Côte d'Ivoire) est tenté, visant à inciter les exilés installés dans ces pays voisins à rentrer au pays (semble-t-il peu suivi d'effets à l'époque) et surtout à rapatrier avec eux leurs capitaux, dans l'espoir qu'ils contribuent à la relance d'une économie nationale à bout de souffle.

3. Faiblesse des interventions de développement agricole et expériences de collectivisation cantonnées à des périmètres restreints

De 1964 à 1984, la poursuite des tentatives d'aménagement hydraulique se limite au littoral de Guinée, demeure conduite dans le même esprit que celui de l'administration coloniale et se heurte aux mêmes écueils. Celles-ci n'ont pas permis de renforcer la production rizicole dans cette région, ni contribué, comme l'administration coloniale avant elle, à favoriser l'expression du savoir local et la formation à son contact de l'expertise technique en charge des travaux (Rüe, 1998).

Malgré les écueils des expériences coopératives du début des années 1960, le régime guinéen se livre à des tentatives de collectivisation en matière agricole avec la création des Brigades Motorisées de Production (BMP) et des Brigades Attelées de Production (BAP) en 1975 sur des périmètres expropriés aux populations locales qui ont inégalement touché les villages. Ces institutions agro-pastorales, lieu privilégié (et restreint) des expériences de développement agricole conduites sous le régime de Sékou Touré, constituent de véritables fermes d'Etat qui se voient octroyer des milliers de tracteurs tchèques et roumains (Kouyate, 1993) et où chaque famille doit fournir un volume hebdomadaire de travail. Ces tentatives s'achèvent avec l'expérience des 320 Fermes Agro-Pastorales d'Arrondissement (FAPA) mises en place en Guinée de 1979 à 1984, qui devaient constituer des centres de modernisation de l'agriculture et de promotion de la paysannerie (Kouyate, 1993). Initiées sur des superficies modestes, leur inefficacité achève de limiter leur poids dans la production nationale.

D'autres expériences passent par le regroupement de certains villages, opération demeurée peu répandue et réalisée de façon relativement concertée dans les cas étudiés ici, doublée en pays kissi (Guinée forestière) par la création de champs ou de

plantations collectives de café. Installées à l'emplacement des anciennes plantations des chefs de village constituées durant la phase coloniale grâce au travail forcé, la reprise de ces plantations de façon communautaire par les villages vise en réalité toujours à leur permettre de régler collectivement l'impôt.

Enfin, également implantés en zone rurale, les magasins de détail d'Etat ne sont qu'irrégulièrement approvisionnés, limitant le recours potentiel à des intrants, dont l'usage demeure peu rentable au regard du niveau des prix des produits agricoles officiels versés aux producteurs.

V. Les évolutions des systèmes agraires de l'après-guerre à la chute du régime de Sékou Touré : prédominance des cultures vivrières et intensification en travail sous contraintes

1. En Guinée maritime : cycle hydraulique de rétraction des plaines estuariennes du Haut Kapatchez, expropriations locales par l'Etat et flux de nouveaux migrants

Dès les années 1950, certains observateurs pointent la très grande plasticité des matériaux littoraux dans le temps et dans l'espace, en fonction des régimes maritimes et continentaux. Alternent ainsi, en un même lieu, des périodes de forte pluviométrie et de faibles vents marins responsables de la progression de la mangrove sur la mer et de l'envasement progressif des estuaires, et des périodes de déficits pluviométriques pluriannuels et de regain des vents de mer provoquant à l'inverse rétractation des vasières et creusement des estuaires. Ces phénomènes n'étant pas en phase le long du littoral, il semblerait que les événements de recul des côtes sur certaines portions du littoral alimentent en matériaux vaseux les espaces où la mangrove est au contraire en expansion. (Rüe, 1998)

A partir des années 1950, le régime hydraulique de la région du Kapatchez entre dans un nouveau cycle où l'influence continentale tend à reculer en raison d'un déficit de précipitations, renforcé par le régime sur-drainant qui règne désormais dans le bassin versant du Kapatchez suite à son dragage au début des années 1950. L'effet sur-drainant qui règne dans les chenaux naturels, se répercute sur l'ensemble des drains aménagés en amont dans leur prolongement entre les casiers rizicoles. En parallèle, les intrusions d'eau de mer reculent et avec elles les dépôts de vase qui assurent restitution de la fertilité et de la matière organique dans les casiers rizicoles, ainsi que l'inondation des parcelles par l'eau salée en saison sèche, qui préserve les sols d'une acidification par oxydation.

L. Bastianelli et M. Plat (2013) décrivent des conditions de conduite de la riziculture inondée qui tendent ainsi à se dégrader à des degrés variables dans l'ensemble des

casiers des plaines estuariennes du Haut Kapatchez. Dans les terres basses et intermédiaires, où les casiers sont plus directement connectés aux drains, toute ouverture des digues (dont la fréquence s'accroît avec la recrudescence des crabes) entraîne un départ d'autant plus rapide de l'eau, ce qui menace le maintien de la nappe d'eau. Le recul des volumes de précipitations oblige également les agriculteurs à allonger la durée de dessalement des casiers en fin de saison sèche et à reculer d'autant la date de repiquage, ce qui en resserre la fenêtre calendaire. La dégradation des conditions hydriques en fin de cycle rizicole due au recul de la pluviométrie et la diminution de la fertilité des sols est particulièrement marquée dans les casiers des terres hautes, les premières à subir une évacuation gravitaire trop précoce de l'eau de pluie et à enregistrer un recul de l'influence des intrusions d'eau salée en raison de leur position topographique, qui conduit à l'abandon de nombreux casiers rizicoles.

Dans ses manifestations micro-locales, l'évolution du cycle hydraulique durant cette période, renforcée par le dragage du Kapatchez, est propre à cette partie du littoral de Guinée et indépendante des mesures de politique économique à laquelle est soumise en parallèle la population guinéenne. Ce nouveau régime hydraulique est en revanche très illustratif du caractère extrêmement mouvant et dynamique de ce littoral, des conséquences d'une contraction de ces espaces aménagés pour la paysannerie et des évolutions induites sur les systèmes de production qu'elle met en œuvre.

Ainsi, afin de contrer la baisse des rendements en riz enregistrés sur les casiers qu'elles exploitent, les familles détentrices de superficies importantes dans les plaines estuariennes font évoluer les conditions du faire-valoir des casiers qu'elles n'exploitent pas elles-mêmes, faute de main-d'œuvre. Les prêts à long terme, concédés jusque là moyennant un appui ponctuel en travail, se transforment en prêts à court terme qui limitent les risques d'appropriation par le bénéficiaire alors que les casiers rizicoles tendent à se raréfier, progressivement doublés de la quasi-obligation du don d'une partie de la récolte pour s'assurer la jouissance du casier. Le recul des superficies de casiers rizicoles exploitables et l'accroissement parallèle de la population, renforcé par l'arrivée de nouveaux migrants balant fuyant les conflits en Guinée-Bissau et maîtrisant très bien la riziculture inondée de mangrove, conduisent à un début de repli sur les terres de versants, notamment pour les familles dont les casiers sont situés sur les parcelles les plus éloignées du bras du fleuve et plus proches des terres de versant. Les agriculteurs se livrent sur celles-ci à une intensification en travail en densifiant progressivement le parc des palmiers à huile subspontanés, dont la production en saison sèche s'intègre bien dans leur calendrier de travail, et utilisant l'huile produite à la fois pour payer l'impôt et se procurer des vivres. (Bastianelli, Plat, 2013)

Durant cette période, certains villages voient leurs casiers rizicoles entièrement accaparés et réaménagés dans le cadre des Brigades Motorisées de Production (BMP). Les habitants du village de Koftandé se voient spolier leurs terres de marais

d'eau douce situées en amont du bras du fleuve et donc hors influence marine, afin d'y conduire à la place une riziculture inondée à plat et moto-mécanisée entièrement conduite par les jeunes diplômés enrôlés dans la BMP. Les paysans sont contraints de défricher de nouvelles terres plus en amont du bras du fleuve afin d'aménager de nouveaux casiers, tâche particulièrement exigeante en travail. Les familles de primo-occupants ont conservé leur position sociale dominante grâce à un accès préférentiel à ces nouvelles parcelles et à leur plus grande disponibilité en capital, retrouvant dans les nouveaux arrivants balant une main-d'œuvre prête à aménager leurs parcelles en casiers rizicoles en échange d'un accès à la terre. (Bastianelli, Plat, 2013)

En pleine croissance démographique et alimentée par l'arrivée de nouvelles familles depuis les piémonts du Fouta Djalon, les villages n'ayant pas accès aux plaines estuariennes étendent progressivement la mise en culture des terres de piémont qui composent l'essentiel de leur finage, tout en réduisant la durée de friche pratiquée après les cultures pluviales (Bastianelli, Plat, 2013).

2. Au Fouta Djalon : arrêt du servage, accès plus équitable aux moyens de production et diffusion lente de la traction attelée dans la plaine des Timbis

Dans la plaine des Timbi, loi sur l'immatriculation du foncier, prélèvements importants sur la production agricole et sur le bétail, fermeture du marché de Timbi Madina et interdiction du commerce, conduisent à un phénomène migratoire massif, notamment de la part des membres masculins des anciennes familles nobles qui voient là l'essentiel de leurs activités fortement contraintes. Ces départs favorisent l'arrêt des servitudes et l'accès au foncier des anciennes populations serviles : en l'absence d'une large part de leur main-d'œuvre masculine et sans moyen de coercition, les familles des anciens maîtres sont désormais tributaires des descendants des familles auparavant serviles pour mettre en valeur leurs terres. P. Massebiau (2013) décrit de nouveaux échanges, moins inéquitables, s'organisant autour de l'accès à la terre, aux équipements et aux prestations en travail, qui permettent progressivement à ces descendants d'accéder à des terres de versants, à du bétail et parfois à la traction attelée (en location ou en propriété).

Ces nombreuses expatriations n'empêchent pas le croît démographique de se poursuivre, qui s'accompagne, sur les versants, d'une diminution de la durée des friches herbeuses et d'une réduction des réserves fourragères de saison sèche. La progression de la sole cultivée, la dispersion des possessions foncières et la divagation d'une partie du cheptel que l'on espère soustraire ainsi aux prélèvements obligatoires, incitent de nombreux paysans à renforcer la protection de leurs parcelles en doublant le large fossé qui les bordait déjà, d'une clôture arbustive incluant certaines espèces distribuées aux bovins comme complément fourrager en saison sèche. Cet embocagement coûteux en temps de travail, permet de mieux protéger les cultures

pluviales des bovins qui pâturent désormais les friches également durant la saison des pluies et, face au manque de main-d'œuvre masculine, de s'affranchir pour les petits cheptels de la transhumance durant l'hivernage. Plus équitablement réparti, le cheptel de la région ne semble néanmoins pas avoir progressé durant cette période, d'une part du fait des prélèvements obligatoires et de la divagation induite des animaux qui accroît les risques de mortalité, et en raison de l'absence de la main-d'œuvre masculine nécessaire pour prendre en charge la transhumance des grands troupeaux en saison des pluies. (Massebiau, 2013)

3. En Haute-Guinée : travail manuel du sol, traction attelée ou moto-mécanisation, des capacités inégales de productivité du travail et de mise en valeur des plaines alluviales dans la moyenne vallée du Dion

Dans la moyenne vallée du Dion, région étudiée par T. Zniber (2013), les autorités coloniales ne procèdent à aucun aménagement mais appuient le développement de la culture attelée par la fourniture d'animaux dressés et d'outils lors de formations ouvertes aux chefs de villages et à des notables villageois, au sein de l'école de labour de Kankan créée dans les années 1920. Plus puissante qu'un travail manuel à la houe, la traction attelée permet ici de préparer le sol dans les plaines alluviales plus tôt dans la saison, à une période de l'année où les terres argileuses de ces plaines durcies par la dessiccation du sol en saison sèche ne sont encore que partiellement humidifiées par les premières pluies. Plus rapide qu'un travail manuel, la traction attelée permet d'augmenter la superficie travaillée par actif, tout en préservant la fenêtre calendaire de préparation du sol pour les cultures pluviales de versant, ce qui permet d'envisager plus facilement une mise en culture parallèle de ces deux espaces en saison des pluies (enquêtes).

Cette plus grande puissance de traction permet aussi d'envisager la mise en valeur de plaines en topographie plus basse au sein de ces couloirs alluviaux, aux terres particulièrement argileuses plus lourdes et plus difficiles à travailler manuellement, qui n'étaient semble-t-il jusqu'alors pas cultivées. Leur mise en valeur s'accompagne de la diffusion parallèle de variétés de riz plus résistantes à une submersion prolongée (*bandjourouka*), récoltées à la faucille et qui, contrairement aux autres variétés toujours récoltées au couteau, requiert ensuite un vannage afin d'éviter la pollution du riz récolté par des graines d'adventices. (enquêtes)

Travail du sol et semis précoce dans les plaines alluviales offrent en revanche une plus longue période de développement aux adventices, avant que la crue ne submerge les parcelles (Gallais, 1959). Dès le début des années 1950, quelques rares familles de Sabadou-Baranama particulièrement bien dotées en capital grâce à des relations privilégiées avec l'administration coloniale (qui possèdent pour certains jusqu'à sept charrues attelées à l'époque) et dont le clan détient de vastes superficies de plaines alluviales s'équipent d'un petit tracteur. Plus puissant, celui-ci leur permet de réaliser

un premier labour plus tôt dans la saison, qui joue un rôle de faux semis sur les graines d'adventices. Pâturées durant les quinze jours suivants, ces plaines connaissent ensuite un second labour, rapidement suivi d'un semis et d'un hersage. Cet investissement est dès lors rentabilisé par une activité complémentaire de prestation de service auprès des familles équipées de plusieurs attelages mais qui n'ont pas les moyens d'acheter un tracteur et qui ont recours à la traction motorisée en location pour ce premier labour, notamment lors de la remise en culture d'une parcelle de plaine laissée en friche durant plusieurs années. (enquêtes)

La traction attelée a d'abord concerné les seuls chefs de village et s'est progressivement diffusée auprès des agriculteurs suffisamment dotés en cheptel pour troquer quelques bovins contre une paire de bœufs de trait et s'équiper d'une charrue. Une fois suffisamment maîtrisée, la traction attelée a progressivement été étendue par les agriculteurs équipés au travail du sol sur les terres de versants, présentant dans la région des interfluves aplanis, à mesure qu'ils gagnaient en dextérité pour conduire la charrue dans des parcelles conduites en abattis-brûlis et parsemées de nombreuses souches (enquêtes ; Zniber, 2013). D'après nos enquêtes, l'enfouissement plus efficace des adventices permis par le recours à la traction attelée, s'accompagne d'un recul du mil dans les associations au profit du riz et du maïs, dont le rôle « étouffant » est désormais moins indispensable dans le contrôle cultural.

Contrairement à d'autres régions du Sénégal ou du Mali (Cissé, 1978 ; Dufumier, 2006), le développement de la traction attelée semble ici ne s'être que rarement accompagné de l'acquisition d'une charrette pour transporter récoltes et fumier jusqu'aux parcelles cultivées. D'après nos enquêtes, il nous semble que les raisons seraient à chercher à la fois du côté de la dispersion et de l'éloignement des blocs de culture (le plus souvent à plusieurs kilomètres des villages) au sein d'interfluves au relief parfois assez accidenté desservis par un réseau d'étroits chemins, qui commande une gestion différente de la fertilité sur les parcelles d'abattis-brûlis. Le mode de conduite collectif des troupeaux de la famille élargie en saison des pluies favorisé par le maintien d'une organisation sociale très structurée par les liens de parenté, permet le dépôt d'une grande quantité de fumier durant l'hivernage sur des parcelles choisies pour installer le parc du bétail, pâturées en priorité et qui seront semées l'année suivante. Une réelle concentration de fertilité par transfert ne s'exerce que vers les parcelles appropriées (jardin de case), à proximité des habitations, où les bovins sont parqués la nuit.

L'intégration de la traction attelée dans le patrimoine de la famille élargie semble avoir joué un double rôle : de cohésion autour des aînés détenteurs de cet équipement collectif dont ils répartissent l'usage, mais aussi d'éclatement dans la mesure où la rapidité des labours multipliée par cinq avec la charrue permet la conduite de champs individuels en parallèle des travaux collectifs, en fin de journée ou en dehors des

journées de travail collectif (Rivière, 1975). Si l'accumulation permise par ces activités agricoles individuelles parallèles ou par un travail salarié dans une autre région devient suffisante pour acquérir son propre attelage, la tentation est grande pour les cadets de s'émanciper du contrôle productif de leurs aînés.

Contrairement au Fouta Djallon où les cultures pluviales mises en défends autorisent la divagation du bétail, le maintien de la conduite collective du troupeau villageois en saison des pluies durant cette période dans la moyenne vallée du Dion, indispensable face à la relative dispersion des parcelles cultivées, a pu faciliter l'exercice des prélèvements auxquels sont soumis les troupeaux à partir du milieu des années 1960 sous le régime de Sékou Touré. Ces prélèvements conséquents s'accompagnent dans la région de phénomènes d'épizootie qui entraînent une forte réduction du cheptel bovin et du nombre d'animaux de trait, réduisant une partie des familles à se passer de la traction attelée et à revenir à une agriculture strictement manuelle, jusque dans la mise en valeur des plaines alluviales (enquêtes ; Zniber, 2013).

Responsables du Centre de Modernisation Rurale installé dans le centre administratif de Sabadou-Baranama, les familles aisées de ce village renouvèlent ou étoffent au cours des années 1960 et avec la même facilité le parc de matériel acquis durant la période coloniale, vraisemblablement en s'appropriant les tracteurs collectifs pour cultiver de vastes espaces de plaines. Moyennant un entretien régulier depuis cette époque, elles valorisent toujours aujourd'hui cet équipement en effectuant des prestations de service de préparation du sol pour la riziculture inondée en plaine chez les agriculteurs qui disposent de suffisamment de trésorerie pour payer. (enquêtes)

Face au retour à une agriculture strictement manuelle pour certains et à la poursuite du recours à la moto-mécanisation pour d'autres, les inégalités de productivité du travail instaurées dès les années 1950 se renforcent au cours des années 1960 et 1970, entre villages et même entre familles à Sabadou-Baranama, qui s'accompagnent d'évolutions différentes du statut et du mode de gestion des plaines alluviales. Demeurées en partie collectives et d'accès assez équitable entre clans dans les villages qui n'ont pas disposé de la moto-mécanisation, elles ont été intégralement appropriées à Sabadou-Baranama et accaparées par les clans qui avaient les moyens matériels et financiers de les mettre le plus largement en valeur. (enquêtes)

La diminution progressive de la durée des friches sur les parcelles d'abattis-brûlis les plus proches des villages incite les agriculteurs à privilégier la défriche de parcelles plus éloignées, bénéficiant encore de recrû plus fourni et qui joue donc davantage leur rôle de restitution de fertilité, de matière organique et de contrôle des adventices. (Zniber, 2013)

4. En Guinée forestière : développement inégal de la riziculture inondée de bas-fonds selon les villages et recul de la production de café

En Guinée forestière, C. Bourgart (2013) et A.L. Colombo (2013) indiquent des migrations temporaires puis progressivement définitives de Malinké depuis la Haute-Guinée à partir des années 1940, qui apportent avec eux maîtrise de la riziculture inondée et matériel génétique *ad hoc*, qui contribuent à un début de mise en culture des bas-fonds. Plus productive à l'hectare et légèrement décalée dans le calendrier de travail, le développement de cette riziculture inondée de bas-fonds permet aux agriculteurs d'entamer une nouvelle phase d'accroissement de la production de riz à l'échelle du village. Dans un contexte de croît démographique, ils parviennent ainsi à compenser la diminution des surfaces par actif et la baisse des rendements en riziculture pluviale sur les terres de versants due à la diminution de la durée de la friche. Le développement de cette riziculture inondée suppose la présence de bas-fonds suffisamment nombreux et propices (par leur topographie, l'alimentation en eau, etc.) et elle n'est apprise et pratiquée par les populations autochtones que lorsque la durée de friche a été particulièrement raccourcie (ex. Guélo) et sinon par les seuls migrants malinké qui se voient prêter des terres de bas-fonds (ex. Watanka).

Le système d'imposition mis en œuvre sous le régime de Sékou Touré fragilise fortement les villages de Guinée forestière qui, disposant de faibles superficies de bas-fonds, ont conservé une agriculture principalement basée sur les cultures pluviales d'abattis-brûlis, trop peu productives pour assurer le surplus exigé sans menacer la sécurité alimentaire des familles. En Guinée forestière, l'impôt porte en outre non seulement sur des productions vivrières (riz, huile de palme,...), mais aussi sur le café, ce qui contraint les familles qui n'en produisent pas, souvent déjà les plus pauvres, à échanger avec leurs voisins une partie du riz qui leur fait déjà défaut contre du café. C. Bourgart (2013) relate ainsi la situation de sous-alimentation chronique, voire de famine, qui sévit à Watanka durant cette période, tandis qu'A.-L. Colombo (2013) décrit à Guélo une population dégagant des excédents de riz grâce à l'essor, en parallèle de la riziculture pluviale des versants, de la riziculture inondée dans les nombreux bas-fonds et micro-plaines alluviales. L'analyse formulée par Rossi (1993) pour la région de Lola (centre de la Guinée forestière) concernant le faible surplus dégagé par la seule agriculture pluviale d'abattis-brûlis pratiquée sur les versants, à productivité du travail limitée, conforte ces observations.

Les situations sont d'autant plus contrastées que des évolutions techniques sont apportées durant les années 1960 et 1970 par les agriculteurs de Guélo à la riziculture de bas-fonds, qui permettent d'accroître les rendements : emploi d'une grande daba permettant de travailler l'ensemble du bas-fond, d'améliorer l'oxygénation du sol et d'enfouir plus profondément les adventices ; aménagements sommaires afin de mieux maîtriser la nappe d'eau. Des prêts de bas-fonds s'organisent à l'époque à Guélo entre

familles permettant au plus grand nombre d'augmenter sa production de riz par hectare (Colombo, 2013). A Watanka, les populations tentent d'accroître leur production de riz en concentrant toute leur main-d'œuvre sur la défriche et le désherbage de la surface maximale permise par cette agriculture strictement manuelle. Face aux prélèvements imposés sur le bétail, au manque de main-d'œuvre disponible et à la décapitalisation à laquelle les habitants doivent se résoudre pour survivre certaines années, l'élevage bovin est progressivement abandonné à Watanka (Bourgart, 2013).

A l'instar du reste du pays kissi, la région de Guélo a connu des expériences de collectivisation et de tentative de villagisation sous Sékou Touré. Le regroupement de Guélo avec deux villages environnants conduit à centraliser l'habitat en installant les nouvelles habitations à l'emplacement des anciennes plantations de café des grandes familles, à proximité du village, où demeure une plantation collective visant à payer l'impôt. Ce regroupement s'accompagne d'une mise en commun des finages, d'une redistribution des terres de versants cultivées en abattis-brûlis, selon la capacité de travail des familles. Les terroirs qui présentent les plus forts enjeux, à savoir bas-fonds, micro-plaines alluviales et plantations de café implantées plus à l'extérieur du village ne sont pas concernés par cette réallocation foncière. En raison de la faiblesse du prix administré du café, les agriculteurs consacrent de moins en moins de temps à leurs plantations, n'apportent pas d'engrais de synthèse et de nombreuses plantations sont abandonnées dès les années 1960. Bien que peu exploitées sous Sékou Touré, les plus grandes plantations restent en place, moyennant un faible entretien, et demeurent sous l'autorité des aînés ou pour les plus petites distribuées entre héritiers. Une partie du café produit est néanmoins soustraite au contrôle de l'Etat en ayant recours à la contrebande en direction du Sierra Leone. (Colombo, 2013 ; enquêtes)

VI. Conclusions

Entre 1945 et 1984, l'agriculture guinéenne évolue finalement plutôt en marge des tentatives ciblées de changement technique, diffusion de la traction attelée mise à part. Elle demeure centrée sur les productions vivrières, les agriculteurs tentant d'ajuster la mise en valeur des écosystèmes cultivés et les pratiques agricoles au croît démographique, grâce à une intensification en travail et sous la contrainte d'un régime politique redevenu fort à partir du milieu des années 1960, qui a pu aller jusqu'à la spoliation d'une part essentielle du finage villageois (Guinée maritime) ou sur des prélèvements mettant en danger la survie des populations (Guinée forestière).

Le plus souvent, les agriculteurs ont dû composer avec un recul de leur cheptel du aux prélèvements, limitant à la fois pour les restitutions de fertilité et, dans les régions où elle avait commencé à se diffuser, pouvant hypothéquer l'accès

à la traction attelée des familles les plus modestes. La progression de la production nationale de riz, qui n'empêche pas celle, parallèle, des importations, est permise à la fois par la progression des superficies de riziculture pluviale sur les versants, au détriment des durées de friche, mais qui enregistre un rendement par hectare en baisse, et par celle de la riziculture inondée dans les bas-fonds et les plaines alluviales s'y prêtant, la situation dans les plaines littorales de Guinée maritime étant très variable d'un bassin versant à l'autre.

Le repli sur les productions vivrières semble avoir limité la différenciation sociale durant cette période, tandis que l'accès aux moyens de production est devenu plus équitable dans les régions où l'élite rurale s'est exilée (Fouta-Djalou). Des inégalités demeurent néanmoins, qui se manifestent surtout dans l'accès ou dans la capacité de mise en valeur des espaces où le potentiel de rendement rizicole est le plus élevé et qui apparaissent limitant dès cette période (plaines littorales et alluviales).

LES DYNAMIQUES AGRAIRES DEPUIS 1984 : ESSOR DES CULTURES COMMERCIALES ET PROCESSUS DE DIFFERENCIATION SOCIALE

Dans les premières années qui suivent le décès et la chute du régime de Sékou Touré en 1984, le tableau de la situation économique et sociale du pays dressé par A. Doré (1986) est désastreux. Les experts de la CNUCED dépêchés à la fin des années 1980 estime à -0,3% par an la baisse du PIB guinéen enregistrée entre 1960 et 1979, qui n'est cependant pas en mesure de prendre pleinement en compte les activités de l'économie souterraine qui s'est étendue en deux décennies, basée sur le troc et sur un trafic généralisé des produits agricoles aux frontières pour mieux soustraire ces échanges à l'accaparement de valeur opéré au sein des circuits officiels nationaux. Seul le secteur des industries minières animé par des firmes multinationales à l'origine de conséquents apports de capitaux extérieurs, est présenté en croissance, devenu de loin le premier poste du commerce extérieur (passé de 29% en 1956 à 49% en 1959, plaçant dès 1970 la Guinée au rang de second producteur mondial de bauxite derrière l'Australie, mais avec à la clé un effet d'entraînement estimé nul ou faible sur l'économie nationale.

I. Un pays à l'économie exsangue soumis aux impératifs des mesures d'ajustement structurel : le relais des projets en matière de développement agricole

Avec le Plan Intermédiaire de Relance Economique (1985-1987) élaboré par le PNUD, dans le cadre d'un « libéralisme planifié », l'Etat se limite désormais à trois fonctions : superviser la réduction de son propre secteur économique, encourager et soutenir les initiatives privées, mener une politique active de soutien à l'appareil productif. La réduction du secteur des entreprises publiques et les tentatives de résorption de la dette publique s'accompagnent de mesures drastiques de rééchelonnement de la dette extérieure. (Doré, 1986).

Le Programme de Réformes Économiques et Financières (PREF) engage résolument le pays dès 1985 dans la voie du libéralisme économique, qui porte sur une dévaluation monétaire majeure, sur la libéralisation des échanges et la suppression du monopole d'Etat sur les circuits de commercialisation, et sur la réduction drastique du nombre de fonctionnaires. Le Plan d'Ajustement Structurel auquel est soumise dès lors la Guinée est centré sur le développement des secteurs de la construction, des infrastructures routières, de l'hydraulique domestique, de la distribution d'électricité et des télécommunications. En zone rurale, priorité est donnée au désenclavement grâce à la réhabilitation et à la densification du réseau routier au travers du Programme d'Investissement Public de 1987, ainsi qu'à la décentralisation des actions de développement agricole par la création des Communes Rurales de Développement. La politique économique de la Deuxième République marque cela dit un désengagement

de l'Etat du secteur agricole, sauf pour le coton dont le prix demeure fixé par celui-ci. (Houdard, 1991)

Le désengagement de l'Etat opéré dès 1985 s'accompagne de l'intervention d'opérateurs publiques et privés étrangers, tant dans le financement que dans la supervision des différents projets de développement mis en œuvre pour certains dès 1985, qui se substituent aux mesures de politique agricole qui pourraient être portées par l'Etat guinéen.

Des projets régionaux de développement rural sont rapidement lancés, à l'instar de celui mis en place dès 1985-1986 en Haute-Guinée associant au développement de la culture du coton des volets portant sur les cultures vivrières et confié à la Compagnie française pour le développement des fibres textiles. Le Plan de relance de la culture du café (RC2) est lui soutenu par le Ministère français de la Coopération et la Caisse centrale de coopération économique, qui vise à faciliter la diffusion rapide de matériel végétal à haut potentiel de production et à favoriser la constitution d'organisations de producteurs et la structuration de la filière du café. Le projet Soguipah portant sur le palmier à huile (dont la production est destinée au marché local) et sur l'hévéa (pour exporter du caoutchouc) est certes géré par une société au capital couvert par l'Etat guinéen, mais dont le fonctionnement de type privé est confié à une société dont la direction est assurée par la Socfinco France (Houdard, 1991). Avec plus de 200 millions de dollars d'apports financiers annuels, la Guinée devient alors l'un des Etats africains les plus étroitement encadré par l'aide internationale, au travers d'une centaine de projets financés par de multiples bailleurs de fonds, qui ne présentent pas toujours la cohésion qu'une politique nationale pourrait offrir (Koudaye, 1993).

Dans un second temps, la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) de 1991 affiche la volonté du gouvernement de réduire la dépendance du pays vis à vis du secteur minier au profit de l'agriculture, tout en inversant l'exode rural. Le riz local accuse en effet un recul face au riz importé, à l'époque subventionné, et la LPDA prévoit une taxe de 20% sur les importations de riz, dispositif complété par une taxe additionnelle variable destinée à compenser l'effet négatif d'une baisse des cours mondiaux sur les producteurs guinéens. L'objectif est ainsi de ramener à moins de 50000 tonnes les importations de riz (et à moins de 2000 tonnes celles d'huile de palme). Cette politique vise également à relancer les exportations agricoles en direction de la sous-région et du marché international, notamment par la relance de la production de café, le développement de la pêche, la reconstitution des filières fruitières, l'installation de plantations d'hévéa et le développement modéré du coton. (Houdard, 1991)

La priorité financière accordée au développement des infrastructures favorise la circulation des denrées dans le pays, notamment jusqu'à Conakry, désormais un peu mieux reliée avec la Guinée forestière, région pourvoyeuse d'huile de palme et de riz

pour la capitale, jusqu'alors assez enclavée. Dans tout le pays, de nombreuses zones rurales semblent plus étroitement connectées aux marchés urbains et à des réseaux de commercialisation en direction des pays voisins. Si seulement 8 % de la population guinéenne était urbaine en 1955 (Doré, 1986), l'exode rural en direction de Conakry et des centres urbains secondaires, renforcé à partir de 1984 par le retour d'une grande partie des Guinéens en exil, ont conduit en parallèle à une nette croissance de la population urbaine qui atteint aujourd'hui 30%, à la fois demandeuse de produits vivriers de base (riz, huile de palme, patate douce, manioc...) et qui exprime aussi une demande accrue en produits alimentaires « de luxe » : produits maraîchers, pomme de terre, igname, etc.

Ce développement des infrastructures se double d'un cadre législatif favorable à la décentralisation d'une partie des prérogatives administratives. Il doit également contribuer à renforcer l'ouverture commerciale du pays et à stimuler les initiatives et investissements privés en favorisant les activités de la fraction de la bourgeoisie guinéenne exilée dont le retour au pays est massif dès le milieu des années 1980.

II. Les réponses de l'agriculture familiale : poursuite de l'intensification en travail et part croissante des productions destinées à la vente

Face à la poursuite de l'accroissement démographique et afin de continuer à se nourrir et à vivre décemment de son activité, l'agriculture familiale guinéenne a poursuivi ces trente dernières années l'accroissement de la productivité de son travail, en ne jouant plus, dans ce nouveau contexte de politique économique, la seule carte des productions vivrières destinées à son autoconsommation, mais en se tournant de façon croissante vers la réponse à de nouvelles demandes en produits agricoles.

1. En Guinée maritime : l'agriculture du Haut-Kapatchez face à la demande accrue en produits vivriers des centres urbains du littoral

A l'instar d'une bonne partie de la Guinée maritime, la région du Haut-Kapatchez étudiée par L. Bastianelli et M. Plat (2013), placée dans l'aire d'influence de la capitale en rapide essor démographique, de Boké et du terminal minier de Kamsar, a connu ces dernières décennies une nette progression de la demande en produits vivriers (riz, sel, poisson, huile de palme, tubercules et productions maraîchères) et en énergie (bois et charbon de bois). Ces productions, pour la plupart intensives en travail, jouent un rôle compensatoire face à la baisse des rendements enregistrés, dans les casiers rizicoles comme sur les terres de versants, et à la diminution globale des superficies dont dispose chaque actif. La proximité de ces centres urbains est aussi pour certaines catégories d'agriculteurs une source d'emplois complémentaires permanents ou saisonniers (chauffeur de taxi ou de camion, petit commerce, artisanat, bâtiment, etc.),

tandis que les primo-occupants s'insèrent dans des réseaux plus anciens, qui s'étendent jusqu'à Conakry par des liens familiaux et permettent l'échange de denrées agricoles contre du capital pour investir dans des équipements permettant le développement d'activité de service (décortiqueuses à riz par exemple).

Face à la poursuite de la réduction des superficies de plaines estuariennes aménagées en casiers où la riziculture inondée demeure praticable, les habitants des villages dont le finage est principalement centré sur cette partie de l'écosystème complètent la production rizicole par les autres activités qu'offrent les ressources de ces espaces : pêche, fabrication de sel (figures 2 et 3).



Figure 2. Diversité des techniques de pêche artisanale en Guinée maritime : à la nasse, à l'épervier et au filet fixe (photos : auteur)



Figure 3. Production artisanale de sel en Guinée maritime : filtre à sel (à gauche) et plaques à sel sur le feu (à droite) (photos : Bastianelli, Plat (2013))

Dans les villages moins bien pourvus en casiers rizicoles, les agriculteurs continuent à reporter une part croissante de leur travail sur les terres exondées. Sur cet espace de culture pluviale où la durée de friche est en constant recul et joue de moins en moins son rôle de renouvellement de la fertilité et de contrôle des adventices, le riz pluvial est remplacé de façon croissante par l'arachide, légumineuse à la fois autonome pour son alimentation azotée, qui contribue à enrichir le sol en azote pour les cultures associées et suivantes, et dont le port de l'appareil végétatif joue un rôle étouffant limitant les besoins en désherbage.

L'extension et la densification des vergers de case s'apparentent de plus en plus à la constitution de véritables agro-forêts au sein desquelles le parc de palmiers à huile progresse, subsponsanés mais aussi hybrides (variété *Tenera*) introduits depuis le début des années 1990 (mouvement accompagné par le PDRK, Projet de Développement Rural du Kapatchez). Ce mouvement se double d'un processus de « grignotage » de la palmeraie d'Etat installée à la fin de la période coloniale sur les finages villageois. Les cultures maraîchères destinées à la vente (aubergine, piment, gombo) progressent dans les jardins de case, et désormais en contre-saison sur les terres à l'interface entre versants et plaines estuariennes, qui s'accompagnent pour la plupart des familles d'achat d'intrants (engrais et pesticides), et sinon de l'utilisation des déjections produites par les petits élevages de volailles et de petits ruminants installés à proximité des habitations. (figures 4 à 6)

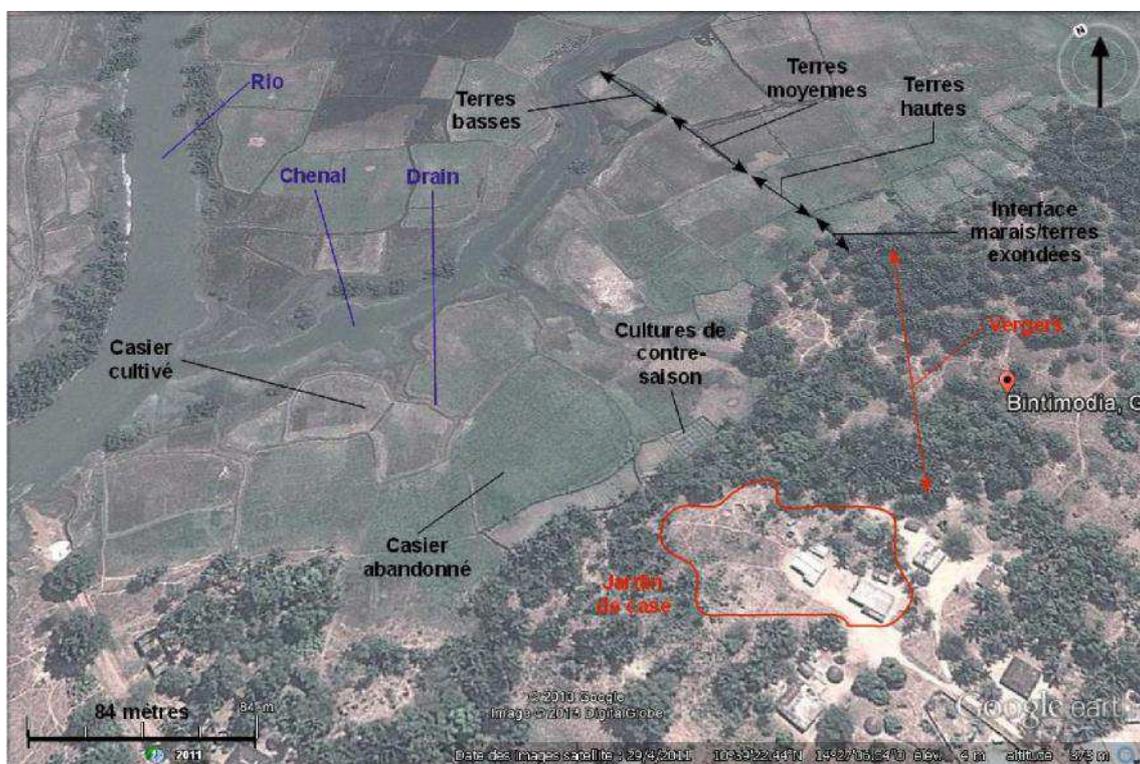


Figure 4. Organisation et mise en valeur des différents terroirs des villages de plaines estuariennes (Guinée maritime) (photo : Bastianelli, Plat (2013))



Figure 5. Cultures de contre-saison à l'interface entre marais et terres exondées : la faible profondeur de la nappe d'eau douce en saison sèche permet l'aménagement d'un puits et de pratiquer un arrosage manuel (source : Bastianelli, Plat (2013), d'après vue satellite Google earth)



Figure 6. Abris rehaussés pour volailles (à gauche) et chèvres (à droite) dont le plancher de type caillebotis permet la chute et collecte des déjections au sol (photos : auteur)

La situation est très semblable dans les villages de marais d'eau douce, qui composent également avec des surfaces de riziculture de plaine plus limitantes. Les populations n'ont pas réinvesti les espaces de riziculture inondée spoliés et transformés dans le cadre de la ferme d'Etat (BMP puis FAPA jusqu'en 1984) : un réaménagement en casiers apparaît trop exigeant en travail et trop peu rentable sur ces terres situées assez en amont du bassin versant, ne bénéficiant donc pas d'un renouvellement de la fertilité grâce aux vases déposées par les invasions marines, et où la rente de fertilité du couvert forestier initial a déjà été largement consommée. Ils continuent plutôt à exploiter les casiers aménagés dans les années 1970 afin de compenser cette expropriation. L'introduction et la diffusion dans les années 1990, dans le cadre du PDRK, de variétés de riz hâtives à cycle de trois à quatre mois ont temporairement contribué à accroître la production de riz à l'hectare sur ces nouveaux casiers, en

passant à deux récoltes de riz par an (l'une en saison des pluies, l'autre de contre-saison). De nombreuses familles n'ont cependant pas accès à ces casiers et se livrent également à une intensification en travail sur leurs terres de versants où la durée de friche est désormais passée sous la barre des cinq ans (arachide et recul du riz pluvial), dans les bas-fonds (palmiers à huile au centre ; cultures pluviales de tubercules, patate douce et manioc, en périphérie) et de plus en plus aussi sur les terres à l'interface entre marais et versant pour y pratiquer du maraîchage de contre-saison.

Dans les villages de tête de bassin versant, où l'on est passé en quelques décennies, de trois années de culture suivies de dix à douze années de friche, à deux années de culture pour cinq à sept années de friche, les conditions d'alimentation hydrique insuffisantes des bas-fonds situés ici en tête de bassin versant limitent l'installation de palmiers hybrides, souvent préférés dans les jardins vergers à des agrumes (orangers, citronniers) et à des anacardiés. Depuis quelques années, l'ensemble des familles tire un revenu complémentaire d'activités de charbonnage en mobilisant les ressources ligneuses des friches arbustives, commerce renforcé par la progression de la demande avec la rénovation de l'axe Kamsar/Conakry où la route est désormais goudronnée.

Avec la baisse des ressources fourragères en saison des pluies et le coût d'opportunité trop élevé de la main-d'œuvre masculine familiale pour le gardiennage de petits troupeaux, on assiste à une diminution du cheptel de petits ruminants. En parallèle, l'essor des cultures de contre-saison ne s'est rapidement plus accordé avec la vaine pâture des bovins en saison sèche, conduisant à l'arrêt de la transhumance effectuée jusque là à cette période de l'année par des éleveurs venus du piémont du massif du Fouta Djallon. Outre la place accrue de l'arachide sur les terres de versants et le recours à des apports ciblés sous forme chimique pour les productions maraîchères destinées à la vente, de nouvelles conduites d'élevage et une articulation renouvelée avec les cultures apparaissent, différentes selon les ressources dont disposent les familles, qui ont en commun de tenter de maintenir ces restitutions de fertilité tout en assurant un revenu complémentaire grâce à l'élevage. Les primo-occupants ont les moyens (financiers et fonciers) de confier leur troupeau plus vaste en gardiennage, conduit dans leurs casiers abandonnés et dans la strate herbacée des vergers, accompagné en vaine pâture durant la saison sèche et conduit au piquet en saison des pluies. A l'inverse, les familles d'origine balant arrivées ces dernières décennies et très peu dotées en terre appliquent la même intensification en travail à la conduite de leurs élevages qu'à celles de leurs autres productions, qui s'insèrent dans un processus de concentration poussée de la fertilité (vaches au piquet toute l'année et petit élevage porcin, installés à demeure à proximité du jardin de case).

2. Au Fouta Djalon : essor de la mise en culture des bas-fonds à la faveur du développement d'une filière pomme de terre et poursuite de l'embocagement dans la plaine des Timbis

A la fin des années 1980, la région de Timbi-Madina étudiée par P. Massebiau (2013) est le lieu d'implantation d'un projet de la coopération française autour de l'aménagement des bas-fonds d'un affluent de la *Fétoré (Laafouwol)* en périmètre irrigué (Laafou 1) (figure 7) afin d'y développer des cultures potagères de contre-saison pouvant facilement s'insérer dans le calendrier de travail tourné vers les cultures pluviales. A la demande des élites locales, la mise en valeur de ces périmètres s'oriente rapidement vers la production de pomme de terre, pour laquelle d'excellents rendements ont été enregistrés quelques années plus tôt dans la FAPA, sans que la récolte puisse être écoulee à l'époque, faute de marché. Les premiers essais de la culture de pomme de terre dans la région remontent en réalité à la période coloniale où le bas-fond de Laafou avait été monopolisé pour approvisionner en légumes les colons français présents dans la région (Diop, 2007). Ce bas-fond aménagé étant propriété de l'Etat guinéen, l'usufruit héréditaire des parcelles est octroyé aux agriculteurs candidats, ces derniers pouvant ensuite en céder l'usage à un tiers, en échange d'un dixième de la récolte. Dans les faits, rares semble-il ont été les descendants d'anciens villageois serviles qui ont pu prétendre au statut d'usufruitier sur ce périmètre (Massebiau, 2013).



Figure 7. Aménagements hydrauliques des périmètres irrigués : canal de dérivation du cours d'eau en amont (à gauche) et canal d'irrigation gravitaire au sein du périmètre aménagé (à droite) (photos : auteur)

Le travail du sol sur ces parcelles s'effectue à la houe et une rotation où se succèdent au cours de chaque année [pomme de terre / maïs + arachide / riz] est prônée, qui assure une occupation continue du sol, accompagnée de l'élaboration et de la vulgarisation d'itinéraires techniques normés : semences sélectionnées, compost, fientes de volailles, engrais NPK (17-17-17), superphosphate. L'apport majeur de fumure minérale et organique sur la culture de tête de rotation que constitue la pomme

de terre (figure 8) vise à assurer un effet précédent conséquent sur les cultures vivrières la suivant. L'observance stricte de l'itinéraire technique imposé sur ce périmètre irrigué, et notamment les achats d'engrais minéral complet, conditionne l'accès au crédit et aux fientes de volailles pour les agriculteurs cultivant ces parcelles (Massebiau, 2013).



Figure 8. Matières organiques (déjections bovines, paille, feuilles et déchets végétaux) (à gauche) utilisés pour constituer le tas de compost (à droite), fumure organique employée ensuite pour la conduite des cultures dans les périmètres irrigués (photos : auteur)

Cette succession culturale [pomme de terre / maïs + arachide / riz] (figure 9) s'étend à d'autres périmètres irrigués peu à peu aménagés dans les bas-fonds les plus larges où les parcelles sont cette fois déjà appropriées, dans le cadre de différents projets financés par la coopération internationale : 45 ha aménagés en 1988 par une ONG italienne dans le cadre du projet *Djougol*, aménagement sur 21 ha du bas-fond de Fodouyé (rivière *Koubiwo*) dans le cadre d'un projet financé par la FAO en 1993. Les parcelles demeurent dans ces cas attribuées à leurs propriétaires initiaux, qui sont aussi plus libres d'adapter les itinéraires techniques et les successions culturales mis en œuvre à leur disponibilité en trésorerie et aux besoins des familles.



Figure 9. Cultures suivant la pomme de terre dans un périmètre irrigué (à gauche) et dans un bas-fond non aménagé (à droite) (photos : auteur)

Au prix d'une intensification poussée en travail, la valeur ajoutée dégagée par hectare sur les bas-fonds s'avère très supérieure à celle enregistrée en culture pluviale de

défriche-brûlis sur les terres de versants. Cette succession culturale avec la pomme de terre en tête de rotation se diffuse ainsi rapidement dans la plupart des bas-fonds non aménagés et occupe souvent une partie du jardin de case des ménages qui ne disposent pas de terres dans les bas-fonds. Jusque là tacitement laissés à l'usage des populations implantées à leur proximité directe (villages des anciens villageois serviles), ces bas-fonds, qu'ils soient aménagés ou non, acquièrent une valeur nouvelle. Le retour parallèle au pays de nombreux descendants des anciens maîtres, expatriés sous le régime de Sékou Touré, conduit à des conflits fonciers autour de la propriété et de l'utilisation de ces bas-fonds, devenus une source potentielle de revenu agricole importante à condition de disposer de la main-d'œuvre suffisante pour les mettre en valeur. Ces conflits se soldent le plus souvent par le partage ou la vente du bas-fond aux descendants des anciens captifs qui l'exploitaient jusque là.

Il semble que les familles qui en disposaient aient reporté ainsi une part de leur main-d'œuvre sur ces bas-fonds au détriment des terres de défriche-brûlis, soulageant d'autant les espaces de cultures de versants et ralentissant le recul des friches pâturées, accessibles désormais toute l'année grâce à la stricte mise en défends de tous les espaces cultivés par embocagement. Ce rééquilibrage aurait alors été propice à un accroissement des transferts de fertilité et de matière organique vers les terres cultivées, nécessaires pour couvrir les besoins élevés en fertilisation organique de la pomme de terre.

3. En Haute-Guinée : une tendance au recul de la riziculture inondée au profit de la valorisation des versants par de nouvelles cultures de vente et de l'essor du maraîchage

Dans la moyenne vallée du Dion étudiée par T. Zniber (2013), la reconstitution progressive du cheptel bovin depuis le début des années 1980 permet à une partie des agriculteurs qui avaient dû revenir à un travail strictement manuel du sol d'accéder à nouveau à la traction attelée.

Sur les terres de versants, la poursuite de la réduction de la durée de friche et la hausse du nombre d'années de mise en culture avant de laisser le recrû s'installer, sont de plus en plus marquées à mesure que l'on se rapproche des villages. La situation est très différente d'un village à l'autre, selon le ratio entre le nombre de villageois et la surface agricole couverte par leur finage, et semble-t-il plus particulièrement critique pour Sabadou-Baranama, le plus densément peuplé. Seuls les agriculteurs équipés d'une moto peuvent envisager de valoriser les parcelles les plus éloignées des villages où le recrû atteint encore parfois trente ans. Dans certains villages, cette baisse de la durée de friche semble pour le moment poser plus de problème en termes de gestion des adventices que de renouvellement de la fertilité, mais certains agriculteurs signalent une baisse notable de rendement du riz en l'espace d'une génération. Ce développement accru des adventices semble se traduire

d'un regain d'intérêt pour l'association des cultures principales (riz, maïs, fonio, arachide) avec du mil, dont le port touffu particulièrement couvrant limite le développement des adventices. Depuis quelques années, lorsque les adventices s'avèrent trop envahissantes, les familles qui disposent de suffisamment de trésorerie s'équipent d'un pulvérisateur et réalisent un désherbage chimique sur les cultures de maïs, d'arachide et de riz, au moyen d'herbicides totaux ou sélectifs introduits dans la région par les commerçants locaux. (enquêtes ; Zniber, 2013)

La mise en culture des plaines alluviales en traction attelée s'est redéveloppée dès les années 1980 avec le croît du cheptel (figure 10), notamment sur les terres en position topographique intermédiaire moins soumises aux aléas de la crue que les terres basses (risque d'une inondation trop prolongée) ou les terres hautes (risque de décrue trop précoce), et généralement mises en culture pendant quatre à cinq ans avant d'être laissées en friche pâturée pendant autant d'années. Le labour à la traction attelée suivi d'un semis à la volée peut ainsi être réalisé avant d'entamer le travail du sol sur les terres d'interfluves. Un report croissant de la force de travail familiale vers ces terres d'interfluves semble cependant actuellement à l'œuvre, lié à une espérance de revenu supérieure depuis quelques années sur ce terroir, à la faveur de l'essor de filières commerciales. Le recours à la traction attelée va de pair avec le maintien d'un cheptel bovin support du renouvellement et de transferts de fertilité.



Figure 10. Troupeaux bovins gardés, conduits en saison sèche en vaine pâture dans les plaines alluviales en Haute-Guinée (photo : auteur)

Si le projet cotonnier conduit en Haute-Guinée au cours des années 1980 s'est soldé par un échec, notamment en raison de l'élémentaire concurrence entre la conduite de cette culture de rente et le calendrier de travail rizicole, celui-ci s'est accompagné de la mise en place d'infrastructures routières qui ont contribué à connecter plus intensément cette partie sud de la Haute-Guinée avec la ville voisine de Kankan, en plein essor. Dès la fin des années 1990, les agriculteurs de la région sont confrontés à une nouvelle demande en igname émanant des commerçants de Kankan pour

approvisionner le marché urbain et l'export en direction du Mali. La culture d'igname est exigeante en travail et la préparation des buttes particulièrement physique, car les tubercules amenés à se multiplier sont implantés à plus d'un mètre de profondeur (figure 12). En revanche, la préparation du sol peut s'effectuer à l'avance, en saison sèche, et cette culture vivrière commerciale s'insère ainsi globalement bien dans le calendrier de travail, tout en s'avérant particulièrement rentable à l'hectare, à condition de disposer de suffisamment de trésorerie pour acheter les tubercules à planter. Depuis les années 2000 et comme en Guinée maritime, les agriculteurs se tournent parallèlement vers la production de noix de cajou (figure 11). Peu gourmande en main-d'œuvre une fois installées, les plantations d'anacardiens requièrent en revanche une forte disponibilité en terre et en travail à l'implantation, qui entre en concurrence avec la préparation du sol en riziculture pluviale.



Figure 11. Parcelle d'igname cultivée en abattis-brûlis (à gauche) et plantation d'anacardiens (à droite) sur les terres d'interfluves (Haute-Guinée) (photos : auteur)

Ces nouvelles productions de vente, plutôt conduites par les hommes, se doublent de productions et d'activités de transformation intensives en travail conduites avant tout par les femmes, qui connaissent également une croissance sous l'influence de la demande de Kankan. Les productions maraîchères (gombo, légumes feuille, maïs, piment, tomate, aubergine...) progressent en cultures pluviales dans les jardins de case pour le foyer et la vente, et de plus en plus en cultures de contre-saison, pratiquées individuellement ou en groupe (parfois aussi par certains hommes) sur les bourrelets de berge ou dans les bas-fonds. Ces cultures maraîchères de contre-saison sont particulièrement exigeantes en travail, dont un arrosage quotidien (au moyen d'un arrosoir pour celles et ceux qui en sont équipés) et portent sur les mêmes productions que dans les jardins de case, complétées d'oignons, de carottes et parfois de salades. Un soin particulier est apporté à la fertilisation de ces potagers, par apport de fumier, de compost et de déchets ménagers. Les femmes exercent également de plus en plus d'activités de transformation permettant d'accroître sensiblement la valeur ajoutée de leur matière première : néré et karité dont les graines sont collectées en saison

pluvieuse et dont la transformation permet de confectionner des produits élaborés vendus sur le marché (poudre de néré, beurre de karité) ; arachides, vendues décortiquées ou réduites en pâte. (Zniber, 2013)

4. Guinée forestière : renouvellement des cultures de versants et progression de la mise en valeur des bas-fonds et micro-plaines alluviales

En Guinée forestière, C. Bourgart (2013) et A.L. Colombo (2013) expliquent une poursuite de la diminution de la durée de friche (variable selon les villages, désormais de six ou huit ans dans la région de Watanka, contre cinq ans à Guélo), de la baisse de rendement du riz pluvial et des difficultés à maîtriser les adventices. Ne pouvant compter qu'à la marge sur un report de leur force de travail vers la mise en valeur des bas-fonds, peu nombreux dans la région, et face à la diminution de la surface dont dispose chaque actif, les populations de la région de Watanka consacrent une part croissante de leur travail aux cultures de seconde année mises en place derrière le riz pluvial. La tendance est ainsi à la progression de l'arachide qui assure des restitutions de fertilité et qui peut être facilement commercialisé, cultivé en association avec du manioc dont le rôle vivrier va croissant. (figure 12)



Figure 12. Cultures annuelles d'abattis-brûlis en Guinée forestière : riz en association avec haricot, patate douce et manioc en première année (à gauche) ; arachide en seconde année (à droite) (photos : auteur)

Les agriculteurs ont également tendance à favoriser une densification du parc de palmiers subspontanés et les jeunes actifs, moins bien dotés en terre, consacrent une part croissante de leur temps de travail à la récolte des régimes, car l'huile de palme joue un rôle alimentaire toujours central dans ces villages tout en enregistrant une progression de la demande nationale tirée par les marchés urbains (figure 13). La riziculture inondée de bas-fonds se développe encore modestement à Watanka, pour le moment principalement le fait des migrants Malinké, venus d'abord comme

contractuels saisonniers à partir des années 1960-70 qui, désormais sédentarisés, valorisent les bas-fonds grâce à leur maîtrise technique (dont l'introduction du repiquage). Malgré la baisse des rendements et le développement accru des adventices, la majorité de la population assure encore son alimentation en riz sur la base d'une culture en pluvial, dont le semis a en revanche progressivement été avancé d'un mois, afin de permettre au riz de prendre de l'avance sur la croissance des adventices. (Bourgart, 2013)



Figure 13. Préservation des palmiers à huile spontanés sur les parcelles cultivées en abattis-brûlis (à gauche) et mode artisanal d'extraction de l'huile de palme en Guinée forestière (à droite) (photos : auteur)

A Guélo, la culture d'arachide en seconde année progresse, tandis que la riziculture pluviale se poursuit dans des conditions de plus en plus délicates quant au contrôle des adventices, qui conduit les agriculteurs qui en ont les moyens à recourir désormais à des herbicides. Les agriculteurs comptent donc de plus en plus pour se nourrir sur la riziculture inondée pratiquée dans les bas-fonds et les micro-plaines alluviales, lieu d'une intensification croissante en travail. Des cultures de contre-saison sont en effet désormais pratiquées en plus de la riziculture inondée sur ces espaces (à droite) : vivrières (maïs associé à la patate douce), elles compensent le recul de la production de riz des familles moins bien dotées en terre ; maraîchères (piment, aubergines, gombo, légumes feuilles) (figure 14), elles répondent à la demande croissantes des commerçants de Guéckédou qui viennent s'approvisionner jusqu'à Guélo, désormais bien desservi par la route et permettent de dégager un revenu complémentaire. (Colombo, 2013)



Figure 14. Culture de contre-saison (maraîchage et manioc) dans les micro-plaines alluviales et les bas-fonds à Guélo (Guinée forestière) (photos : auteur)

A l'instar du reste de la Guinée forestière, la reprise de la production de café s'est faite au rythme de l'évolution des cours. L'installation de nouvelles plantations s'accélérent depuis 2007-2008, par rajeunissement ou remplacement des vieilles plantations, qui s'étendent progressivement sur les terres de versants intégrées jusque là dans les secteurs de cultures d'abattis-brûlis destinées aux strictes productions vivrières. Plus que des plantations pures de café, il s'agit davantage d'agro-forêts qui associent aux caféiers, palmiers à huile, kolatiers, bananiers, avocatiers, cacaoyers, etc. (figure 15).



Figure 15. Agro-forêt en cours d'installation associant notamment palmier à huile, kolatier, caféier et bananier en Guinée forestière (photo : auteur)

La réduction des superficies en friche liée à l'extension des cultures pluviales, à la reprise des cultures pérennes, voire au développement de nouvelles cultures de contre-saison, conduit au recul de la place des ruminants dans ces systèmes agraires de Guinée forestière. A Watanka, l'accroissement démographique et l'essor rapide de ces cultures pérennes sur les terres de versants rendent le secteur des cultures

annuelles insuffisant pour satisfaire toute la population et semblent avoir précipité le bouleversement de l'organisation du système agricole en entraînant pour la première fois en 2013 l'arrêt de l'assolement réglé organisé sur les terres de versants conduites en abattis-brûlis. Les petits ruminants qui, laissés en divagation, risqueraient d'endommager les cultures désormais dispersées dans le finage sans protection, sont depuis interdits par la communauté villageoise. A Guélo, les bovins, plus exigeants en fourrages, ont progressivement disparu et ne demeurent que les petits ruminants conduits au piquet. (Bourgart, 2013 ; Colombo, 2013)

5. Des tendances productives communes au sein de l'agriculture familiale guinéenne sous l'influence du changement de politique économique

a) Extension des surfaces en culture pluviale et évolutions de l'assolement et des itinéraires techniques face à la diminution induite de la durée des friches

Au sein de chacun des systèmes agricoles étudiés, la tendance est à l'accroissement des surfaces mises en culture chaque année, principalement grâce à une réduction de la durée de friche sur les espaces de culture pluviale conduits en abattis- ou défriche-brûlis. Cette progression des cultures pluviales sur la friche peut potentiellement fragiliser à la fois les restitutions de fertilité et de matière organique, réduire la capacité de contrôle des adventices permis par la friche, limiter les disponibilités fourragères pour le bétail et par là même les transferts de fertilité dont il peut être le support.

Dans l'ensemble, si la production de riz pluvial demeure toujours centrale dans les systèmes agricoles étudiés (à l'exception des villages de Guinée maritime dont le finage se compose avant tout de plaines estuariennes), la progression des cultures annuelles au détriment de la friche sur les terres cultivées en abattis- ou défriche-brûlis s'effectue aussi au profit d'autres cultures pluviales, moins sensibles aux effets de la diminution de la durée de la friche sur les restitutions de fertilité et le développement des adventices, telles que l'arachide, certains tubercules (manioc, taro, patate douce) et le maïs, plus facile à sarcler du fait de son absence de tallage, rendu plus compétitif pour la lumière grâce à son port et moins sensible aux nématodes dont le développement est favorisé lorsque le nombre d'années de cultures successives augmente (ou lorsque la durée du vide sanitaire que constitue la friche se réduit). Ces cultures vivrières contribuent à préserver la sécurité alimentaire des foyers tout en offrant des possibilités de commercialisation en direction des marchés urbains si nécessaire.

b) Intensification en travail et productions à plus haute valeur ajoutée pour compenser la diminution des superficies par actif familial

Face à un finage villageois limité, la seule progression des surfaces cultivées chaque année sur les espaces valorisés en abattis- ou défriche-brûlis ne suffit le plus souvent plus à compenser la progression démographique de la population agricole. Chaque nouvelle génération de ménages familiaux compose avec des superficies par actif familial généralement plus réduites que celles de ses aînés et se livre à une intensification en travail par unité de surface afin de maintenir son revenu tout en disposant de moins de terres.

Les plus faibles rendements enregistrés en riziculture pluviale peuvent être compensés par la pratique de la riziculture inondée, plus intensive en travail, lorsque les producteurs ont accès aux espaces où elle peut être conduite (bas-fonds, plaines estuariennes, plaines alluviales) et, comme nous le verrons, dans les limites offertes par leur calendrier de travail, leur équipement et les aléas intrinsèques aux régimes hydrauliques sur ces espaces.

De nouveaux terroirs (bas-fonds, bourrelets de berge, terres hautes des plaines) sont valorisés pour développer des cultures potagères de contre-saison, tandis que des cultures vivrières commerciales (igname, pomme de terre) plus intensives en travail s'étendent sur les terres de versants en culture pluviale.

c) Saturation du calendrier de travail agricole et recherche d'activités complémentaires

Dans un contexte où le foncier est le premier facteur limitant pour une majorité de la population agricole, ces changements productifs s'intègrent dans une démarche visant à saturer le calendrier de travail en comblant progressivement les périodes de creux relatif pour la main-d'œuvre familiale tout en s'efforçant de ne pas alourdir les périodes de pointes de travail (ou alors en trouvant les leviers techniques ou d'organisation du travail permettant de les lever). Cette tentative repose sur la complémentarité entre les différents écosystèmes cultivés auxquels ces producteurs ont accès et concerne tous les types de main-d'œuvre familiale (masculine, féminine, jeunes) dans leurs tâches et calendriers spécifiques et englobe à la fois les activités de transformation des produits agricoles, mais aussi d'éventuelles activités salariées, agricoles ou non.

A l'image des mécanismes décrits par C. Bourgart (2013) dans la région de Watanka, cette complémentarité s'illustre aussi à l'échelle des systèmes agraires, avec des échanges monétarisés de travail dans l'année, selon les terroirs auxquels chaque catégorie d'agriculteurs accède, les surfaces cultivées et les aptitudes et disponibilités de la force de travail familiale. Par exemple, les foyers de nouveaux arrivants qui disposent de l'accès à un bas-fond mais de faibles surfaces sur les versants,

combinent riziculture inondée de bas-fonds et cultures pluviales de riz et d'arachide en abattis-brûlis. En février et mars, ces familles peuvent vendre une partie de leur force de travail masculine pour la préparation des champs d'abattis-brûlis, tandis qu'elles embauchent des contractuels « grimpeurs », qualifiés pour la récolte des noix de palme, techniques que ne maîtrisent pas les hommes du foyer. En juillet, les hommes de ces familles récemment installées se louent pour défricher des parcelles de café (n'en possédant pas eux-mêmes) et sous-treatent le défoncement de leur bas-fond, tâche physiquement plus pénible, à des travailleurs saisonniers ou à de jeunes actifs du village encore peu dotés en terre.

d) Le continu réajustement de l'articulation entre cultures et élevages

Le recul des superficies de friche disponibles pour le pâturage des ruminants fragilise ces élevages dans les différents systèmes agraires étudiés et avec eux les restitutions et transferts de fertilité dont ils sont le support, allant parfois jusqu'à la mise en défends des terres cultivées par le bannissement récent du bétail du finage villageois. Les travaux conduits montrent que cette étape critique peut n'être que transitoire, souvent au prix d'une intensification en travail appliquée à la conduite des élevages (ruminants conduits au piquet, développement de petits élevages de monogastriques comme l'élevage de porc en Guinée maritime et en Guinée forestière) et qui accompagne au sein des unités de production celle apportée aux cultures par une concentration accrue de la fertilité (jardin de case, cultures potagères, agro-forêts à bananiers, etc.). Le recours à des bouviers pour des troupeaux d'assez grande taille, ou conduits de façon collective, permet également de maintenir des ruminants sans risquer d'endommager les cultures ni en n'investissant trop de main-d'œuvre dans la protection des espaces cultivés, a fortiori si de nouveaux espaces pâturables se libèrent (plaines estuariennes de Guinée maritime où la riziculture inondée n'est plus praticable par exemple). La situation extrême, développée depuis plusieurs décennies au Fouta Djallon, consiste à mettre en défends les espaces cultivés, par ailleurs lieu d'une forte intensification en travail et d'une concentration de la fertilité, au prix d'un investissement conséquent en travail (large fossé bordant les passerelles, haies vives ou palissades) (figures 16 à 18) doublé de colliers protecteurs apposés sur les petits ruminants et leur empêchant de traverser les haies.



Figure 16. Progression de l'embocagement des parcelles sur les interfluves dans la vallée d'épandage des Timbi entre 2004 (gauche) et 2013 (droite) (source : photos satellites GoogleEarth, 2004, 2013)



Figure 17. Parcelles entourées de haies mortes ou vives sur les interfluves de la vallée d'épandage des Timbi. (photos : auteur)



Figure 18. Préparation de l'enclosure d'une parcelle : creusement d'un fossé encadrant et constitution d'une levée de terre plantée de pousses d'arbustes, future haie vive. (photo : auteur)

e) Une agriculture familiale qui alimente de façon croissante des circuits commerciaux tournés vers les marchés guinéens, sous-régionaux et internationaux

Avec le redéploiement des activités commerciales depuis la chute du régime de Sékou Touré, on assiste à la constitution de filières pour les principaux produits vivriers ou de rente, dont le fonctionnement le plus souvent peu formalisé se révèle d'une grande souplesse et où les commerçants s'appuient sur un dense réseau de collecte jusque dans les villages. Ces circuits alimentent des flux vivriers en direction des centres urbains, tout particulièrement pour les deux piliers de l'alimentation guinéenne que constituent le riz et l'huile de palme.

A l'échelle de la sous-région, d'anciennes routes commerciales préexistantes à la colonisation et en dormance durant la Première République sont remobilisées en épousant les nouvelles demandes émanant des pays frontaliers : arachide au Sierra Leone, pomme de terre au Sénégal, igname au Mali, etc.

Sous l'influence de la reprise à la hausse des cours sur les marchés internationaux de certains produits tropicaux de rente (noix de cajou, café) durant les années 2000, on assiste au développement de ces productions pérennes sur les espaces dévolus aux cultures pluviales en abattis-brûlis. Moins intensives en travail et très dépendantes de l'évolution des cours, elles résultent plutôt de stratégies opportunistes de la part des catégories sociales dont l'accès au foncier et au capital sont les plus favorables. La progression des prix du café et de l'huile de palme au cours des années 2000 conduit néanmoins certains jeunes actifs moins bien dotés en terres à convertir une part croissante des parcelles d'interfluves dont ils disposent et initialement dédiées aux productions vivrières en abattis-brûlis, en agro-forêts associant productions vivrières et cultures pérennes de rente.

III. Des possibilités accrues d'accumulation en agriculture qui renforcent et accélèrent la différenciation sociale entre catégories de producteurs

1. Cultures de vente et climat de prix agricoles élevés conduisent les élites agraires à exercer une emprise croissante sur les ressources foncières

a) Hausse du prix du riz face à des capacités de valorisation et d'accès inégales aux espaces les plus productifs en riziculture inondée

Face à la baisse de rendement enregistrée en riziculture pluviale et à un accès au foncier de plus en plus limitant, la riziculture inondée s'avère être le mode de culture du

riz le plus productif par hectare, moyennant un investissement important en travail. Les terroirs où elle peut être pratiquée (terres de bas-fonds, plaines littorales, plaines et micro-plaines alluviales) sont souvent limités en superficie et parfois attribués de longue date à leurs premiers aménageurs (casiers rizicoles des plaines estuariennes en Guinée maritime) ou aux primo-occupants (bas-fonds non aménagés en Guinée forestière).

En Guinée forestière, la productivité du travail supérieure enregistrée en riziculture inondée dans les bas-fonds, renforcée par le prix en hausse du riz dans les années 2000 et par la demande urbaine croissante en riz local, attise l'intérêt des producteurs pour ces bas-fonds dans les villages qui en sont largement dotés comme Guélo. A.L. Colombo (2013) relève ainsi que les prêts de ces bas-fonds se font de plus en plus rares et sont remplacés par la location, réservée aux agriculteurs qui disposent de suffisamment de trésorerie en début de campagne pour y accéder. Les propriétaires essaient d'ailleurs le plus possible de valoriser bas-fonds et micro-plaines pour leur propre compte, quitte à faire appel à de la main-d'œuvre salariée, et ce même lorsqu'ils sont absentéistes car désormais installés en ville. L'organisation du travail contractuel est alors confiée à un parent demeuré au village et la production est rapatriée en ville pour l'autoconsommation de la famille.

De semblables mécanismes s'observent en Guinée maritime, où le recul des superficies exploitables et des rendements moyens espérés par hectare dans les casiers rizicoles fragilise les familles qui accédaient jusque là à ces casiers par des prêts (Bastianelli, Plat, 2013).

Malgré le contexte incitatif des prix du riz, la pratique de la riziculture inondée dans certains terroirs peut ne s'avérer économiquement rentable que pour les producteurs qui bénéficient des ressources suffisantes en capital et/ou en matériel.

En Haute-Guinée, l'accès à la traction moto-mécanisée bouleverse les possibilités de mise en valeur des plaines alluviales. Les anciens propriétaires de tracteurs datant de Sékou Touré ont pu généralement conserver cet équipement grâce à l'entretien régulier de ces tracteurs, âgés aujourd'hui de quarante à cinquante ans, et cultivent chaque année entre 4 et 10 ha de plaines. Une activité de prestation de services (labour des plaines au tracteur) contribue à rentabiliser ces investissements réguliers, en leur permettant de disposer d'une rentrée d'argent garantie, même les années où leur propre récolte de riz serait moins bonne.

La fraction des producteurs équipés de la traction attelée qui en ont les moyens paient toujours pour faire labourer leurs plaines au tracteur en saison sèche la première année de mise en culture afin d'éliminer les adventices les plus envahissantes (*Imperata cylindrica*), voire emploient du glyphosate, puis effectuent près de quatre

mois plus tard un second et rapide travail du sol en traction attelée juste avant le semis à la volée, en tout début de saison des pluies. (Zniber, 2013)

Sans renoncer à la mise en valeur des terres d'interfluves par des cultures pluviales, le gain de temps de préparation du sol permet aussi à ces agriculteurs de couvrir un plus large éventail topographique au sein des plaines alluviales en accompagnant le rythme parfois rapide de la crue, depuis les parcelles en position plus basse qui sont envahies plus tôt par l'eau, jusqu'à celles situées sur les terres les plus hautes et semées en dernier.

Le recours total ou partiel à la traction motorisée pour préparer le lit de semence, permet ainsi aux agriculteurs qui en ont les moyens d'élargir leur surface de riziculture inondée, à condition de pouvoir faire face aux tâches demeurées manuelles qui constituent désormais les principales pointes de travail : récolte et vannage. Le recours à de la main-d'œuvre salariée féminine a prévalu jusqu'à ces dernières années pour ces deux tâches.

b) Des cultures commerciales moto-mécanisables qui bouleversent les espérances de gains sur les terres de défriche-brûlis

Le riz n'est pas la seule culture pour laquelle certains producteurs guinéens ont recours à la traction motorisée. Dès le début des années 2000, la culture de la pomme de terre pratiquée dans la plaine des Timbis (Fouta Djalon), cantonnée jusque là aux bas-fonds, a été largement introduite sur les terres de versants, parfois même avec recours à l'irrigation permettant une culture de contre-saison. Les successions culturales sur deux années [riz ou fonio // friche pâturée] sont remplacées par des rotations [pomme de terre / riz] sur un an (si possibilité d'irriguer) ou [pomme de terre // fonio] sur deux ans, où la friche annuelle a disparu au profit d'une occupation continue du sol lorsque la culture de la pomme de terre peut être irriguée, et sinon de façon systématique en saison des pluies. Cet essor rapide, facilité par la recherche continue de nouveaux débouchés portée par les organisations locales de producteurs, bouleverse en profondeur le fonctionnement du système agraire de Timbi-Madina depuis une dizaine d'années.

Si la culture de la pomme de terre dans les bas-fonds est demeurée avant tout manuelle et moins soumise à des écarts élevés de productivité du travail, la topographie des parcelles en milieu et bas de versants et le prix élevé de la pomme de terre au regard des céréales vivrières ont permis aux familles qui en avaient les moyens de mécaniser la pointe de travail principale que constitue la préparation du sol (traction attelée en propriété ou en location) et de mettre plus largement en culture ces terres de versants.

La progression de la culture de la pomme de terre sur les versants a rapidement connu une deuxième phase de développement, depuis le milieu des années 2000 et sous forme moto-mécanisée cette fois (figure 19), menée par des grands propriétaires fonciers de la région disposant d'une forte disponibilité en capital qui s'avère bien rentabilisé par cette production de rente. Les écarts de productivité du travail enregistrés entre préparation du sol mécanisée et moto-mécanisée sont considérables : quatre jours pour labourer un hectare à l'aide d'un attelage de deux bœufs, contre deux heures par hectare avec un tracteur de 60 à 80 cv (Massebiau, 2013). (figure 20)



Figure 19. Matériels de culture et d'irrigation employés au sein de certains systèmes de production patronaux ou capitalistes pour pratiquer la culture de la pomme de terre sur les versants (photos : auteur)



Figure 20. Ecarts de productivité du travail en culture de pomme de terre sur les versants : parcelle de quelques centaines de m2 de planches façonnées à la houe (à gauche) et parcelle de plusieurs hectares avec labour au tracteur (à droite) (photos : auteur)

Les inégalités enregistrées dans les niveaux d'équipement s'étendent à l'accès au foncier et aux intrants. Leur forte disponibilité en capital permet aux grands propriétaires d'exploiter des superficies croissantes par achat et/ou location de terres. Grâce à leur véhicule et à leur activité parallèle de commerce, ils disposent également d'un accès privilégié aux intrants (semences, fumure organique et minérale, herbicides), achetés même parfois dans les magasins d'Etat de Labé à prix subventionnés, qu'ils peuvent transporter et dont ils font eux-mêmes négoce ensuite à Timbi-Madina.

c) Des cultures de rente extensives en travail sur les terres d'abattis-brûlis

En Guinée forestière, les terres à la disposition des plus grandes familles (droit de hache), leur position sociale dans le village et le capital accumulé offrent des conditions favorables à l'accroissement de leurs surfaces d'agro-forêts à base de caféiers sur les terres de versants, en mobilisant des contractuels pour installer ces plantations moins exigeantes en main d'œuvre que les cultures annuelles une fois la plantation installée. C'est particulièrement le cas à Guélo, où l'installation de nouvelles plantations semble actuellement privilégiée à la réhabilitation des vieilles parcelles et contribue à asseoir les possessions foncières.

A Watanka, quelques familles dont l'un des membres a pu accumuler du capital à la faveur d'une activité à l'extérieur, développent depuis quelques années des plantations pures de café ou de palmiers à huile, basées sur des variétés à plus haut potentiel de rendement. Ces cas demeurent pour le moment isolés, qui supposent un accès privilégié au foncier et au capital, ces variétés n'exprimant leur potentiel qu'au prix d'apports élevés d'éléments minéraux, sous la forme d'engrais de synthèse pour les producteurs enquêtés. Le développement de ces cultures de rente demeure pour l'instant d'autant plus modeste que le caractère enclavé de la région de Watanka,

desservie par une piste accidentée et non asphaltée, constitue un obstacle important à l'acheminement en ville d'une abondante production d'huile de palme ou de café. D'autre part, les techniques traditionnelles d'extraction de l'huile de palme ne sont pas compatibles avec le traitement des régimes de variété Tenera, dont le noyau beaucoup plus réduit et la chair épaisse offrent un rendement en huile nettement supérieur à celui des variétés de palmiers sub-spontanés, à condition d'avoir les moyens financiers de s'équiper pour en assurer la transformation (figure 21).



Figure 21. Plantation de palmiers à huile de variété Tenera dans la région de Watanka (Guinée forestière) (photo : auteur)

Dans les villages de Guinée maritime situés en tête de bassin versant, le développement de plantations d'anacardiens depuis les années 2000 est principalement le fait des primo-arrivants qui ont les moyens de consacrer une parcelle d'abattis-brûlis à cette culture de rente sans trop fragiliser l'alimentation de la famille en mobilisant, grâce à leur statut social, une part croissante du finage villageois au détriment des migrants récents qui ne sont pas jugés prioritaires.

2. Un bouleversement des rapports sociaux de production en agriculture

Les effets de la rentabilité accrue depuis quelques années de certaines denrées de base (riz local) et d'autres productions commerciales ne se limitent pas à la plus grande emprise foncière des catégories sociales les mieux pourvues, mais s'étend également dans certaines régions au développement d'un marché foncier et au durcissement des modalités d'exercice du faire-valoir indirect. En Guinée maritime, le prêt de terres à durée de bail tacitement indéterminée est remplacé de façon croissante par une location annuelle, renégociée à chaque campagne, pour laquelle le coût du fermage de chaque casier rizicole augmente et oblige les locataires à effectuer des prestations de travail chez le propriétaire pour tenter de pérenniser leur accès à ces parcelles. Dans la plaine des Timbis (Fouta Djalon), le marché foncier qui s'est

progressivement développé est depuis quelques années marqué par une flambée des prix à la location comme à l'achat, à la faveur du rapide développement des cultures de pomme de terre sur les terres de versants.

Qu'une partie de la culture soit moto-mécanisable ou pas, tout ou partie des pointes de travail de ces différentes cultures demeurent strictement manuelles et dépassent largement les capacités de la main-d'œuvre familiale de ces grands propriétaires. La pérennité et la rentabilité de ces unités de production reposent ainsi sur le recours au salariat et donc à l'existence de catégories sociales paysannes dont l'accès au foncier est suffisamment réduit et précaire pour devoir se résoudre à vendre leur force de travail afin de permettre la survie de leur famille.

En agriculture familiale, des rapports d'entraide inégaux entre aînés et cadets et la rémunération à la tâche de jeunes actifs, encore peu dotés en terre afin qu'ils puissent accumuler du capital et fonder un foyer (grimpeurs récoltant les régimes de palmier à huile par exemple) ne sont pas nouveaux. En contribuant à retenir les jeunes actifs au village, ces activités permettent aux aînés de continuer à compter sur le travail de leurs cadets pour alimenter la famille élargie, tout en leur laissant des disponibilités ponctuelles afin de travailler pour leur propre compte. Les possibilités multiples de valorisation commerciale des produits agricoles au sein de réseaux d'échanges nouveaux ou se redéployant à l'échelle de la sous-région démultiplient en revanche la demande potentielle et donnent une ampleur nouvelle et croissante à ces phénomènes.

***a) Monétarisation, contractualisation et usure en Guinée maritime :
quand fermage et salariat remplacent progressivement prêt et
entraide dans les plaines estuariennes***

Dans les plaines littorales, la hausse du prix du riz au cours des années 2000 renchérit l'intérêt pour les casiers rizicoles demeurés exploitables, en plaines estuariennes comme en marais d'eau douce. L. Bastianelli et M. Plat (2013) relèvent que les prêts à court terme en échange d'un appui ponctuel en travail et d'un modeste loyer en nature ont évolué vers des prêts annuels avec loyer en argent et prestation complémentaire en travail laissé à la discrétion du locataire, le propriétaire se réservant la possibilité de louer l'année suivante au plus offrant.

Ce faire-valoir indirect est encadré par des formes de location de plus en plus monétarisées et formelles, visant tout à la fois à sécuriser le paiement du loyer pour le propriétaire et à assurer une jouissance plus pérenne de la parcelle pour le locataire. « Contrat » et « bail » se développent : le premier correspond à la location d'une parcelle pour une durée pluriannuelle prédéterminée (six à huit ans en général) avec versement de l'intégralité des années de loyer dès le début du contrat ; le second repose sur le versement d'une somme d'argent par le locataire, restituée à l'identique

par le propriétaire lorsque celui-ci souhaite récupérer sa parcelle, le loyer s'élevant ainsi à la perte de valeur de la monnaie sur cette période, non négligeable compte tenu de l'inflation régnant en Guinée.

A l'hectare, un loyer annuel pour des casiers dont on ne disposera qu'un an ou deux et installés en terres basses ou hautes où la riziculture inondée est davantage soumise aux aléas, s'élève aujourd'hui à environ 150 000 GNF (17 euros). Ce loyer atteint 1 000 000 GNF (115 euros) par hectare pour l'accès durant cinq à quinze ans à des casiers en situation topographique plus favorable (terres intermédiaires de plaine estuarienne). Ces nouvelles règles d'accès aux casiers rizicoles ne peuvent être honorées par toutes les catégories sociales et fragilisent d'autant plus les familles pauvres locataires de casiers dont les disponibilités en trésorerie sont les plus faibles, réduites à devoir changer chaque année de casier et à n'accéder qu'à ceux installés dans les topographies les moins favorables.

Cette précarisation alimente un exode rural des jeunes actifs agricoles issus des familles pauvres vers les zones urbaines où ils espèrent trouver un revenu complémentaire, qui permette aux plus jeunes de participer plus largement au budget familial et à ceux en âge de fonder un foyer ou déjà avec une famille à charge de compenser leur surface agricole réduite. Il semble d'ailleurs qu'il devienne trop peu rentable pour ces jeunes actifs de s'intégrer dans un groupe d'entraide de type kilé où ils seraient forts pourvoyeurs de travail pour une contrepartie trop modeste en raison de leurs superficies agricoles de plus en plus faibles. Face aux possibilités limitées d'emplois urbains, de nouvelles formes de groupes de travail agricole s'organisent, rassemblant des groupes de jeunes de 12 à 25 ans payés à la tâche (constitution des buttes de manioc ou de taro, billonnage, réfection des digues). Ce jeune salariat agricole progresse, probablement renforcé par la hausse du coût de la vie liée à l'émergence de nouveaux besoins de consommation et sous l'impulsion de la rentabilité croissante de certaines productions agricoles destinées à la vente (dont le riz) pour les catégories sociales les mieux pourvues en terre et en capitaux.

Face à de nouveaux et divers besoins en trésorerie (soudure alimentaire, intrants, fermage, etc.), les catégories sociales qui disposent d'un réseau familial en ville voire à l'étranger, disposent du capital nécessaire pour se lancer dans des activités d'usurier. Les taux d'intérêts pratiqués pour ces crédits informels sont élevés, mais ils ont souvent la préférence des agriculteurs en raison de la plus grande souplesse qui leur est offerte lors du remboursement.

b) La reconstitution d'une catégorie sociale de paysans ultra-précaires dans le Fouta Djallon ou comment revenir au servage ?

Comme explicité par P. Massebiau (2013), la reprise en main d'une partie des bas-fonds par de grands propriétaires de la plaine des Timbis qui se consacraient jusque là

à d'autres activités, souvent de négoce, a rapidement rendu nécessaire le recours à de la main-d'œuvre salariée. La plupart des familles des descendants de captifs mobilisant désormais leur main-d'œuvre pour valoriser leurs propres terres, ces grands propriétaires ont attiré depuis les petites régions du Fouta Djalon n'ayant pas connu ce développement rapide de cultures à haute valeur ajoutée, des agriculteurs pauvres ne parvenant plus à faire vivre leur famille, afin de travailler dans leurs bas-fonds en saison sèche.

L'essor de la culture de la pomme de terre sur les versants a accéléré la sédentarisation de ces salariés agricoles dans la région de Timbi en offrant désormais des tâches agricoles toute l'année. En effet, si au sein de ces nouveaux systèmes de type patronal les pointes de travail lors de la préparation du sol ou du désherbage peuvent être levées par le recours à la traction motorisée (motoculteur) et aux herbicides, de nombreuses opérations culturales demeurent manuelles et très exigeantes en travail (récolte, tri,...) (figure 22). Le niveau de rémunération consenti peut être d'autant plus bas que ces salariés agricoles se voient souvent confier par leurs employeurs une petite parcelle afin d'établir un jardin de case assurant une partie des besoins alimentaires de la famille. L'installation dans la plaine des Timbi de ces salariés agricoles a progressivement permis à certains producteurs familiaux



d'accroître leur superficie cultivée en pomme de terre en embauchant ponctuellement ces nouveaux arrivants.

Figure 22. Journaliers employés dans la récolte et le tri de la pomme de terre des exploitations patronales et capitalistes (photos : Massebiau (2013))

En recréant une catégorie sociale d'ultra-précaires puisés dans les familles les plus pauvres des plateaux centraux du Fouta Djalon, l'élite sociale et économique du Fouta Djalon renouvelle les rapports sociaux extrêmement inégalitaires qui soumettaient autrefois des paysans réduits au servage à de grands propriétaires nobles, auxquels la paysannerie des Timbi avait peu à peu réussi à se soustraire depuis cinquante ans. Ironie du sort, ce sont même parfois certains descendants de captifs, affranchis et progressivement enrichis grâce à d'autres activités (armée, commerce) et devenus patrons, qui emploient aujourd'hui ces paysans pauvres.

c) Inégalités d'équipement et évolutions des rapports de parenté en Haute Guinée : une captation accrue de la main-d'œuvre des cadets par les aînés les mieux dotés en capital

Comme observé dans toutes les petites régions de Guinée couvertes par cette étude, les enquêtes que nous avons effectuées dans la moyenne vallée du Dion témoignent d'une réorganisation progressive des systèmes lignagers et des rapports de production entre aînés et cadets qui tendent à réduire l'emprise des premiers sur les seconds, qui permettent une accumulation plus précoce pour les jeunes actifs agricoles tout en les maintenant dans la région et en confortant leur participation à de nombreuses tâches agricoles sous l'autorité du chef de la famille élargie. Le surplus créé par les jeunes actifs grâce à leur travail sur les parcelles familiales leur est ainsi désormais en partie redistribué, en nature ou en argent. Cette tendance semble plus récente dans la moyenne vallée du Dion qu'en Guinée forestière et en Guinée maritime où prédomine une agriculture manuelle, car les cadets demeurent en Haute-Guinée doublement tributaires de leurs aînés, pour l'accès au foncier mais aussi à la traction attelée.

Nombreux sont les jeunes actifs et les jeunes ménages à se livrer à des activités agricoles de prestation de service sur les tâches manuelles les plus exigeantes en travail qui concernent les productions vivrières dont tout ou partie peut être destiné à la vente : récolte et vannage du riz, constitution des buttes pour la culture d'igname, désherbage de l'arachide et des tubercules (igname, manioc), etc. L'émergence de nouvelles filières commerciales (igname) et l'accroissement du prix et de la rentabilité de certaines productions agricoles ces dernières années (riz, arachide) conduisent en effet les agriculteurs qui en ont les moyens (accès à la traction attelée, trésorerie suffisante renforcée par des apports familiaux extérieurs, accès aux plaines et bas-fonds) à mobiliser de façon croissante, via le salariat, les jeunes actifs dont la productivité du travail est limitée dans leur famille par le seul recours à la houe, et à capter au passage une partie de la richesse créée.

Ces pratiques s'insèrent bien dans la tendance à l'autonomisation des jeunes actifs et contribuent à la renforcer : les jeunes ménages qui ne sont pas limités en terre accumulent ce salaire pour commencer par louer un attelage, accroître leur surface cultivée, vendre une partie de la production, puis espérer à terme disposer de suffisamment de capital pour s'équiper de la traction attelée. Pour les jeunes actifs limités en terre, cette accumulation ne peut passer que par une intensification en travail sur leurs surfaces agricoles réduites, à condition de trouver des productions et des débouchés suffisamment rémunérateurs.

Ce phénomène de redistribution d'une partie de la valeur ajoutée créée dépasse ici le strict cadre familial et marque une évolution vers des rapports sociaux marchands, tout en permettant aux aînés qui en ont les moyens de capter à leur avantage la capacité productive de ces jeunes grâce au salaire proposé. Tout se passe comme si les

familles ne pouvant pratiquer qu'une agriculture manuelle prenaient à leur charge la production d'une force de travail qui bénéficie ensuite en partie aux familles disposant de la traction attelée et de plus vastes surfaces, à même de valoriser cette main-d'œuvre à un plus haut degré de productivité du travail sans avoir eu besoin d'en assumer la reproduction.

d) *Main basse sur les bas-fonds en pays kissi et circulation inégale du travail en pays toma (Guinée forestière)*

Dans la région de Guélo (Guinée forestière), A.L. Colombo (2013) indique que les familles déjà particulièrement bien dotées en terres de bas-fonds et de micro-plaines (situation parfois liée à leur statut d'autorité politique dans le village) sont en mesure de louer sur ces espaces des parcelles supplémentaires, mises en valeur par des salariés agricoles. La production de riz enregistrée dépasse désormais nettement les besoins familiaux et ce surplus est stocké, pour être revendu à un prix élevé dans le village en période de soudure. Certaines se lancent même depuis peu dans un travail mécanique du sol en louant un attelage dans des villages voisins où le développement de la traction attelée est en cours. Le recours croissant à des herbicides par cette catégorie de producteurs accompagne ce gain de productivité du travail enregistré dans la préparation du sol et permet de limiter désormais le recours à de la main-d'œuvre salariée à la seule récolte.

Dans la région de Watanka, les modalités complexes de la circulation du travail entre les différentes catégories d'agriculteurs dessinent des rapports inégaux entre 1) des familles insuffisamment dotées en terre réduites à être fournisseuses nettes de main d'œuvre, souvent sur les tâches physiquement les plus pénibles (défoncement des bas-fonds) ou requérant un savoir-faire particulier mais comportant aussi des risques (grimpeur collectant les régimes de palmier à huile), 2) des familles qui reçoivent autant d'heures de travail qu'elles n'en donnent mais en sous-traitant les tâches plus pénibles à la catégorie précédente, 3) des agriculteurs qui disposent de suffisamment de terres pour être employeurs nets de main d'œuvre salariée auprès de familles installées depuis peu dans le village ou de contractuels présents dans la région de façon saisonnière.

Cette circulation inégale du travail s'accompagne néanmoins de l'intégration progressive des familles de migrants au sein des villages qui les accueillent. Les possibilités réduites de commercialisation dans la région relativement enclavée de Watanka ont longtemps contenu les espérances de gain et l'accumulation du capital au sein des familles de primo-arrivants, limitant le recours à des contractuels et l'accaparement du foncier villageois. La progression récente des cours de certains produits de rente (café) ou de base (huile de palme) et la diffusion de variétés à haut potentiel de rendement semblent néanmoins favoriser depuis quelques années

l'installation de plantations pérennes qui, une fois entrées en pleine production, pourraient contribuer à l'accroissement des inégalités de revenu entre catégories sociales. La communauté villageoise semble d'ailleurs avoir anticipé ces tendances, en réservant désormais la conversion de parcelles dédiées aux cultures vivrières annuelles en plantations pérennes aux seules familles qui n'en disposent pas pour le moment.

3. Un développement de l'agriculture familiale à deux vitesses ?

a) Guinée maritime et Guinée forestière : des inégalités croissantes entre descendants de primo-arrivants et familles des migrants récents

Les résultats de L. Bastianelli et M. Plat (2013) montrent que dans le Haut-Kapatchez (Guinée maritime), la plupart des systèmes de production (SP1, SP3 et SP8 à SP14) permettent de dégager une même gamme de valeur ajoutée de 5 à 8 millions de GNF (550 à 900 euros) par actif. Ces résultats témoignent de niveaux de productivité économique du travail relativement homogènes, mais pour lesquels les agriculteurs mobilisent des gammes de superficie par actif très variables selon la localisation des villages et les terroirs mis en valeur.

Le concept de *système de production* (Cochet *et al.*, 2007) s'applique ici à un ensemble d'exploitations agricoles possédant la même gamme de ressources et pratiquant une combinaison similaire et spécifique de systèmes de culture et de systèmes d'élevage. Un système de production est donc une modélisation de la réalité dont l'objectif est de tenter de comprendre le fonctionnement, l'origine et les perspectives d'évolution d'un type d'exploitation donné. La modélisation du fonctionnement technique de chaque système de production permet, dans un second temps, de modéliser les résultats économiques de chaque système de production.

La *valeur ajoutée nette par actif*, qui mesure la productivité économique du travail, et le revenu brut par actif familial, peuvent être représentés sur un graphique en fonction respectivement de la superficie par actif et de la superficie par actif familial, et ce pour chaque système de production, permettant ainsi la comparaison des différents systèmes de production quant à leur capacité à créer de la richesse et au niveau de rémunération du travail familial.

Le graphique (figure 23) montre que les différents segments s'ordonnent selon une pente décroissante à mesure que la gamme de superficie s'accroît, ce qui traduit le fait que les exploitations dotées d'une plus grande superficie par actif mettent en œuvre des systèmes qui se caractérisent par une intensité en travail et/ou en capital moindre par unité de surface et dégagent une valeur ajoutée nette par hectare plus faible.

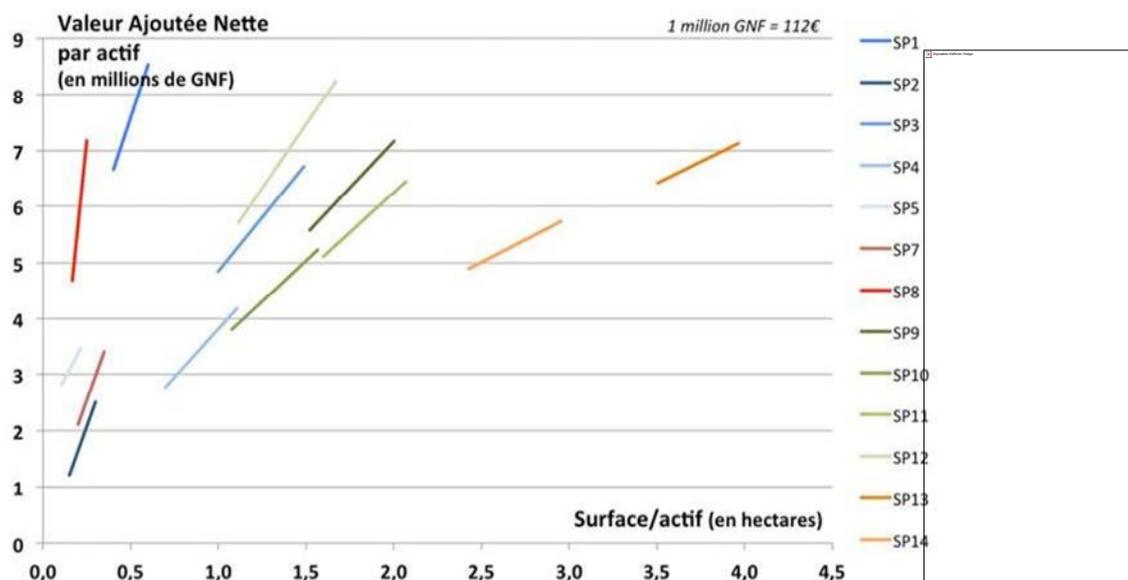


Figure 23. Gammes de valeur ajoutée nette par actif en fonction de la superficie par actif dégagées au sein des différents systèmes de production du Haut-Kapatchez (Guinée maritime) (source : d'après Bastianelli, Plat (2013))

On enregistre ainsi un gradient d'intensification à l'hectare depuis les villages les plus en amont vivant principalement de la mise en valeur des versants en agriculture pluviale d'abattis-brûlis (SP 13 et SP 14), en passant par les villages de marais d'eau douce à double récolte annuelle de riz dans les casiers mais qui tirent aussi leurs revenus de l'agriculture pluviale (SP 9 à SP 12), jusqu'aux villages de grande rive centrés sur la riziculture inondée, la production de sel et la pêche, productions intensives en travail et particulièrement rémunératrices (SP 1).

Le revenu agricole par actif familial peut de la même façon être représenté en fonction de la superficie par actif familial pour chacun des systèmes de production (figure 24). La plupart des familles disposent d'un revenu par actif familial variant de 2,5 à 7,5 millions de GNF (300 à 800 euros), écarts de rémunération du travail agricole ne dépassant pas un facteur trois, signe d'une paysannerie dont la différenciation sociale demeure pour l'instant modérée. Une partie de ces familles disposent néanmoins de revenus agricoles qui peuvent être inférieurs au seuil de reproduction estimé dans la région à environ 5 millions de GNF (580 euros) par actif familial qui expliquent qu'une partie des jeunes qui en sont issus se livrent à l'exode rural voire s'expatrient, espérant trouver de meilleurs revenus en s'établissant en ville ou dans les pays frontaliers.

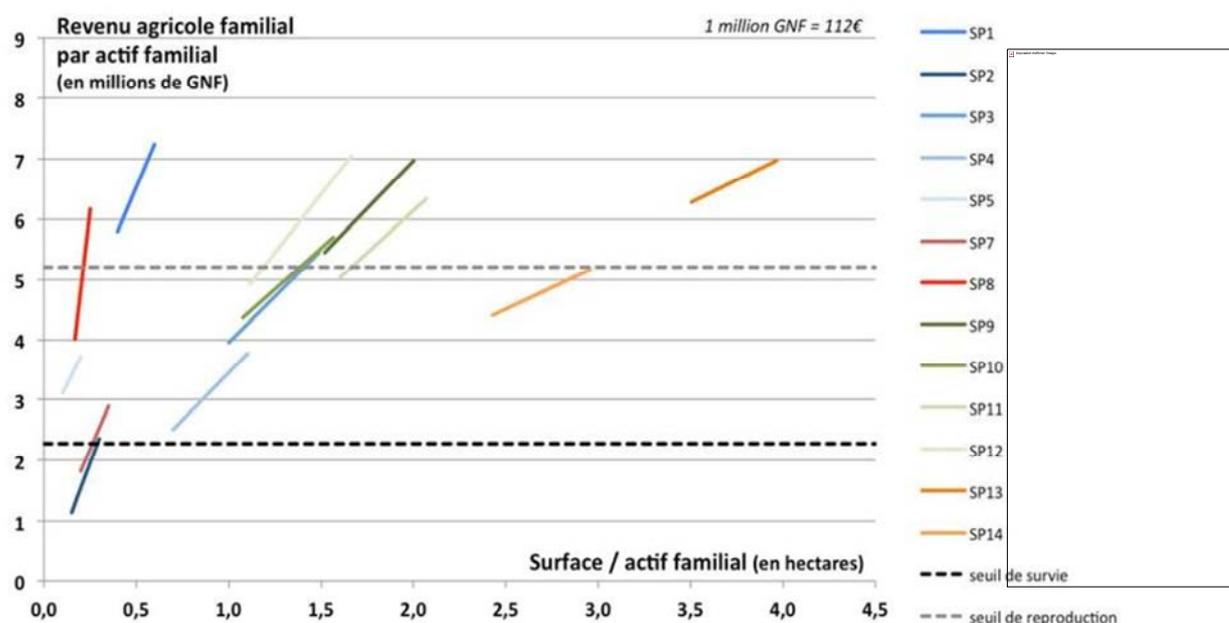


Figure 24. Gammes de revenu par actif familial en fonction de la superficie par actif familial enregistrées au sein des différents systèmes de production du Haut-Kapatchez (Guinée maritime) (source : d'après Bastianelli, Plat (2013))

Dans les régions étudiées en Guinée maritime et en Guinée forestière où l'agriculture est demeurée manuelle, les nouveaux arrivants ont toujours été tributaires des primo-arrivants dans l'accès au foncier et dans l'organisation du travail collectif, garantie pour eux d'une intégration progressive au sein de la communauté villageoise.

En Guinée maritime, certaines familles des villages en bordure de plaines estuariennes, dont les casiers étaient situés sur les terres hautes, ont dû renoncer à mettre en culture de nombreuses parcelles mais parviennent à compenser leurs revenus agricoles plus faibles par l'activité artisanale du père de famille (maçonnerie, soudure, pêche embarquée, etc.) (SP2 et SP7). D'autres systèmes de production dégagent des revenus agricoles inférieurs à 4 millions de GNF (450 euros) par actif familial (SP4 et SP5) qui ne sont ici pas complétés par d'autres activités, et parfois tout juste supérieurs au seuil de survie de la région. Il s'agit le plus souvent des descendants des derniers arrivés dans la région et dont l'accès au foncier s'avère plus précaire. Ces familles contribuent encore aux grands chantiers d'entraide (kilé), souvent sans avoir pour autant les moyens de solliciter à leur tour le groupe sur leurs parcelles, cette situation de débitrice nette constituant pour elles un gage d'insertion communautaire visant à renforcer et sécuriser à moyen terme leur accès au foncier. Cette situation est financièrement avantageuse pour les familles de primo-arrivants qui ont, elles, les moyens fonciers et financiers de mobiliser ces groupes d'entraide moyennant une faible rémunération de l'heure de travail.

La pente souvent prononcée des segments de droite modélisant la valeur ajoutée nette par actif et le revenu agricole par actif familial que ces quatre systèmes de production permettent de dégager, témoigne de l'intensification en travail mise en œuvre, mais qui ne permet de compenser que partiellement les plus faibles surfaces dont ces familles disposent. Le cas le plus extrême est sans doute celui des familles balant, arrivées les dernières dans la région et qui, au prix d'une très forte intensification en travail permise par la saturation quasi totale de leur calendrier de travail grâce à la multiplicité des productions, et grâce à l'association particulièrement étroite entre cultures et élevages, parviennent aujourd'hui à atteindre des niveaux de création de richesse et de revenu à l'hectare parmi les plus élevés de la région et ce malgré des disponibilités initiales en capital extrêmement réduites. De par leur statut de migrants récents, ils sont pourtant les plus lourdement tributaires en travail, ainsi qu'en loyer et en dons (postes qui absorbent le quart de la valeur ajoutée nette qu'ils créent), vis à vis des primo-arrivants qui leur louent des casiers rizicoles, tout en tirant près de 15% de leur revenu familial du salariat agricole.

Dans la région de Guéckédou (Guinée forestière), des parcelles situées dans les bas-fonds ou les micro-plaines alluviales, où la main d'œuvre peut être la plus productive par unité de surface, demeurent disponibles mais dans des positions topographiques et des conditions d'alimentation en eau qui n'offrent pas toujours un potentiel de rendement aussi élevé que sur celles valorisées par l'élite agraire locale. L'accès en location à ces espaces pour les familles moins bien dotées en terre se révèle de plus en plus précaire (portion de parcelle, accord oral à solliciter chaque année, prêt limité à quelques années) et ce même lorsque les parcelles étaient à l'abandon depuis de nombreuses décennies et qu'un lourd travail de défriche et d'aménagement manuel a été pris en charge par le locataire. Leur main d'œuvre familiale étant pour l'instant déjà entièrement mobilisée, les propriétaires craignent souvent de louer les parcelles qu'ils n'ont pas les moyens de valoriser eux-mêmes de peur que les locataires tentent de se les approprier, tout en disposant d'un capital insuffisant pour embaucher des salariés.

De profonds contrastes apparaissent entre des familles sur-dotées en terre et en capital, qui tendent à monopoliser les bas-fonds et se spécialisent dans la production de riz qu'elles commercialisent au prix fort et qui représentent plus de 75% de la richesse créée au sein de leur exploitation, tandis qu'une partie de la paysannerie, sans accès aux espaces les plus fertiles (bas-fonds et micro-plaines) et parfois même trop pauvre en trésorerie pour accéder aux semences nécessaires, se précarise peu à peu, réduite à se nourrir de plus en plus de riz importé, à vendre sa force de travail aux paysans plus riches notamment pour les tâches les plus ingrates et les moins bien rémunérées (labours des bas-fonds), voire à se livrer à des migrations temporaires

vers les régions d'orpillage de Haute-Guinée afin de faire face à une situation d'endettement aggravé pouvant à terme la réduire à l'exode rural.

Les résultats d'A-L Colombo (2013) indiquent que de nombreuses familles moins bien dotées en terre, autochtones ou issues de migrations récentes, dépassent à peine le seuil de survie et pour certaines d'entre elles au prix d'une vente de leur force de travail qui peut représenter jusqu'à 40% du revenu familial. Le revenu agricole des familles de Guélo peut ainsi varier presque du simple au triple. Ces écarts sont renforcés par les activités de négoce, voire de spéculation, entreprises par les familles agricoles les plus aisées, nettement excédentaires en riz, qui stockent les denrées agricoles (riz, huile de palme) jusqu'à la période de soudure, tirant jusqu'à 40% de leur revenu familial de ces activités commerciales qui portent les écarts de revenus totaux par actif familiaux enregistrés à Guélo à un facteur quatre (de 350 à 1350 euros).

Dans la région de Watanka (Guinée forestière), une partie des familles autochtones disposent de suffisamment de terres pour vivre de leur seule activité agricole (450 à 600 euros par actif familial) en combinant une large palette de productions vivrières (riz pluvial, arachide, huile de palme, bananes, tubercules) et des productions de vente telles que café, kola et surtout vin de raphia, production la plus rentable de la région rapportée par homme-jour à condition de disposer de parcelles de palmiers raphia, et qui représente jusqu'à 40% de leur valeur ajoutée brute. Les mieux dotées en terre et qui disposent par ailleurs d'un bas-fond emploient des contractuels tout au long de l'année qui secondent la main d'œuvre familiale sur la plupart des tâches et effectuent le défonçage du bas-fond. La répartition inégale de la valeur ajoutée entre actifs familiaux et salariés contractuels permet à ces familles de disposer de revenus compris le plus souvent entre 600 et 800 euros par actif familial.

Certaines de ces familles autochtones mais n'appartenant pas aux familles fondatrices disposent de superficies trop réduites pour assurer leur survie grâce à leur seule activité agricole (de 350 à 450 euros par actif familial) et combinent leur activité agricole d'une activité artisanale qualifiée (maçonnerie, charpente, mécanique, etc.).

Les familles récemment arrivées dans la région dégagent les plus faibles revenus. Elles ne peuvent accéder au droit d'implanter des cultures pérennes (café, kola, palmier à huile de variété *Tenera*) qu'après au moins dix ans de présence dans le village. Ce droit est d'ailleurs le plus souvent octroyé plutôt à la génération suivante, à la faveur de l'union de leurs descendants à des autochtones. En attendant de disposer de parcelles associant des cultures pérennes, l'accès à un bas-fond et leur plus grande maîtrise technique dans la riziculture inondée jouent un rôle prépondérant dans l'alimentation de la famille en couvrant la moitié de sa production de riz, associé à seulement 3 à 4 ha par actif familial en cultures annuelles d'abattis-brûlis. Le revenu agricole ne dépasse ainsi pas 350 euros par actif familial et ces familles sont obligées

de vendre une partie de leur force de travail (80 à 100 euros par actif et par an) et à se livrer en complément à des activités artisanales à partir de matières premières collectées dans la brousse. Les familles de migrants installés depuis plus longtemps disposent à la fois d'une petite parcelle d'agro-forêt à base de caféiers et d'un accès plus large aux parcelles en abattis-brûlis restées vacantes en deuxième année de culture où elles cultivent des surfaces importantes d'arachide, production qui représente jusqu'à près de la moitié de leur valeur ajoutée brute et mobilise désormais même la main d'œuvre familiale masculine. Elles parviennent ainsi à dégager de 450 à 550 euros par actif familial grâce à leur activité agricole et maintiennent une activité ponctuelle de contractuel.

Enfin, certains agriculteurs autochtones qui ont eu l'occasion d'exercer des activités salariées hors du village, temporaires dans le cadre de projets de développement ou de longue durée dans d'autres secteurs, disposent aujourd'hui du capital financier et technique pour développer des productions à haute valeur ajoutée : plantations de palmier à huile de variété Tenera, plantation de caféiers à plus haut potentiel de rendement conduits sans ombrage et élevage porcin, ce dernier couvrant pour le moment plus de la moitié de la valeur ajoutée brute dégagée, en attendant l'entrée en pleine production des cultures pérennes. Certains se spécialisent d'ailleurs intégralement autour de ces trois productions en ne produisant plus de cultures d'autoconsommation et en mobilisant de nombreux contractuels qui dépassent en équivalent temps-plein la main-d'œuvre familiale. Tous ces systèmes patronaux dégagent pour l'instant autour de 800 à 1000 euros par actif familial, revenu qui devrait doubler une fois ces plantations pérennes entrées en pleine production.

b) Fouta Djallon et Haute-Guinée : une stratification sociale plus poussée dans les régions à traction attelée ancienne et où se développe la moto-mécanisation

Dans la plaine des Timbi, les travaux de P. Massebiau (2013) montrent que si la culture de la pomme de terre a permis d'accroître le revenu agricole dégagé dans les terres de bas-fonds et désormais aussi sur les terres de versants, elle constitue en parallèle un facteur de différenciation accrue au sein de l'agriculture familiale, puisque selon la superficie disponible et la possession ou non des animaux et du matériel de traction attelée, les surfaces plantées en pomme de terre au sein des différents systèmes familiaux varient aujourd'hui du simple au triple.

La large mise en culture des terres de versants pour produire de la pomme de terre, accélérée par le recours d'une poignée de grands propriétaires à la moto-mécanisation, renverse l'équilibre entre surfaces cultivées et espaces pâturables observé lors des premiers développements de la culture de la pomme de terre alors strictement cantonnée aux bas-fonds. Face à la diminution des friches pâturables toute

l'année et sans main-d'œuvre disponible pour mener ces petits troupeaux en transhumance, le cheptel a tendance à stagner voire à décroître dans la vallée d'épandage du haut bassin de la Fétoré. Or le recours à la traction attelée est primordial pour la mise en valeur de ces espaces par les agriculteurs familiaux, tandis que l'essor de la pomme de terre sur les versants provoque une forte hausse des besoins en fumure organique à l'échelle du système agraire.

La plupart des producteurs familiaux de pomme de terre achètent des déjections bovines séchées. Les familles les moins bien dotées en terre et en capital, qui ne disposent pas d'assez de trésorerie pour acheter des déjections, privilégient leur collecte sur les terres de vaine pâture, mais les faibles volumes récoltés ne suffisent pas toujours et la fumure organique apportée aux cultures vivrières des jardins de case peut reculer au profit des petites surfaces cultivées en pomme de terre. Les producteurs les plus consommateurs de cette fumure organique (systèmes patronaux) sont aussi ceux qui se soucient le moins de son renouvellement endogène puisqu'ils n'élèvent pas de bétail et assoient le fonctionnement de leur système de production sur des restitutions de fertilité assurées par les seuls achats. Les villages des hautes vallées secondaires, trop enclavés pour s'approvisionner en intrants et véhiculer leur récolte de pomme de terre jusqu'à Timbi-Madina, sont restés à l'écart de la diffusion de cette culture et développent l'élevage et la vente de déjections récoltées par les femmes, en profitant du recul de la transhumance des troupeaux de la vallée d'épandage sur les espaces de pâturage du plateau pour développer leurs propres troupeaux (figure 25).



Figure 25. Pâturage sur le plateau en saison des pluies, parc à bovins et produit de la collecte des déjections bovines dans les villages des hautes vallées secondaires de la région des Timbi (de haut en bas) (photos : auteur)

On assiste ainsi depuis une dizaine d'années à la mise en place d'un vaste marché des déjections bovines qui dépasse le strict système agricole des Timbi, et draine des flux de fumure organique depuis les villages des hautes vallées secondaires enclavés, des plateaux et des vallées encaissées environnantes vers la plaine d'épandage, sur un large rayon autour de Timbi-Madina. Celui-ci se double désormais d'un marché plus large de fientes de volailles : installation d'un élevage de poules pondeuses dans la plaine dont la production de fientes ne suffit plus et oblige à approvisionner la région en fientes depuis les élevages avicoles de Guinée maritime (région de Dubréka) et de Haute-Guinée.

L'espérance de gain permise par la culture de la pomme de terre contribue ainsi à mettre davantage en relief les facteurs limitant que sont l'accès au foncier, la capacité des équipements de travail du sol (houe, charrue, tracteur) et l'accès aux semences et à la fumure organique et minérale, qui renforcent les inégalités entre catégories de producteurs. Elle s'accompagne également d'une spécialisation des producteurs

patronaux et des investisseurs urbains autour de cette stricte production et des cultures céréalières compagnes dans la rotation (riz et maïs) qui bénéficient ces dernières années de prix élevés. En effet, si la majorité des exploitations de la région produisent des pommes de terre, celle-ci occupe une place très variable entre des systèmes de production de type capitaliste ou patronal hyperspécialisés (où respectivement plus de 90% et au moins 70% de la valeur ajoutée brute créée provient de la seule culture de la pomme de terre) et des systèmes de production familiaux demeurant moins spécialisés, qui créent entre 30 et 40% de leur valeur ajoutée brute avec la culture de la pomme de terre, voire autour de 20% au maximum pour les journaliers (figure 26).

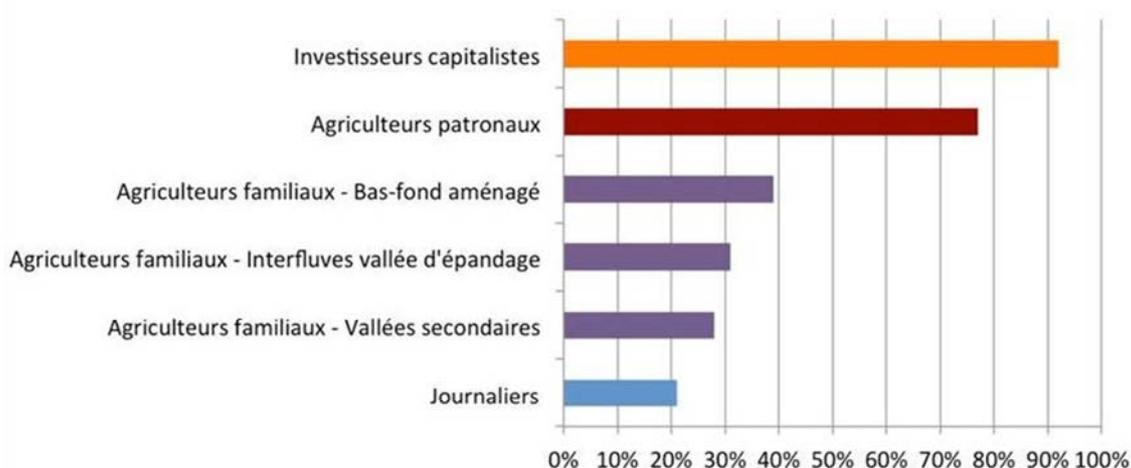


Figure 26. Part de la pomme de terre dans la Valeur Ajoutée Brute des différentes catégories de systèmes de production de la région des Timbi (source : d'après Massebiau (2013))

De profonds contrastes de création de richesse s'observent entre catégories sociales (figure 27) qu'opposent leurs niveaux d'équipement et les écarts de productivité du travail : houe pour les journaliers (SP1a, SP1b, SP2) et les familles des hautes vallées (SP3 et SP4), traction attelée pour les familles installées dans la vallée d'épandage (SP5 à SP8) et traction motorisée pour les systèmes patronaux (SP9 à SP13) et capitalistes (SP14 et SP15). Sans accès aux périmètres irrigués, les journaliers composent avec de très faibles superficies par actif et dégagent une faible valeur ajoutée nette : leur disponibilité en capital extrêmement réduite, qui contraint jusqu'au simple accès aux semences, limite la création de richesse permise par l'intensification en travail. A l'inverse, les systèmes familiaux et patronaux centrés sur les périmètres irrigués (SP5 et SP9) sont en mesure de coupler intensification en travail et intensification en capital et dégagent, sur des superficies par actif assez modestes, des valeurs ajoutées nettes souvent comparables à celles de leurs homologues familiaux ou patronaux valorisant avant tout les terres d'interfluves. Les systèmes patronaux ou capitalistes avec location de tracteurs (SP11 et SP14) sont ceux qui dégagent les plus hauts niveaux de valeur ajoutée nette par actif, supérieurs à ceux des systèmes où les

agriculteurs patronaux (ou les investisseurs) doivent porter les frais de dépréciation annuelle de leurs équipements.

Pour un même accès aux différentes parties de l'écosystème (mise en valeur principalement des terres d'interfluves par exemple : SP6a, SP6b, SP7 (familiaux) ; SP10 à SP13 (patronaux) ; SP14 et SP15 (capitalistes)), la pente des segments de droite des différents systèmes de production tend à se redresser à mesure que progresse la superficie par actif, indiquant que les exploitations en mesure de mettre en valeur une plus grande surface agricole par actif sont aussi plus intensives en travail et/ou en capital par unité de surface. Ce phénomène s'explique par la part croissante de la pomme de terre dans l'assolement à mesure que progresse la superficie par actif et le degré de spécialisation des systèmes de production. La mise en valeur de plus vastes superficies permet en effet aux agriculteurs patronaux et aux investisseurs de s'affranchir de la production de denrées vivrières de base pour se concentrer de façon parfois presque exclusive sur la pomme de terre, les autres cultures jouant avant tout un rôle d'équilibre dans les successions culturales.

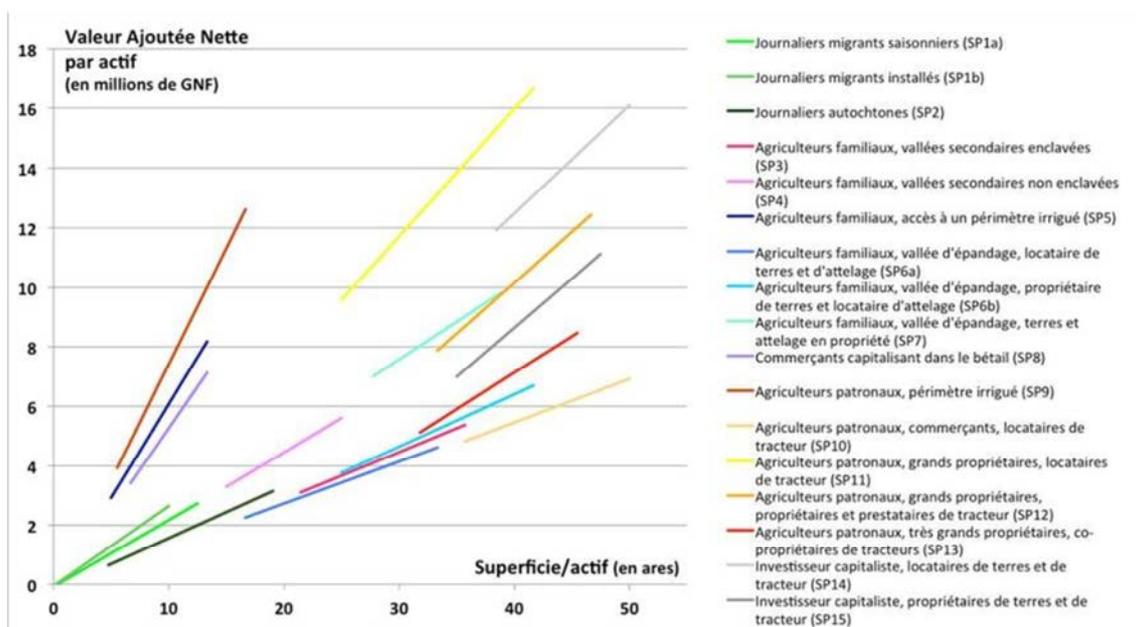


Figure 27. Valeur Ajoutée Nette par actif dégagée par les différents systèmes de production en fonction de la superficie par actif (source : Massebiau (2013))

Les systèmes de production familiaux mobilisent tous moins d'un hectare par actif familial (figure 28). Lorsque la seule activité agricole ne permet pas de dépasser le seuil de survie, ces agriculteurs familiaux vendent ponctuellement leur force de travail aux autres exploitations de la région : il s'agit surtout des familles qui n'ont pas accès à la traction attelée en propriété, louent un attelage (SP6a), et peuvent ainsi le plus

souvent dépasser le seuil de revenu permettant le renouvellement de leur système de production. Pour les familles de journaliers, les superficies disponibles sont tellement faibles que la vente de leur force de travail qui constitue leur première source de revenu est indispensable pour assurer la survie de la famille. A l'inverse, les commerçants qui capitalisent dans le bétail (SP8) et s'estiment trop âgés pour se lancer dans la conduite d'un système patronal basé sur la culture de la pomme de terre, mobilisent certes de faibles superficies par actif mais vivent essentiellement de leur commerce grâce auquel ils disposent de revenus totaux par actif familial bien supérieur et conservent leur cheptel bovin avant tout comme source de capital sur pied facilement mobilisable. Les agriculteurs familiaux qui disposent d'un large accès à un périmètre irrigué (SP5) ou disposent en propriété de leur attelage et de plus de 0,6 ha de terres sur les interfluves par actif familial enregistrent également un revenu par actif familial nettement supérieur aux autres catégories de producteurs familiaux.

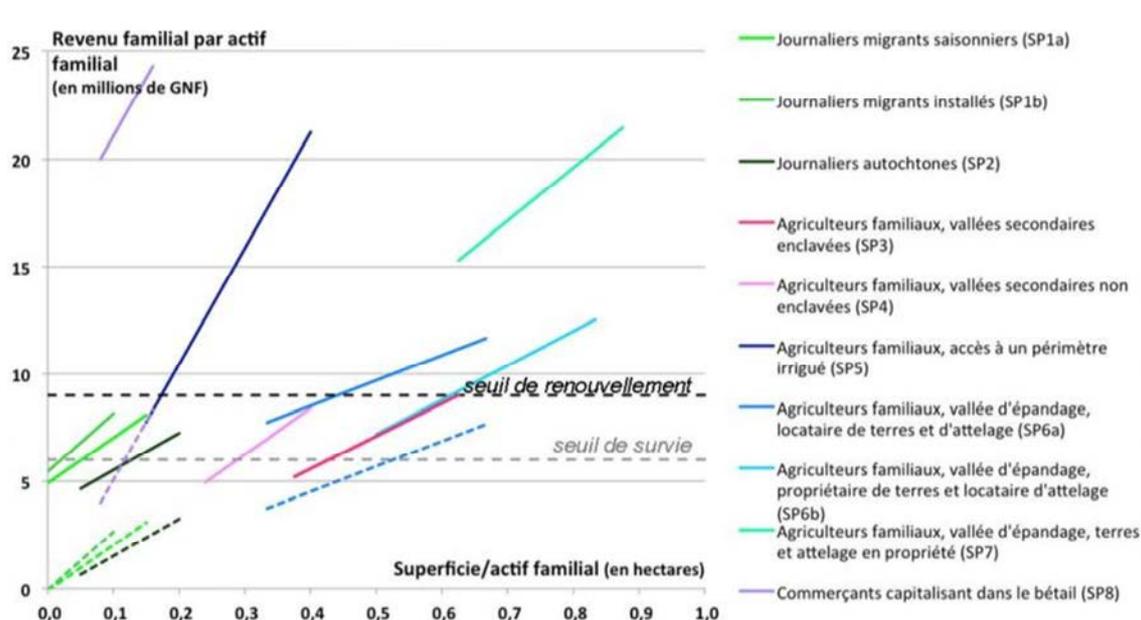


Figure 28. Revenus par actif familial des systèmes familiaux et des systèmes journaliers en fonction de la superficie par actif familial (en trait plein les revenus totaux, en pointillé les seuls revenus agricoles lorsque ces actifs ont d'autres sources de revenus complémentaires ; source : Massebiau (2013))

Les écarts de revenus enregistrés entre les différentes catégories de producteurs familiaux et de journaliers qui peuvent atteindre un facteur cinq (entre 5 et 25 millions de GNF par actif familial, soit 560 à 2800 euros) apparaissent cependant dérisoires lorsqu'on les compare aux revenus dont disposent les agriculteurs patronaux et les investisseurs, tous largement tournés vers la production de pomme de terre (figure 29). Un premier groupe rassemble les agriculteurs patronaux disposant de 0,5 à 1,5

hectare dans un périmètre irrigué (SP9) et les commerçants qui exploitent entre 2,5 et 3,5 ha de terres sur les versants (SP10) dont les revenus ne dépassent respectivement pas 100 millions et 50 millions de GNF (respectivement 11000 et 5500 euros). En revanche, ces niveaux de revenu progressent à une gamme de 100 à 200 millions de GNF par actif familial et par an (soit de 11000 à 22000 euros) pour les agriculteurs patronaux qui mobilisent de vastes superficies sur les versants (SP11 à SP13). Ces revenus s'envolent pour les investisseurs (SP14 et SP15), moins limités encore en capital, avec un gain compris entre 250 et 375 millions de GNF par an (28000 à 42000 euros).

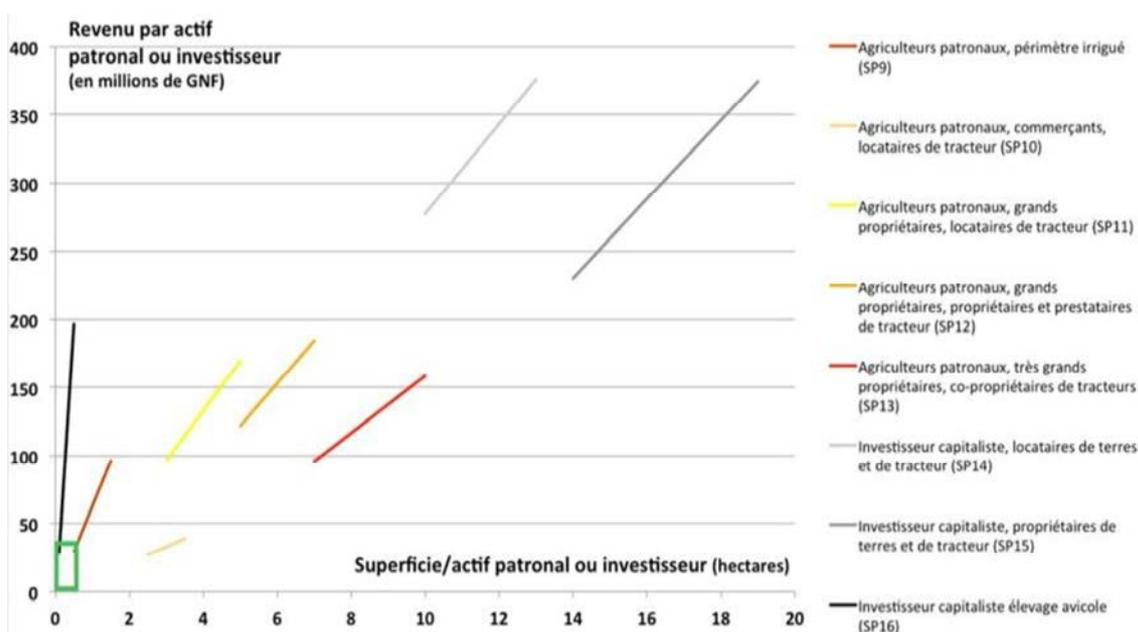


Figure 29. Revenus par actif familial ou par investisseur pour les systèmes de production patronaux et capitalistes en fonction de la superficie par actif patronal ou par investisseur ; comparaison à la gamme d'existence des systèmes de production familiaux et des journaliers (source : Massebiau (2013))

Ces niveaux de revenus tout à fait spectaculaires sont rendus possibles avant tout par l'intense processus de captation de richesse exercé sur la main d'œuvre salariée, qui reçoit toujours une part des revenus bien inférieure à la part du travail apportée (figure 30). Ce phénomène prend une ampleur toute particulière au sein des systèmes patronaux et capitalistes : en fournissant 80% du travail, ces salariés agricoles ne reçoivent que 15% de la rémunération du travail (salaires et revenus patronaux, SP11) ; en assurant l'intégralité du travail au sein des exploitations capitalistes, ces salariés captent six fois moins de richesse que l'investisseur pour la seule rémunération de son capital (SP15).

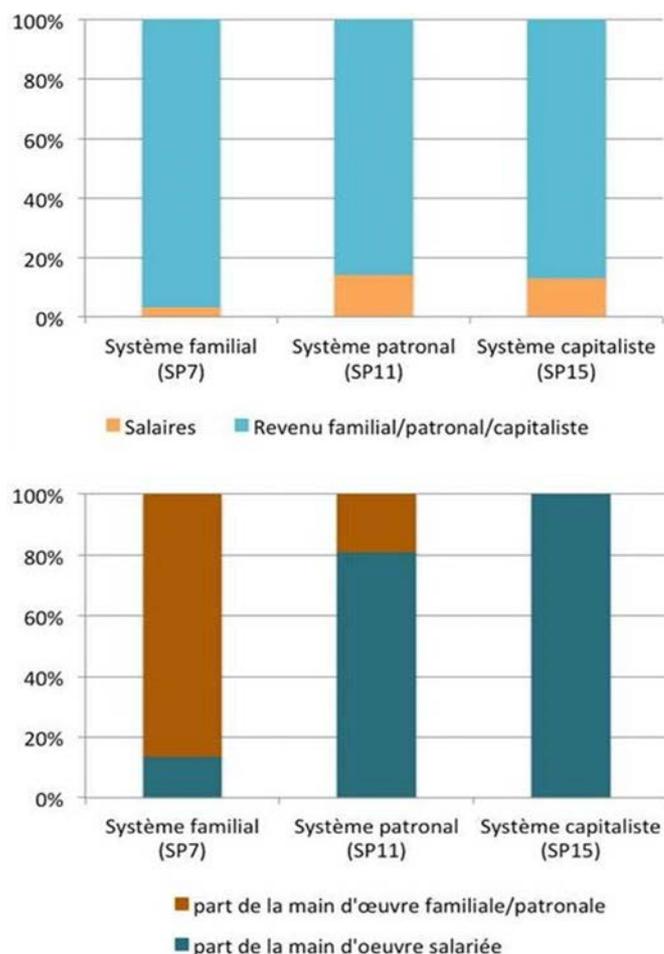


Figure 30. Part des salaires dans la rémunération du travail et du capital (haut) et part du salariat dans l'ensemble de la main d'œuvre (bas) pour différents systèmes de production (source : d'après Massebiau (2013))

En Haute-Guinée, l'étude conduite par T. Zniber (2013) illustre l'opposition entre le repli des familles ne possédant que la houe sur une intensification en travail particulièrement poussée dans les activités agricoles (élevage au piquet, maraîchage, transformation des produits) et sur la multiplication des prestations manuelles agricoles leur permettant de saturer leur calendrier de travail, et des catégories sociales où l'extension des surfaces cultivées permise par la mécanisation (voire la moto-mécanisation) et les productions de rente conduisent à une patronalisation des systèmes de production conduits par les familles les plus favorisées.

Des situations contrastées se cachent derrière les différents systèmes de production basés sur un même niveau d'équipement à la houe. Il peut en effet s'agir de jeunes ménages pouvant compter sur des liens sociaux leur facilitant l'accès à la traction attelée en location. Les prestations de service effectuées par le ménage (sarclages effectués par les femmes par exemple) visent à pouvoir louer un attelage afin d'accélérer l'accumulation de capital et à terme acquérir en propriété une paire de

bœufs puis une charrue. Ces familles sont plutôt situées dans les villages où la disponibilité en terre n'est pas encore trop limitante et permet à ces jeunes ménages d'installer pour leur compte une plantation d'anacardiers. Mais le travail à la houe est aussi le fait de familles limitées non seulement par leur niveau d'équipement mais aussi par leur accès à la terre (plutôt rencontrées à Sabadou-Baranama) et concerne donc non seulement de jeunes ménages, mais aussi des familles dont les enfants sont déjà en âge de se marier. Les prestations de travail ne se limitent alors pas aux sarclages effectués par les femmes, mais s'étend aussi à la récolte et au vannage du riz, à une période où les femmes des autres familles sont entièrement mobilisées sur leur propre récolte. L'accès réduit au foncier de ces familles semble ici ne pas leur avoir permis d'accumuler suffisamment de capital pour acquérir charrue et paire de bœufs.

Le revenu par actif familial des exploitations mécanisées (traction attelée) atteint un niveau double de celui des exploitations strictement manuelles (1000 euros par actif et par an contre 500 euros environ), tandis que les rares propriétaires de tracteur atteignent un revenu par actif trois fois supérieur, provenant pour plus des trois quarts des prestations de service de labours à façon.

c) Une part croissante de familles agricoles dont la sécurité alimentaire n'est pas garantie ?

Dans chacune des régions étudiées, une frange de la population agricole ne dispose pas des ressources suffisantes pour espérer dépasser un revenu agricole d'environ 2,7 millions de GNF (300 euros) par actif familial, seuil de survie identifié et commun à la plupart des petites régions couvertes par cette étude.

En Guinée maritime et en Guinée forestière, il s'agit souvent d'agriculteurs issus de villages ou de régions voisines (voire d'un pays voisin comme les Balant venus de Guinée Bissau installés en Guinée maritime), migrants qui parviennent jusque là à s'intégrer dans ces sociétés demeurées assez peu hiérarchisées et accèdent progressivement au foncier, mais au prix d'un statut précaire à la première génération. Leur revenu agricole repose souvent sur une intensification poussée en travail, sur leur capacité à valoriser certains terroirs spécifiques jusque là délaissés par les autochtones (riziculture inondée de bas-fonds dans certains villages de Guinée forestière à moindre densité de population). Ils demeurent néanmoins réduits à vendre leur force de travail pour compléter leur revenu agricole en acceptant les tâches agricoles les plus pénibles, voire à travailler ponctuellement de manière bénévole pour sécuriser leur accès au foncier. Certains descendants de familles autochtones connaissent une semblable fragilité économique, qui disposent aujourd'hui de faibles surfaces ou n'accèdent pas (ou plus) aux parties de l'écosystème où la productivité du

travail par unité de surface est la plus forte (telles que des plaines estuariennes dont les casiers demeurent exploitables, ou les bas-fonds ou micro-plaines alluviales).

Dans la plaine des Timbi, les agriculteurs pauvres sont avant tout des journaliers allochtones, attirés depuis les régions alentours par le développement de la pomme de terre. P. Massebiau (2013) indique néanmoins que nombre d'entre eux sont aussi issus du village, souvent des femmes, veuves ou dont le mari est absent, et assurent seules la charge de leur famille avec un revenu dépendant jusqu'à hauteur de 40% du salariat agricole.

Ces familles paupérisées ne peuvent se nourrir sur la base de leurs seules productions et le riz qu'elles produisent suffit parfois à peine à les nourrir six mois de l'année. Cette longue période de soudure pour le riz est compensée par davantage d'achats de riz importé, situation de dépendance qui peut placer ces familles à la merci des commerçants auprès desquels elles s'endettent en période de soudure et de prix élevé du riz, tout en étant contraintes de rembourser à la récolte en cédant une partie de leur production de riz lorsque les prix sont au plus bas. Cette première étape vers la spirale de l'endettement qui peut conduire à la décapitalisation puis à l'exode rural, peut s'accompagner de situations de sous-alimentation chronique pour ces familles, comme en témoigne A-L Colombo (2013) dans la région de Guélo (Guinée forestière).

IV. L'essor des filières agricoles commerciales, préalable au développement de systèmes de production capitalistes ?

1. Une élite guinéenne citadine à fortes disponibilités en capital à l'assaut de certaines productions vivrières à des fins commerciales

Des systèmes de production agricoles de type capitaliste se développent depuis quelques années dans des régions qui abritent une bourgeoisie urbaine à forte disponibilité en capital et des écosystèmes qui rendent possible la moto-mécanisation du travail du sol, pointe de travail la plus limitante en agriculture manuelle, pour des productions agricole de luxe (pomme de terre) ou des produits de base dont le prix connaît un cycle haussier depuis plusieurs années (riz).

Ce phénomène dépasse même parfois les seules frontières guinéennes. A la faveur de connexions de l'élite rurale de la plaine des Timbi avec le Sénégal, des investissements financiers issus d'autres pays de la sous-région pourraient à l'avenir se développer. Dans la moyenne vallée du Dion, un expatrié installé en Europe et issu d'une autre région de Guinée s'est installé depuis peu, qui tente actuellement de signer des baux de très longue durée (50 ans) et particulièrement avantageux (fermage couvrant seulement 3% du produit brut contre 10% dans les usages coutumiers) avec les villages où les plaines littorales et les bas-fonds sont actuellement moins

intensément valorisés car le finage villageois est étendu au regard de la population du village.

2. Une rentabilité des formes capitalistes d'agriculture qui suppose l'existence préalable d'une frange ultra-précarisée au sein de la paysannerie locale

Les formes capitalistes d'agriculture qui se développent dans la plaine des Timbi (Fouta-Djalou) décrites par P. Massebiau (2013) s'inscrivent dans la droite ligne des systèmes patronaux qui prospèrent depuis une dizaine d'années dans cette région et ont progressivement fait évoluer les rapports sociaux de production. Leur développement n'en est que plus facilité et contribue à exacerber les effets économiques, sociaux et environnementaux enregistrés avec le développement d'une agriculture patronale sur de vastes superficies. Grâce à leur très forte disponibilité en capital et exploitant souvent des terres en faire-valoir indirect, ces investisseurs adoptent une conduite des cultures plus gourmandes en intrants (herbicides, insecticides) qui leur permet d'économiser de la main-d'œuvre mais s'avère aussi plus dommageable à moyen terme dans la conservation de l'activité biologique et du taux de matière organique des sols. Les fortes valeurs ajoutées enregistrées à l'hectare ne s'appuient pas que sur une intensification en travail, mais aussi sur une intensification en capital dans des conditions qui ne sont pas accessibles aux producteurs familiaux (hauts niveaux d'intrants voire irrigation sur les terres d'interfluves) et sur une spécialisation qui ne s'accorde pas avec la sécurisation de l'autoconsommation familiale. La rentabilité de ces activités agricoles pour ces investisseurs repose sur les vastes surfaces exploitées et par un coût du travail réduit au maximum : mise en concurrence des journaliers avec renouvellement des équipes chaque matin par le contremaître ; paiement en argent mais aussi (voire uniquement) en pommes de terre de très petit calibre parfois déjà gagnées par la pourriture et invendables pour la consommation comme pour la semence. Ces conditions de travail délétères et les très faibles niveaux de rémunération consentis contribuent à la forte rentabilité de cette activité pour ces investisseurs qui peut atteindre plus de 20 fois le revenu par actif familial dégagé par les agriculteurs familiaux de la région les mieux dotés en terre et équipés de la traction attelée. Les systèmes de production de type capitaliste qui se développent depuis quelques années dans la plaine des Timbi autour de la production de la pomme de terre permettent ainsi d'atteindre une rentabilité du capital qui dépasse largement celle enregistrée dans un simple placement et surpassent, d'après les intéressés, celles de la construction immobilière.

La situation est différente dans la moyenne vallée du Dion (Haute-Guinée) étudiée par T. Zniber (2013) où la moto-mécanisation du travail du sol en riziculture inondée n'a pas suffi à drainer ni à installer dans la région une frange d'agriculteurs précaires à même de prendre en charge la seconde pointe de travail de la riziculture inondée après le travail du sol, à savoir la récolte et le vannage du riz, tâches demeurées manuelles. Le seul investisseur installé pour le moment à notre connaissance dans cette région, que nous avons pu enquêter, déplore le coût qu'il juge exorbitant de la main-d'œuvre locale au moment de la récolte du riz, pointe de travail qui coïncide avec celle que ces agriculteurs familiaux rencontrent sur leurs propres parcelles. Dans les conditions actuelles, le développement de systèmes de production de type patronal ou capitaliste dans la moyenne vallée du Milo basés sur la valorisation en riziculture inondée de vastes superficies de plaines alluvionnaires ne pourrait reposer que sur la moto-mécanisation de la moisson du riz. C'est bien l'option envisagée par l'investisseur rencontré, en quête de soutiens financiers de l'Etat, des bailleurs ou d'investisseurs étrangers pour s'équiper d'une moissonneuse-batteuse lui permettant d'exploiter les 135 ha de plaines rizicoles pour lesquelles ils tentent d'obtenir un bail auprès des autorités villageoises de Dayouni (l'un des villages de la région), celle fournie pour le moment par l'Etat guinéen ne s'avérant pas assez puissante.



Figure 31. Vaste parcelle prête à être semée en riz après préparation moto-mécanisée du sol dans les plaines alluviales du finage de Dayouni dont l'usufruit a été cédé à un investisseur (photo : auteur)

V. Conclusions

Depuis 1984, le développement progressif des cultures agricoles commerciales, aujourd'hui pratiquées par la majorité des agriculteurs installés dans les régions étudiées à des degrés divers a accompagné la progression de la création de richesse agricole par hectare, souvent au prix d'une intensification plus poussée en travail. Cette hausse ne permet néanmoins pas toujours de maintenir un revenu agricole suffisant en ne parvenant pas à compenser totalement la réduction des superficies par actif enregistrées par certains ménages, désormais contraints de vendre une partie de leur force de travail aux agriculteurs mieux dotés en capital et en terre. En l'absence d'un accès équitable aux moyens de production et d'une législation sociale encadrant le salariat agricole, le développement des cultures de vente semble donc favoriser aussi une différenciation accrue entre catégories de producteurs qui explique dans certaines régions des écarts de revenu par actif considérables.

Un bilan des interventions portées par les différents projets de développement agricole mis en œuvre dans les régions étudiées s'impose, afin de tenter d'analyser dans quelle mesure ceux-ci ont contribué à renforcer ou infléchir ces tendances et quelles pourraient être les orientations futures à envisager à la lumière des études de terrain conduites.

LE BILAN DES INTERVENTIONS DE CES TRENTE DERNIÈRES ANNÉES : IMPACTS DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE, PERSPECTIVES ET PROPOSITIONS

I. Sécurité alimentaire et accroissement des exportations agricoles : quel bilan ?

Initialement autosuffisante en céréales, la Guinée a commencé à importer du riz et de la farine dès la période coloniale, effet cumulé d'un détournement de la main-d'œuvre rurale d'une partie de ses activités vivrières et de l'émergence de catégories de non-productifs (colons, franges urbaines de la population). D'après les données de la FAO, ces importations se sont stabilisées autour de 35 000 tonnes durant les années 1960 et 1970, avant de connaître une première progression dès le tournant des années 1980 qui coïncide avec le premier assouplissement du régime de Sékou Touré et le retour au pays d'une partie des exilés, puis une seconde hausse plus marquée à la fin des années 1980, doublée d'une augmentation des importations de farine de blé, puis de blé, depuis la chute du régime de Sékou Touré et le retour massif des nombreux exilés dans les pays limitrophes qui s'en est rapidement ensuivi.

Ces évolutions doivent être mises en relation avec les évolutions démographiques et la progression continue de la population des consommateurs urbains sur celle des producteurs ruraux, notamment la croissance spectaculaire de la capitale, Conakry, qui totalise aujourd'hui 20% de la population guinéenne. Localisée sur la façade maritime, celle-ci occupe une position excentrée dans le pays tout en étant le premier port d'importation, ce qui ne favorise pas son approvisionnement à partir des régions de Guinée forestière excédentaires en riz, en concurrence directe avec le riz importé et supportant des coûts élevés d'acheminement jusqu'à la capitale.

La progression des importations de céréales s'explique également par des changements de mode de vie et de régime alimentaire, en partie liés à l'accroissement de la population urbaine, et qui se caractérisent par un recul de la consommation de fonio, de mil, de maïs au profit du riz importé et du blé entrant dans la fabrication du pain, et ce jusque dans les campagnes, ces productions vivrières continuant cependant d'y jouer un rôle parfois crucial de soudure alimentaire. D'après les données de la FAO, elles représenteraient ces dernières années, en valeur, de 45 à 65% des principales importations de produits alimentaires de base en Guinée (figure 32).

La Guinée est aussi importatrice nette d'huile, à la fois d'huile végétale (pour laquelle l'Union Européenne est sa principale pourvoyeuse) qui entre dans la préparation de certains plats et n'est pas substituable par l'huile de palme locale, mais aussi d'huile de palme car la progression de la production nationale ne suffit pas à couvrir celle de la demande guinéenne. Elle est également déficitaire en produits animaux (poudre de lait notamment) et en sucre, biens de consommations avant tout urbains. Les produits alimentaires représentent au final environ 30% de l'ensemble des importations.

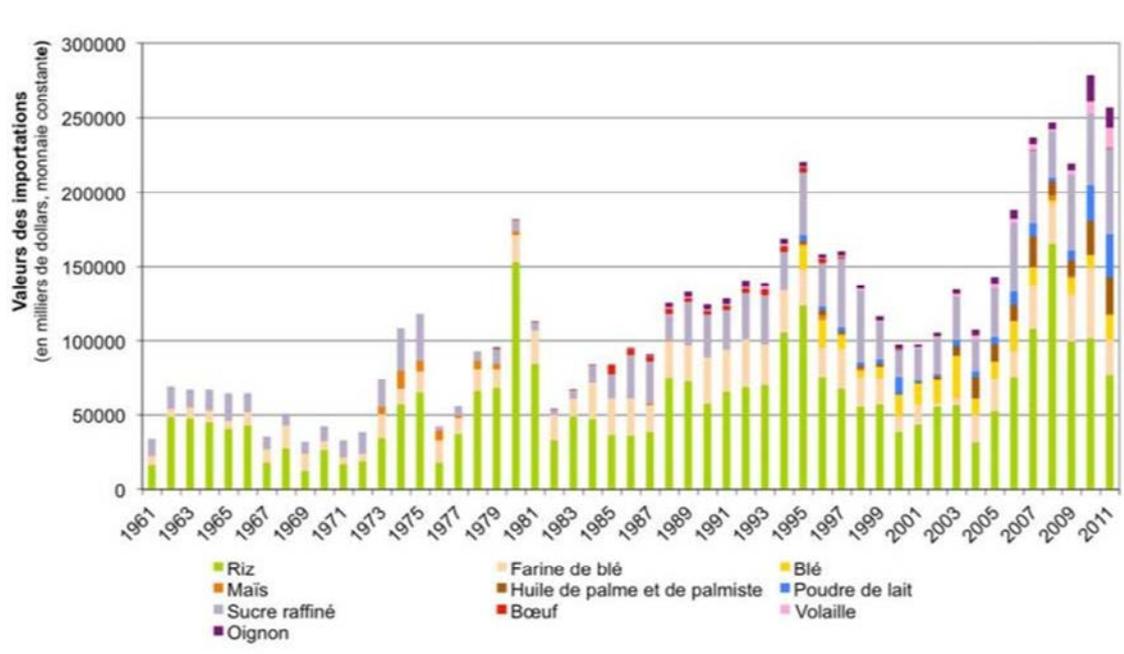


Figure 32. Evolution des principales importations de produits alimentaires de base en Guinée. (source : auteur, d'après données FAOSTAT, en monnaie constante)

La qualité reconnue des produits locaux explique que les phénomènes de substitution entre produits importés et produits locaux au sein de la consommation alimentaire des Guinéens demeurent partiels (Chaléard *et al.*, 2002). Les urbains qui le peuvent donnent ainsi priorité au riz local (parfois grâce à leurs réseaux familiaux en zone rurale) ou essaient de combiner riz importé et riz local dans leur alimentation. L'huile de palme locale, dédiée à des usages spécifiques pour laquelle l'huile végétale importée ne convient pas, reste particulièrement prisée et son marché national se caractérise par une segmentation poussée, reflet de la grande diversité des qualités d'huile selon les origines géographiques et les modes d'extraction. La volaille locale semble également plus réputée que les morceaux importés.

Si l'essentiel des exportations de la Guinée étaient encore composées de produits agricoles à la veille de son indépendance en 1958 (bananes et café principalement), les exportations minières n'ont eu de cesse de progresser depuis 1945, qui représentaient déjà en valeur plus de 50% du commerce extérieur de la Guinée (Doré, 1986) et atteignent aujourd'hui 85% (Banque mondiale). Le secteur minier est celui qui depuis l'indépendance enregistre les investissements étrangers les plus conséquents. Cette place centrale pose la question de la dépendance économique de la Guinée vis à vis de ce secteur, tout spécialement parce que ces exportations de produits miniers reposent quasi exclusivement sur la bauxite (ou l'alumine), spécialisation qui fragilise l'équilibre de la balance commerciale guinéenne en cas de variation des cours.

Le recul des exportations de produits agricoles a été continu durant la période du régime de Sékou Touré de 1958 à 1984 (figure 33), en volume et en valeur, les prix de ces produits enregistrant en monnaie constante une baisse tendancielle prononcée. La reprise demeure depuis timide et surtout très soumise ces dernières années aux fortes fluctuations des prix enregistrés sur le marché international pour les produits tropicaux. Après la tentative ratée de développer la culture du coton dans les années 1990, les exportations agricoles se distribuent aujourd’hui entre café (qui provient en réalité largement de la Côte d’Ivoire voisine et que la Guinée réexporte), cacao, hévéa et plus récemment noix de cajou, produits tropicaux dont les prix sur le marché international sont soumis à de fortes variations. Pour des volumes exportés stables (hors noix de cajou), la valeur des exportations pour ces quatre produits a ainsi varié d’un facteur quatre entre 2009 et 2011. S’ajoutent à ces exportations officielles des produits destinés aux marchés de la sous-région, qui transitent par voie terrestre et ne sont que partiellement recensés par les données du commerce extérieur : pomme de terre, arachide, igname, néré, karité... Les flux d’échanges se sont d’ailleurs accrus entre la Guinée et les pays voisins dont certains membres de l’UEMOA (Sénégal, Mali, Côte d’Ivoire, Guinée Bissau), souvent de manière informelle (NLPDA, 2005).

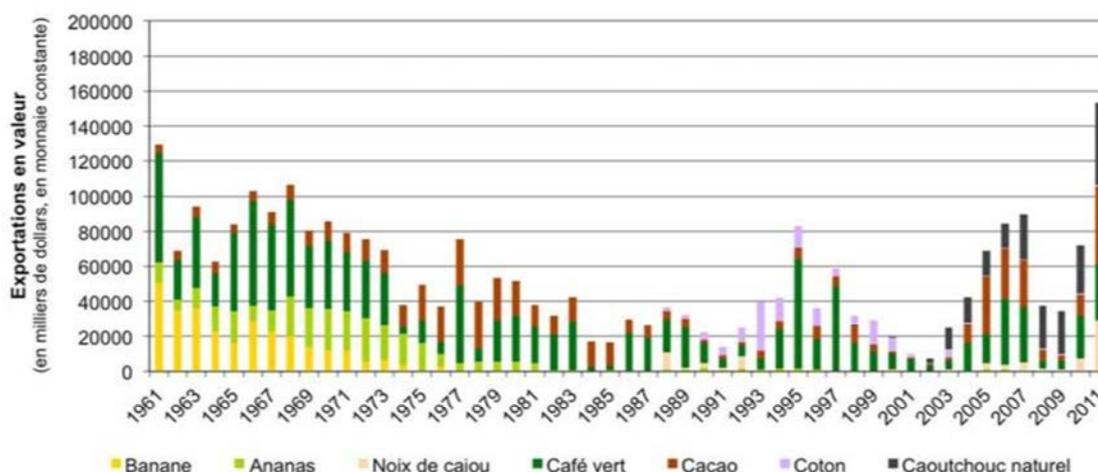


Figure 33. Evolution en valeur (milliers de dollars) et en monnaie constante des exportations agricoles officielles de produits agricoles (source : auteur, d’après données FAOSTAT, en monnaie constante)

Si la production de café guinéen semble progresser assez modestement, la noix de cajou connaît, elle, un rapide essor en Haute-Guinée et en Guinée maritime, dont la production aurait triplé entre 2010 et 2011 d’après les données de la FAO, avec l’entrée en production des plantations installées les années précédentes. La production guinéenne de noix de cajou demeure néanmoins anecdotique au regard des premiers producteurs mondiaux que sont le Vietnam et l’Inde, spécialisés aussi dans son décorticage grâce à leurs outils industriels et qui importent une large part des noix de cajou produites sur le continent africain pour réexporter ensuite les noix décortiquées.

II. Des projets de développement agricole en phase avec les enjeux locaux et les objectifs nationaux de développement agricole ?

Différents projets de développement agricole ont été mis en œuvre dans les quatre sous-régions au cours des trois dernières décennies, qui se sont soldés d'effets directs et indirects après appropriation sélective et adaptation, et qui pour certains d'entre eux ont mobilisé des fonds importants et invitent à une tentative de bilan de leur pertinence du point de vue des sociétés agraires concernées.

1. Des actions non concertées centrées sur la riziculture inondée en Guinée maritime négligeant la valorisation croissante des autres terroirs

a) L'échec des aménagements rizicoles de grande ampleur : privilégier les interventions micro-locales et concertées au sein de plaines littorales en perpétuelle évolution

Les différentes tentatives d'aménagement mis en œuvre sur les plaines estuariennes de la région du Haut Kapatchez depuis la fin des années 1980 s'apparente à une série d'échecs (Bastianelli, Plat, 2013). Les principaux aménagements ont porté sur les niveaux primaire ou secondaire du réseau de drainage et visaient à retenir plus longtemps l'eau douce dans les casiers en fin de saison des pluies : digues de ceinture, creusement de drains et installation de vannes pour aménager les chenaux naturels de Kataco (Projet d'Appui aux Actions Villageoises, 1988-1992, financement AFD) ; barrage aval et vannes sur le chenal principal et les drains principaux du marais de Singuila ; digue de ceinture en 2009 dans le marais de Bintimodia et Katongoron (projet de la filière Riz en Basse Guinée). D'après les observations de L. Bastianelli et M. Plat (2013), les deux premières interventions mal localisées et réalisées sans concertation avec les usagers n'ont jamais fonctionné et auraient de toute façon impliqué la mise en place par les seuls agriculteurs des réseaux de drains assurant une gestion hydraulique à la parcelle. La digue de sable aménagée en 2007, dernière intervention en date dans la région, cette fois avec consultation des agriculteurs, s'est avérée trop fragile (figure 34) et a cédé, provoquant l'endommagement des casiers alentours. Les agriculteurs réclament un aménagement en béton, plus susceptible de résister à la force dont sont chargées les eaux lors du retrait de la marée, mais qui risque aussi d'introduire une résistance différentielle au regard des matériaux vaseux et sableux endogènes.



Figure 34. Digue de ceinture réalisée dans le cadre du projet riz Basse-Guinée et endommagée lors de l'enneigement des plaines estuariennes (photo : auteur)

Olivier Rüe pointait déjà en 1998 dans son ouvrage *L'aménagement du littoral de Guinée. Mémoires de mangroves* le large échec des différents projets d'aménagement hydro-rizicoles de Guinée maritime, qui ont en commun d'avoir négligé la morphologie et la microtopographie de ces plaines, tout en s'arrêtant aux seuls aménagements primaires et secondaires. En négligeant les aménagements à une échelle plus fine, ces interventions se sont révélées incapables de résoudre les deux éléments clés qui conditionnent la production de riz dans les casiers rizicoles aménagés par les paysans dans ces plaines estuariennes, à savoir le planage stabilisé de la lame d'eau à l'échelle de la parcelle et les modalités collectives de la gestion très fine des flux hydrauliques (d'origine marine comme pluviale) entre parcelles. En outre, la mobilité des côtes guinéennes complique singulièrement toute tentative d'aménagement lourd et la très grande plasticité du substrat vaseux de ces plaines estuariennes invite à utiliser au maximum les digues naturelles.

Le recensement des effets de ces projets d'aménagements dressé par O. Rüe (1988) dans les régions où prédominent des plaines de front de mer n'est guère plus concluant et nous renvoyons à son ouvrage pour une analyse plus exhaustive. Au sein de ces vastes plaines à déclivité très faible où le premier risque est l'enneigement du riz pendant tout l'hivernage, le flux d'eau pluviale collectée directement dans la plaine est renforcé par des apports latéraux venus des plaines adjacentes. Tel fut le cas de Monchon et de Koba jusqu'en 1940 qui n'autorisaient qu'une maigre culture de riz flottant. La digue de Yogoya mise en place par l'URSS afin d'empêcher le déversement des eaux pluviales de la plaine de Mankoutan vers celle de Monchon a privé, depuis, la plaine de Mankoutan de son exutoire, engorgée désormais durant tout l'hivernage. L'expérience de la plaine de Koba, où a été aménagé un passage busé traversant le cordon littoral reliant la plaine à la mer et débouchant sur la basse-plage apparaissait à la fin des années 1990 comme l'un des rares aménagements satisfaisants au plan

technique. C'était sans compter l'iniquité qui a présidé à l'affectation des casiers aux populations locales (Cochet, 1990).

Enfin, l'éclatement du système lignager et la réduction des surfaces de casiers exploitables au sein des plaines estuariennes du Haut-Kapatchez décrits par L. Bastianelli et M. Plat (2013) semblent avoir contribué à l'atomisation de la gestion des parcelles, renforçant encore le caractère individualisé de la conduite de chaque casier et compliquant un peu plus l'organisation de la circulation de l'eau entre eux, notamment le drainage des casiers en position amont qui ne communiquent avec les drains principaux que par l'intermédiaire de plusieurs casiers successifs, ces différents casiers d'amont en aval n'étant plus aujourd'hui nécessairement utilisés par une même famille.

Ces tentatives d'aménagement ratées invitent à une approche technique beaucoup plus fine et concertée, qui valorise au mieux les savoir-faire paysans et leur connaissance fine de l'hydraulique et de la dynamique complexe qui caractérise ces plaines littorales. Les évolutions enregistrées dans l'attribution des casiers invitent également à aborder leur mise en valeur sous l'angle de la gestion sociale de ces plaines à l'échelle des communautés villageoises, et peut-être d'accompagner l'organisation d'un drainage plus direct voire individualisé des casiers amont si les producteurs concernés le souhaitent.

b) Des projets qui négligent les modalités de renouvellement de la fertilité à l'échelle des systèmes agraires du littoral et dont les interventions demeurent ponctuelles sur les terres hautes

La baisse enregistrée dans les rendements en riziculture inondée et la difficulté à maîtriser le développement des adventices (favorisé par un retrait plus précoce de l'eau sur les parcelles amont des marais maritimes) conduisent au développement de nouveaux itinéraires techniques avec emploi de fertilisants, voire d'herbicides dans les marais eau douce, décrits par L. Bastianelli et M. Plat (2013). Dans ces terroirs, une mise en culture continue des casiers est possible, où la riziculture inondée de saison des pluies peut être suivie d'un second cycle de riz dans des conditions hydriques moins optimales, ou de cultures maraîchères de contre-saison. Face à l'allocation inéquitable des casiers, certains producteurs disposent de surfaces importantes (SP9) et la seule main d'œuvre familiale ne suffit pas à faire face à la saturation induite du calendrier de travail, qu'ils complètent en embauchant ponctuellement de la main d'œuvre salariée. Lorsque la substitution est possible, ces agriculteurs ont recours de façon croissante à l'emploi de produits de synthèse pour lever les pointes de travail (herbicide total avant travail du sol, herbicide sélectif pour le désherbage post-levée du riz) afin d'exploiter l'ensemble de leurs surfaces en mobilisant moins de main d'œuvre journalière.

Encore assez isolé pour l’instant, l’usage accru de ces substituts de synthèse pourrait perturber durablement l’équilibre de l’écosystème complexe dans lequel s’insèrent ces plaines estuariennes. L. Bastianelli et M. Plat (2013) signalent par ailleurs que l’emploi d’engrais azoté contribue à individualiser un peu plus la gestion de chaque casier et rend les utilisateurs des casiers aval, situés à proximité des drains, d’autant moins enclins à laisser circuler l’eau de drainage des casiers amont au travers de leur parcelle qu’elle risquerait d’entraîner au passage ces coûteux apports minéraux.

Peu de projets ont jusqu’à présent fait porter leurs interventions sur la valorisation d’autres espaces que les plaines estuariennes. Comme en témoignent les travaux de L. Bastianelli et M. Plat (2013) dans le Haut-Kapatchez, rares sont pourtant les catégories de producteurs qui tirent aujourd’hui une majorité de leurs revenus agricoles (autoconsommation et vente) de ces seuls marais fluviomarins (riz de marais, riz flottant et riz à deux cycles, mais aussi pêche et sel, figure 35). Ne sont concernées que les familles allochtones des villages de rive intérieure de méandre lorsqu’elles accèdent à des surfaces importantes de casiers en propriété (SP1 et SP2). Dans tous les autres systèmes de production identifiés, la production de riz dans les casiers des marais représente au maximum 20% du revenu agricole (SP3 à SP12), tandis qu’augmente la part des revenus tirés de la valorisation des terres à l’interface entre marais et terres exondées (rotation (riz)/maraîchage de contre-saison ou tubercules) ou des bas-fonds, et que le palmier à huile progresse sur les terres exondées.

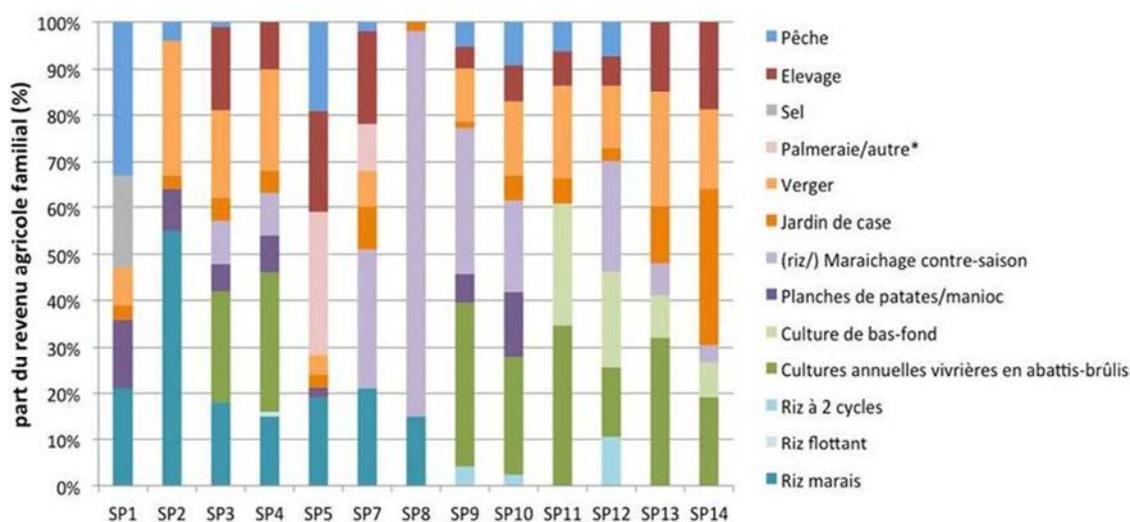


Figure 35 – Diversité des sources de revenus agricoles des différents systèmes de production identifiés dans la région du Haut-Kapatchez (Guinée maritime) (source : Bastianelli, Plat (2013))

2. Apports et limites d'une approche segmentée et commerciale du développement agricole dans le Fouta Djalon

Depuis la fin des années 1980, la production de pomme de terre dans le Fouta Djalon a connu une progression spectaculaire reposant largement sur le rapide essor enregistré dans la plaine des Timbi, qui assure aujourd'hui 75% de la production recensée par la Fédération des Producteurs du Fouta Djalon (FPFD).

L'essor de cette production portait initialement sur une valorisation manuelle plus intensive en travail et en création de richesse des bas-fonds, aménagés en périmètre irrigué ou non, à des fins commerciales (pomme de terre) mais aussi vivrières (riz, maïs, haricot) portée par l'agriculture familiale locale et raisonnée pour demeurer viable à l'échelle du système agraire, tant au plan des transferts endogènes de fertilité organique que des besoins en main-d'œuvre. Cet essor de la pomme de terre s'est accompagné du développement d'organisations paysannes qui ont su à l'époque porter et faire appliquer par le gouvernement guinéen des mesures transitoires et fructueuses de politique agricole protectionniste, visant à permettre l'éclosion d'une filière de pomme de terre en Guinée drainant une production destinée alors aux marchés urbains nationaux.

A cette première décennie d'accroissement de la production de pomme de terre a rapidement succédé, depuis la fin des années 1990, une extension rapide de cette culture sur les terres de versants en traction mécanisée, puis moto-mécanisée, portée cette fois avant tout par des formes d'agriculture de type patronal ou capitaliste. Passée de 2500 à 7000 tonnes de 1998 à 2004, la production de pomme de terre recensée par la FPFD aurait connu une hausse spectaculaire entre 2004 et 2006, passant de 7000 à 16000 tonnes, dépassant largement la demande guinéenne et tournée désormais vers l'export en direction de la sous-région grâce à la recherche continue de nouveaux débouchés par les associations de producteurs et par les négociants. Le prix de la pomme de terre évolue en revanche plutôt à la baisse : la conquête de ces nouveaux marchés s'est aussi faite en acceptant un prix plus bas de la pomme de terre payé au producteur, plafonné ces dernières années en monnaie constante à un niveau inférieur de 30% au prix pratiqué au début des années 2000 (Massebiau, 2013).

Ce prix plus bas de la pomme de terre affecte l'ensemble des producteurs, notamment ceux qui cultivent de faibles superficies et n'ont pour tout outillage que leur houe, et pourrait se renforcer si le rythme d'accroissement de la production, porté de façon croissante par des systèmes patronaux ou capitalistes, venait à dépasser celui de la demande sous-régionale. Au-delà des conditions de vie et des niveaux de rémunération de la main-d'œuvre rurale salariée paupérisée mobilisée par ces systèmes de production patronaux et capitalistes, très discutables au plan social et en matière de répartition de la richesse créée, une baisse tendancielle du prix de la

pomme de terre permise par les gains majeurs de productivité du travail atteints par la fraction la plus favorisée des producteurs, risquerait de pénaliser davantage l'agriculture familiale de la plaine des Timbi, qui devait être initialement la première bénéficiaire du développement de cette nouvelle filière.

L'accélération des transformations agraires dans cette région sous l'effet de l'essor de la culture de la pomme de terre pourrait également à terme menacer la pérennité même de ce système agricole, à commencer par le maintien du cheptel nécessaire à la traction attelée, dont les effectifs auraient tendance à stagner depuis une dizaine d'années face au recul des surfaces en friche et de la main d'œuvre disponible pour leur conduite.

Face aux ressources limitées en fumure organique bovine, l'installation d'un vaste élevage avicole de pondeuses dans la région depuis 2003 a permis d'alimenter les exploitations de la plaine des Timbi en fientes de volailles. Cet élevage ne suffit plus depuis plusieurs années à couvrir les besoins en fumure organique de la région et les commerçants s'approvisionnent désormais en fientes de volailles jusqu'à Dubréka (Guinée maritime) et en Haute-Guinée, ce qui s'accompagne d'une augmentation généralisée du prix de la fumure organique et en menace l'accès pour les producteurs les plus pauvres qui ne trouvent pas toujours le temps de collecter suffisamment de déjections bovines sur les terres demeurées en friche.

Si les restitutions d'éléments minéraux ont pu jusqu'à présent être assurées, même sous forme organique, grâce à leur extraversion poussée, les restitutions de matière organique aux sols semblent plus menacées par l'usage croissant au sein des systèmes patronaux et capitalistes d'herbicides et d'insecticides. Ceux-ci sont en effet susceptibles d'affecter la micro- et la macrofaune du sol, d'altérer l'efficacité des processus biologiques dans la constitution du complexe argilo-humique et ainsi de renforcer les risques d'érosion, notamment sur les sols limono-argileux sur alluvions anciennes des milieux de versants. L'emploi de ces pesticides et l'entraînement de leurs produits d'altération par les eaux de ruissellement ne sont pas non plus anodins au plan environnemental et en terme de santé publique.

L'accroissement de la production de pomme de terre dans la plaine des Timbi se caractérise ainsi par l'essor de systèmes patronaux et capitalistes qui occupent une part croissante des terres de versants grâce à leur haut niveau d'équipement (figure 36). Autre signe de cet essor : à mesure qu'elles se développent, les activités de prestation de service de traction motorisée sont de plus en plus assurées par des propriétaires de tracteur n'exploitant pas de terre et dont la seule activité est celle d'entreprise de travaux agricoles.

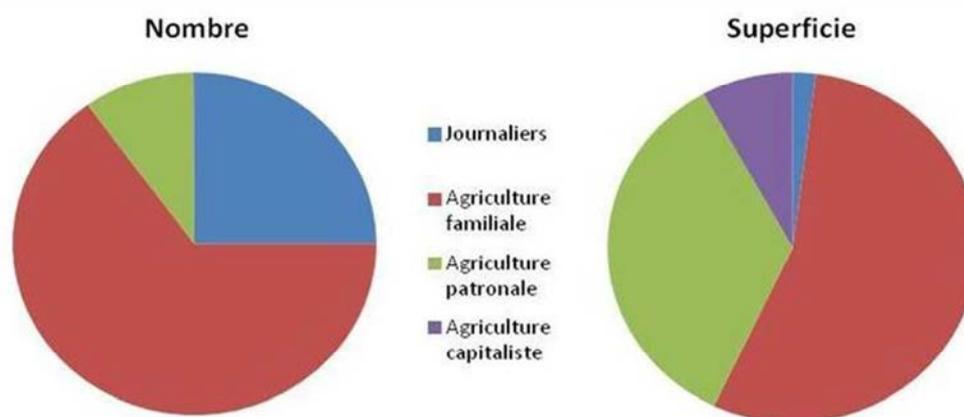


Figure 36. Estimation de la répartition, en nombre et en superficie des terres utilisées, des différentes catégories d'agriculteurs dans la vallée d'épandage de Timbi Madina. (source : Massebiau (2013))

Ces évolutions récentes posent ainsi la question de la pertinence économique, sociale et écologique d'un développement agricole visant à poursuivre l'accroissement des volumes de pomme de terre produits dans la plaine des Timbi, du coût d'opportunité des énormes apports de fertilisants organiques consentis pour cette production et de celui de l'énergie humaine et des fonds placés dans la conquête de nouveaux marchés, si celle-ci s'avère de moins en moins au service des catégories sociales agricoles qui ont le plus besoin de voir progresser leur revenu, à savoir les producteurs familiaux, et de plus en plus par des systèmes patronaux et capitalistes jouant dans la filière un rôle de « passager clandestin ».

Elle pose aussi la question d'un appui technique de plus en plus centré sur cette seule production commerciale, tant dans l'accès aux intrants (semences, engrais) que dans le stockage et l'écoulement de la production, et qui menace de s'éloigner d'un projet initialement centré sur l'accroissement des revenus agricoles familiaux, pour donner priorité à l'accroissement des exportations de pomme de terre indépendamment de leurs conditions de production. Si la priorité en matière de développement agricole demeure la sécurité et la souveraineté alimentaire de l'agriculture familiale guinéenne, l'appui technique, commercial et financier apporté à ces producteurs familiaux du Fouta-Djalon ne saurait se limiter à la seule culture de la pomme de terre mais pourrait porter également sur des productions vivrières, à l'instar de l'arachide et du haricot, cultures fixatrices d'azote et sources de protéines alimentaires et pour lesquelles les producteurs les plus modestes de la plaine des Timbi peinent parfois à dégager la trésorerie suffisante à l'achat des semences de ces légumineuses en début de campagne.

3. Haute-Guinée : échec des tentatives de développement de la culture du coton, succès de l'igname et absence d'un réel appui dans l'accès aux semences et à la traction attelée

A l'instar du reste de la Haute-Guinée, le projet coton conduit dans la région de Sabadou-Baranama au cours des années 1990 s'est rapidement soldé par un échec, notamment du fait de l'élémentaire concurrence entre les pointes de travail en riziculture et celles de la culture du coton. Susceptible de fragiliser la sécurité alimentaire des familles et face à des prix du coton peu attractifs, les agriculteurs de la région ont cessé d'en produire dès la fin des années 1980.

Malgré les besoins locaux, l'appui des projets de développement agricole dans l'accès aux semences et aux équipements légers (arrosoir) susceptibles de faciliter le développement de productions à haute valeur ajoutée exigeantes en main d'œuvre (cultures maraîchères, igname) pour les catégories d'agriculteurs les plus fragiles, n'a pas fait l'objet d'un réel soutien. L'accès à la traction attelée pour les agriculteurs ne disposant que de la houe, pourtant déterminant dans l'accroissement de la productivité du travail, semble également avoir été assez largement négligé au regard du potentiel que celle-ci peut représenter, tant concernant l'accroissement du revenu agricole que les transferts de fertilité dont les bovins peuvent potentiellement être le support.

La riziculture inondée des plaines alluviales de Haute-Guinée fait quant à elle toujours l'objet d'ambitieuses projections, portées pour le moment dans la région de Sabadou-Baranama par les seuls investisseurs privés. Dans le bassin versant du Dion, chaque génération connaît en effet une plage de quelques années où se succèdent plusieurs crues particulièrement hiératiques, conduisant pour certaines à la perte totale de la récolte. Dans ce contexte, le recours à un premier labour motorisé, via la location, demeure rentable avec les cours actuels du riz grâce au rendement supérieur enregistré avec cette technique de culture (1,6 tonne récoltée par hectare au lieu de 1,2 tonne avec un travail du sol strictement mécanique, soit environ un million de GNF de produit brut en plus pour un coût hectare du labour au tracteur de 400 000 GNF), mais à condition de disposer de la trésorerie suffisante au mois de mai pour couvrir les frais de location. Ne le peuvent que les producteurs les mieux dotés en capital ou qui possèdent des connexions familiales suffisamment aisées en ville (commerçant, haut fonctionnaire), capables de réaliser l'avance nécessaire de trésorerie quitte parfois à ne pas être remboursés dans l'année.

4. Guinée forestière : les limites de la diffusion des variétés de café à haut potentiel de rendement et l'ambivalence du désenclavement

Les régions de Watanka et de Guélo ont été concernées de façon plus marginale par des projets de développement agricole que d'autres régions de Guinée forestière. Les interventions proposées ont avant tout porté sur la production de café, dans le cadre

du projet de « Relance de la Caféculture » (RC2) débuté en 1988, basé sur la diffusion de pieds de café de variété à plus haut potentiel de rendement que celle implantée durant la phase coloniale (et éventuellement recépée par la suite), accompagnée d'un itinéraire technique plus gourmand en intrants et imposant une plantation sans ombrage. Des plantations de café ont été installées au cours des années 1990, avec un succès modeste que les bas cours mondiaux de l'époque n'ont pas favorisé. Le projet a pris fin au début des années 2000 et avec lui les approvisionnements en engrais, ces nouvelles plantations demeurant conduites comme celles basées sur les variétés héritées de la période coloniale. Si les cours mondiaux du café connaissent depuis une phase de hausse, C. Bourgart (2013) souligne que ces variétés à plus haut potentiel de rendement, plus exigeantes en éléments fertilisants et plus sensibles à l'ombrage, demeurent peu compatibles avec le maintien d'un couvert arboré d'arbres vivriers, ressource alimentaire et source d'appoint financier importante pour les familles. Face à la variabilité des prix mondiaux du café, la conduite du café en culture pure demeure risquée à moyen terme pour les familles qui ne disposent pas des ressources foncières suffisantes par ailleurs pour se nourrir.

Le développement des infrastructures routières en Guinée forestière depuis 1984, s'est traduit d'effets différenciés sur les régions de Guélo et de Watanka, cette dernière ayant connu une moindre ouverture commerciale. Le désenclavement de Guélo offre certes des perspectives accrues de commercialisation à sa population, notamment pour certaines productions maraîchères à haute valeur ajoutée et intensives en travail. Les catégories sociales les plus favorisées dans l'accès au foncier et au capital demeurent néanmoins le plus souvent les mieux placées pour saisir ces nouvelles opportunités, alimentant un accroissement des inégalités de revenu et un risque de précarisation accrue des familles les plus pauvres.

Les autres évolutions récentes relèvent de diffusions indirectes, introduites dans la région de Guélo par les familles les plus aisées du village (traction attelée dans les micro-plaines alluviales) et dans la région de Watanka par des éléments villageois revenus s'installer après plusieurs années d'activités à l'extérieur et disposant désormais de capital accumulé (variété Tenera de palmier à plus haut potentiel de rendement ou petit élevage porcin). Les bas-fonds n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'aménagements dans le cadre de projets de développement. Les tentatives les plus poussées s'observent à Guélo où A-L Colombo (2013) décrit de premiers aménagements sous forme de digues et de diguettes opérés pour faciliter le contrôle de la nappe d'eau, qui peuvent permettre d'accroître les rendements moyens enregistrés mais aussi renforcer l'attrait pour ces espaces et leur accaparement par les élites villageoises.

Les travaux conduits par J. Delarue (2007) dans le sud de la Guinée forestière corroborent les tendances observées quant à l'impact du projet RC2 sur la culture du

café. Les villages qu'elle a étudiés ont eux connu des projets d'aménagement des bas-fonds et l'évaluation de leur impact mitigé sur le revenu des agriculteurs, très variable d'un type de bas-fonds à un autre, constitue une source d'enseignement privilégiée et invite à envisager avec prudence d'éventuelles tentatives d'aménagements plus lourds de ces espaces.

III. L'agriculture familiale guinéenne face aux objectifs gouvernementaux actuels en matière de développement agricole

1. La Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole (2006-2015) : « d'une agriculture d'autosubsistance à une agriculture de marché » ?

Au travers de plusieurs volets (« Renforcement de la sécurité alimentaire », « Accroissement des revenus agricoles », « Mesures transversales d'accompagnement »), la *Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole (NLPDA)* rédigée par le Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et des forêts (2006) dresse les principaux objectifs et moyens que le gouvernement guinéen entend se donner de 2006 à 2015 en matière de développement agricole.

Le renforcement de la sécurité (et non de la *souveraineté*) alimentaire proposé (NLPDA, 2006) vise en premier lieu à concentrer les investissements sur la riziculture inondée : d'une part dans les plaines de mangrove de Guinée maritime (en mettant l'accent sur les aménagements avec maîtrise de l'eau dans un objectif de double culture) et dans les plaines alluviales le long du fleuve Niger et de ses affluents en Haute Guinée ; d'autre part grâce à la poursuite du développement de la riziculture dans les bas-fonds. Le soutien à la riziculture de coteaux doit lui se faire « *à travers l'accompagnement d'un système intensif durable en lien avec la recherche/développement et assurant le renouvellement de la fertilité des sols* », sans pour autant préciser les modalités concrètes de restitution d'éléments minéraux et de matière organique aux sols en agriculture pluviale.

En matière de politique agricole et alimentaire, une mise en garde est formulée concernant le système d'intervention mis en place pour le riz, précisant qu'il est « *nécessaire de bien moduler la protection en fonction des marges de progrès obtenus dans l'amélioration de la productivité de la filière nationale de riz pour ne pas porter préjudice aux nombreux consommateurs de riz importé en Guinée qui ne disposent pas d'un revenu suffisant leur permettant de payer du riz local.* » (NLPDA, 2006).

Les statistiques et les travaux conduits montrent que les agriculteurs représentent la part principale des catégories à bas revenus et que certains d'entre eux en sont réduits à vendre leur riz local à la récolte pour payer leurs dettes, puis à acheter du riz importé

dès que leurs propres réserves sont épuisées, et ce parfois dès cinq à six mois après la récolte, allongeant dangereusement la période de soudure. Le maintien d'un prix supérieur du riz sur le marché intérieur peut contribuer à renforcer le revenu des producteurs, à condition d'être associé à un dispositif de stabilisation ou d'avance sur récolte offrant aux agriculteurs les plus précaires les moyens d'en bénéficier pleinement, qui sont pour le moment tributaires des fortes variations du prix du riz local au cours de l'année : du simple au triple entre la récolte et la période de soudure.

Les propositions portent également sur une diversification des productions vivrières, notamment en accompagnant la substitution du manioc au riz dans l'alimentation, phénomène effectivement observable dans la plupart des régions étudiées, grâce à un « *programme de diffusion des variétés précoces* » et à l'« *amélioration des capacités de transformation en zone rurale* » (NLPDA, 2006). Au delà du manioc, le renforcement de la sécurité alimentaire passerait par la diversification des cultures vivrières en faveur de l'igname et de la pomme de terre : la première par l'« *amélioration des pratiques de culture telles que l'utilisation d'herbicides non nocifs pour le consommateur et la réduction de la main d'œuvre* », la seconde car le « *potentiel de production de la pomme de terre est encore sous exploité* » et parce que « *le coût des semences qui sont importées est largement couvert par les recettes d'exportation vers le Sénégal* » (NLPDA, 2006). L'intérêt pour les producteurs familiaux les plus modestes de substituer leur main d'œuvre par des achats d'herbicides ne va pas de soi. T. Zniber (2013) et nos enquêtes indiquent d'ailleurs que le développement de la culture d'igname en Haute-Guinée est limité pour les familles les plus pauvres par l'accès aux boutures et pas par la pointe de travail lors du désherbage. L'essor récent de l'igname concerne en premier lieu les agriculteurs dont les disponibilités en capital sont supérieures (jusqu'à pouvoir embaucher de la main d'œuvre pour implanter cette culture) qui seraient les premiers favorisés par le recours à des herbicides, au détriment de l'emploi agricole en Guinée. De la même façon, les travaux de P. Massebiau montrent que, ces dernières années, la progression de la culture de la pomme de terre est de plus en plus le fait d'agriculteurs patronaux ou d'investisseurs, dont les itinéraires techniques en culture moto-mécanisée supposent l'importation d'engrais chimiques et d'équipements agricoles en plus des semences, et qui rémunèrent peu le travail agricole des catégories sociales les plus démunies.

La NLPDA (2006) retient l'accroissement des exportations agricoles comme facteur principal (pour ne pas dire exclusif) de l'accroissement des revenus, pour mieux « *s'inscrire dans les orientations du Cadre Intégré du Commerce adopté par le gouvernement en 2002* ».

La volonté de diversifier les cultures commerciales d'exportation et d'accroître la valeur ajoutée créée en Guinée par des activités de transformation apparaissent louables et conformes aux tendances spontanément mises en œuvre par les agriculteurs guinéens, à condition de donner priorité à une utilisation accrue de main d'œuvre dans ces orientations et de peser le recours aux importations de biens d'équipement nécessaires, notamment concernant la transformation. Des outils industriels agro-alimentaires existent en effet déjà pour certaines activités de transformation (jus de fruits, conserve, trituration), coûteux investissements consentis dans les années 1960 et 1970 qui ont contribué à renforcer l'endettement du pays et qui sont actuellement encore loin de fonctionner à pleine capacité.

En revanche, la nature de certaines des productions envisagées pour renforcer cette diversification nous semble prêter davantage à caution (haricot vert extra fin, tomate cerise, melon, pastèque, fraise, litchi, fleurs coupées). Destinées au marché international (et notamment aux pays occidentaux), ces cultures très spécifiques apparaissent en rupture complète avec celles pratiquées jusqu'à présent en Guinée et bien qu'exigeantes en main d'œuvre, notamment pour la récolte, elles requièrent des investissements conséquents, tant pour la conduite des cultures que pour leur conservation et leur transport, afin d'espérer pouvoir s'aligner sur les standards de qualité permettant d'accéder aux marchés étrangers potentiels. Or, la Guinée n'accède déjà pas à ces marchés pour des productions pratiquées de longue date : ne disposant pas d'une reconnaissance d'équivalence aux règles sanitaires, les exportations de produits de la pêche ne pénètrent pas sur le marché de l'Union Européenne, tandis que l'inadéquation des modalités de transport par fret aux faibles volumes produits limite les possibilités d'exportation de l'ananas. Il nous semble donc extrêmement hasardeux d'envisager le développement de ces productions en Guinée sans études de marché et solides évaluations économiques préalables.

Le seul accroissement des exportations pour tenter de rééquilibrer la balance commerciale n'est pas garant d'une répartition de la richesse nationale créée en faveur des familles guinéennes dont la sécurité alimentaire est la plus fragile. En soustrayant des espaces jusque là dédiés aux cultures vivrières en faveur de productions destinées à l'export, il contribue par ailleurs à éroder un peu plus la souveraineté alimentaire du pays. L'assertion selon laquelle une progression des productions agricoles destinées à l'exportation « offre aux communautés bénéficiaires les moyens de s'assurer de meilleures conditions de vie grâce à des activités commerciales génératrices de revenus réguliers voire d'épargne » (NLPDA, 2006) nous semble également extrêmement discutable, en raison de la forte variabilité des prix enregistrés pour certains de ces produits (notamment s'ils sont destinés au marché international) et des capacités inégales du développement de ces productions d'une catégorie sociale à une autre.

Enfin, face à une demande en hausse, le développement des productions animales est également plutôt envisagé sous l'angle des « *opportunités d'exportation régionale [...] pour la volaille, les bovins et les porcs* » (NLPDA, 2006) que comme support des restitutions de fertilité. La place réservée dans ce document à l'intégration entre cultures et élevages demeure modeste, sans que soient précisées les modalités concrètes de renforcement de l'articulation entre systèmes de culture et systèmes d'élevage et notamment des modalités de conduite des animaux (alimentation, gardiennage). Les différentes études de terrain conduites montrent pourtant qu'avec la gestion des adventices, la question des restitutions de fertilité est centrale dans la pérennité des systèmes agraires, et en leur sein des différents systèmes de production, et que des basculements majeurs sont à l'œuvre actuellement conduisant les agriculteurs à réorganiser en profondeur les relations entre cultures et élevages au sein de leurs exploitations. Plus généralement, les mesures techniques préconisées apparaissent segmentées, traitant isolément chaque production au moyen d'une approche centrée sur les différentes filières qui ignore les relations et complémentarités garantes de la cohérence du fonctionnement technique et de la viabilité des systèmes de production agricoles.

Si la NLPDA (2006) affiche dans ses objectifs ceux de « *privilégier les poches de productivité qui offrent des possibilités d'une croissance accélérée et les zones d'extrême pauvreté dans le souci d'un développement rural équilibré* », les mesures et outils avancés nous apparaissent largement centrés sur le premier terme et beaucoup moins sur le second.

2. La place centrale du riz dans l'éventail vivrier : mythe ou réalité ?

Le programme Dynafiv (2005) désignait en 2004 le riz comme la première source de création de valeur ajoutée au sein des productions agricoles de Guinée, loin devant les autres céréales, la viande bovine, l'huile de palme et l'arachide, sans néanmoins que ne soient précisés ni sourcés les volumes et le système de prix retenus pour mesurer la valeur de ces différentes productions. Le rôle déterminant du riz dans l'alimentation de la population guinéenne et, semble-t-il, dans la création de richesse nationale, explique probablement la concentration sur cette seule production de l'essentiel des investissements concédés depuis près de soixante-dix ans aux cultures vivrières de base, dans le cadre des politiques et des projets de développement agricole, le plus souvent au travers d'aménagements lourds portant sur la riziculture inondée, d'équipements pour la moto-mécanisation et d'activités de sélection variétale.

Pourtant, à la veille de l'indépendance, alors que le pays est encore pratiquement autosuffisant en riz et que la population guinéenne est à plus de 95% rurale, les résultats de la Mission démographique conduite en Guinée en 1954-1955 révèlent la

place relative du riz dans l'alimentation des familles, toujours inférieure à 40% de la ration alimentaire et ne dépassant parfois pas les 25% dans certaines parties de la Guinée maritime, région pourtant décrétée à l'époque à vocation rizicole. Les familles rurales jouent déjà la carte de la diversification et des complémentarités pour assurer leur autosuffisance alimentaire, autour des principales productions céréalières et de tubercules que sont le riz, le fonio, le manioc, le maïs, le mil et la patate douce. (Minis. Fr. d'Outre-Mer, 1958)

Dans toutes les régions étudiées, la culture du riz reste bel et bien centrale dans l'allocation de la main d'œuvre familiale, tant que les conditions de renouvellement de la fertilité et de gestion des adventices demeurent compatibles avec un minimum de productivité du travail. Cette céréale peut en effet s'avérer particulièrement intéressante en termes de calorie produite à l'hectare et de facilités de stockage et de préparation. Mais au sein de l'éventail vivrier des céréales et tubercules consommés en Guinée, le riz se révèle aussi être plus exigeante en éléments minéraux, moins compétitive pour la lumière et à ce titre plus soumise à la concurrence des adventices et particulièrement sensible aux pathogènes se développant dans les espaces d'abattis-brûlis.

Cette culture est donc la première concernée par la réduction de la durée des friches. Si les surfaces de riziculture pluviale en abattis- ou défriche-brûlis continuent à s'étendre à mesure que croît la population agricole, chaque famille se tourne en revanche de façon croissante vers d'autres productions vivrières pour assurer son autosuffisance alimentaire et si nécessaire consent à vendre sa force de travail pour acheter et s'alimenter avec du riz importé. En Guinée maritime, L. Bastianelli et M. Plat (2013) montrent que quels que soient les systèmes de production, le riz produit sur les exploitations, qui couvre en général au moins cinq à six mois de la consommation annuelle de la famille, représente toujours moins de 30% de son revenu agricole.

Dans les villages sans accès à des espaces où pratiquer la riziculture inondée et où la réduction massive de la durée de friche n'offre plus des conditions de culture (restitution de fertilité, contrôle de la prolifération des adventices et pathogènes) compatibles avec la riziculture pluviale ou la riziculture de bas-fonds, d'autres cultures vivrières remplace le riz comme pilier de l'alimentation des familles. Ainsi, depuis le début des années 1990, certains villages de Guinée maritime sans accès aux plaines estuariennes mettent en œuvre sur les interfluves des systèmes de cultures avec des durée de friche de moins de quatre ans où le riz pluvial a disparu des rotations au profit de l'arachide (source d'enrichissement du sol en azote) et du manioc, tout en valorisant leurs bas-fonds par des associations de manioc, arbres fruitiers et palmiers à huile (Tavan, 1993). Le recours à une alimentation reposant moins sur le riz et davantage sur le manioc, invite à réfléchir à la fois aux variétés cultivées et aux modalités de

conservation de ce tubercule, qui peut requérir une transformation préalable afin de limiter les pertes (séchage, broyage en farine, etc.).

A l'inverse, dans les villages où la densité des bas-fonds et micro-plaines alluviales a permis le développement de la riziculture inondée en relais de la riziculture pluviale d'abattis-brûlis, la place du riz demeure centrale : cette production représente ainsi plus de la moitié de la valeur ajoutée brute créée au sein des différents systèmes de production familiaux de Guélo (Guinée forestière). Dans ce contexte, le riz n'est plus seulement une production vivrière principalement dédiée à l'autoconsommation, mais devient une culture de vente, voire l'objet d'un négoce spéculatif pour les producteurs qui ont les moyens de produire et de stocker de larges excédents de riz. Dans la région voisine de Watanka, où les faibles surfaces de bas-fonds limitent le développement de la riziculture inondée, le riz ne représente que 15 à 25% de la valeur ajoutée brute pour la plupart des familles et ne dépasse pas les 30 à 40% pour les familles moins dotées en terre, qui vivent aussi du salariat agricole et qui concentrent leur activité agricole sur les productions autoconsommées.

Dans la plupart des régions étudiées, le revenu agricole familial repose ainsi de façon croissante sur d'autres productions vivrières (arachide, tubercules (manioc et patate douce), maïs, banane, huile de palme, etc.) tandis que le fonio continue à jouer un rôle central dans l'alimentation en période de soudure, malgré la longue durée que requiert son décorticage. Ces observations de terrain et à l'échelle micro-régionale corroborent en tendance la plupart des estimations de la FAO quant aux évolutions respectives des différentes productions vivrières guinéennes qui ont progressé à des rythmes variables depuis 1985. La production de riz aurait ainsi été multipliée par 3,2 ; celles de manioc et de patate douce respectivement par 2,6 et 2,9 ; celle de fonio par 3,8 ; celle d'arachide par 4 et celle de maïs par 6,4. La part du riz dans les céréales locales ne cesserait donc de diminuer depuis le début des années 1990, au profit du fonio et surtout du maïs : leurs parts respectives étant passées, de 1990 à 2010, de 80 à 61% pour le riz, de 8 à 16% pour le fonio et de 13 à 24% pour le maïs. Ces estimations restent à considérer avec précaution, dans la mesure où les données de la FAO indiqueraient une stagnation de la production d'huile de palme et de palmiste depuis la fin des années 1990 qui ne s'accorde pas avec les observations de terrain au sein des régions étudiées en Guinée maritime et en Guinée forestière, les deux principaux pôles de production d'huile de palme et de palmiste du pays.

3. Une agriculture familiale qui préserve sa sécurité alimentaire face aux sirènes des cultures de rente ?

a) Diversité et complémentarité des agro-écosystèmes et des espèces cultivées comme technique anti-risque au sein des systèmes de production familiaux

Afin de répartir au maximum leur travail agricole tout au long de l'année et de disposer en permanence des ressources alimentaires suffisantes et d'un minimum de trésorerie, les agriculteurs familiaux continuent de jouer autant que possible sur la complémentarité entre écosystèmes cultivés. A l'inverse, les agriculteurs à la tête des systèmes patronaux se caractérisent le plus souvent, dans les différentes régions étudiées, par une spécialisation autour de quelques productions principales, et ce tout particulièrement lorsque les itinéraires techniques adoptés supposent des équipements spécifiques requérant de lourdes immobilisations de capital (tracteur, plantations pérennes, etc.) et/ou de fortes capacités de trésorerie (maraîchage). Comme nous l'avons vu, ce phénomène est désormais marqué dans le Fouta Djallon, à la faveur du développement de la culture de la pomme de terre. Il s'observe également dans des régions où le développement de systèmes patronaux demeure pour l'instant plus timide comme en Guinée forestière (exemples des régions de Guélo et de Watanka) (figure 37).

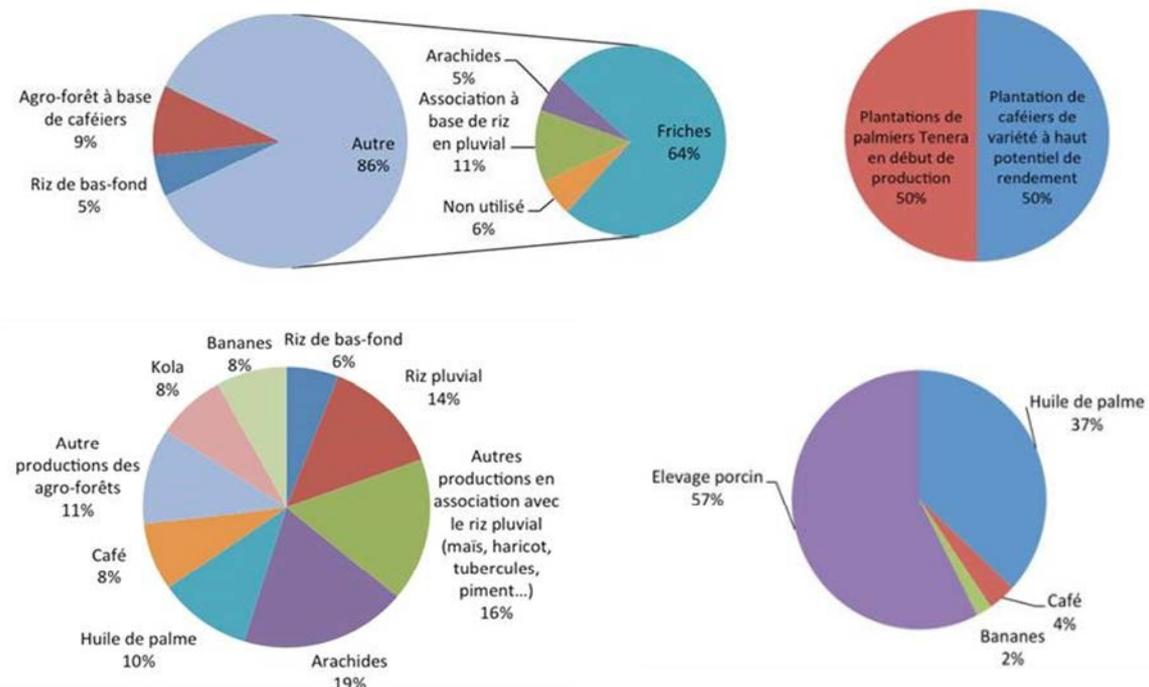


Figure 37. Diversité de l'assolement et des sources de revenu au sein des systèmes familiaux et spécialisation des systèmes patronaux : cas type de systèmes de production dans la région de Watanka (Guinée forestière), familial (gauche) et patronal (droite). (source : d'après données Bourgart (2013))

Ces tentatives de sécurisation de l'autoconsommation et des revenus exercées par les producteurs familiaux s'illustrent aussi par des techniques élaborées au sein de la conduite de chaque partie de l'écosystème : c'est le cas par exemple des parcelles cultivées en riziculture inondée installées sur des positions topographiques variées comme technique anti-risque face aux aléas des crues dans certaines plaines alluviales de Haute-Guinée ; et à l'échelle de chaque parcelle, en procédant à des associations de cultures combinant plusieurs espèces aux besoins et capacités d'exploration du sol et de captation de la lumière complémentaires, et aux sensibilités différentes aux pathogènes. Ces techniques tendent à se développer, avec une acuité toute particulière sur les terroirs d'abattis-brûlis où la diminution de la durée de friche conduit à une baisse du renouvellement de la fertilité et à une compétition accrue avec les adventices. Ainsi en Guinée maritime, L. Bastianelli et M. Plat (2013) décrivent des rotations plus complexes et diversifiées dans les villages installés en tête de bassin versant, qui ne disposent pas d'accès aux plaines estuariennes. Les systèmes de cultures conduits en abattis-brûlis voient se succéder riz puis arachide et d'autres céréales (mil, sorgho, maïs) qui contribuent à limiter les risques de disette si la récolte de riz s'avérait moins bonne, tout en permettant d'étaler les dates de récolte de ces différentes céréales et les disponibilités alimentaires pour les familles. Une partie des jardins de case est dédiée à une association de manioc et pois d'angole (légumineuse) conduite durant trois ans, qui contribue à combler le calendrier alimentaire et à renforcer la place des protéines végétales dans l'alimentation des familles. Les vergers sont également plus diversifiés (agrumes, ananas, bananes,...).

De la même façon, les producteurs familiaux de Guinée forestière développent en priorité des agro-forêts combinant entre autres kolatiers, caféiers, bananiers, etc. qui dégagent des valeurs ajoutées brutes par homme-jour un peu inférieures à celles enregistrées dans les plantations pures de palmiers Tenera ou de caféiers à plus haut potentiel de rendement une fois celles-ci entrées en pleine production, mais moins exigeantes en trésorerie et où la variété des productions diminue la sensibilité du système de culture à la variation des cours.

b) Une place limitée des cultures de rente au sein de systèmes de production familiaux qui privilégient une autosuffisance alimentaire de sécurité

Dans toutes les régions étudiées, les systèmes familiaux privilégient très nettement l'autoconsommation dans l'allocation de leur force de travail et l'utilisation de leurs terres et ne consacrent une part de leur superficie à des productions destinées à la vente qu'une fois assuré un minimum d'autosuffisance alimentaire pour leur famille, à savoir environ les trois-quarts de leurs besoins annuels en riz, complétés d'autres productions vivrières dont certaines de soudure (tubercules, maïs, fonio, arachide, etc.). Les productions destinées à la vente sont envisagées dans un second temps

lorsque leur accès au foncier et leurs disponibilités en main d'œuvre le leur permettent, ou pour les agriculteurs dont la production de riz couvre à peine la moitié des besoins familiaux afin d'effectuer une substitution de calories (vente d'arachide et de tubercules pour acheter du riz importé). Ces cultures de vente portent en premier lieu sur des produits vivriers de base qui varient en fonction des parties de l'écosystème et des moyens de production auxquels ont accès ces producteurs familiaux (huile de palme, arachide, riz, tubercules, maraîchage, sel, etc.), puis sur des produits vivriers de luxe exportés dans la sous-région (pomme de terre, igname) et en dernier lieu sur des plantations pérennes de produits destinés au marché international (noix de cajou, café) qui dégagent des valeurs ajoutées par homme jour élevées mais de faibles valeurs ajoutées par hectare.

Dans le Fouta Djalon, les agriculteurs laissent ainsi une place croissante aux productions vivrières de base dans leurs systèmes de culture à base de pomme de terre à mesure que diminuent les superficies avec lesquelles ils doivent composer pour nourrir leur famille (associations pomme de terre et haricot ou arachide dans les bas-fonds ; pomme de terre et manioc dans les jardins de case). Dans la région de Watanka (Guinée forestière), le café ne dépasse pas 15% des revenus des agriculteurs familiaux et atteint le plus souvent moins de 10%.

Les systèmes patronaux qui commencent à se développer reposent sur une logique économique bien différente et se centrent sur les productions permettant d'enregistrer les plus hauts niveaux de productivité du travail moyennant une intensification en capital, soit par la moto-mécanisation de cultures annuelles vivrières à haute valeur ajoutée (pomme de terre) ou dont le niveau actuel des prix est élevé (riz), soit par l'installation de plantations pérennes de variétés à plus haut potentiel de rendement (palmier à huile, caféier).

4. Des systèmes de production familiaux garants d'une gestion durable des écosystèmes grâce à l'articulation étroite entre agriculture et élevage et à l'essor des légumineuses

Face au recul des superficies de friche disponibles pour le pâturage des ruminants au sein des espaces d'abattis-brûlis enregistré dans les petites régions étudiées, différentes pistes émergent dans chacune d'entre elles à l'initiative des agriculteurs familiaux, qui ont en commun de renforcer le renouvellement et les transferts de fertilité par une articulation étroite entre cultures et élevage, à rebours du bannissement du bétail et parfois même des petits ruminants, observé dans certains villages de Guinée maritime et de Guinée forestière.

Si les disponibilités en capital le permettent, le maintien des élevages peut passer par le recours à un bouvier en charge de conduire le troupeau sur des espaces de vaine pâture libérés par l'évolution de la mise en valeur des différents terroirs : troupeau

gardé sur les anciens casiers devenus inexploitable pour la riziculture inondée en Guinée maritime ou sur les secteurs des plaines alluviales de Haute-Guinée où la riziculture inondée est devenue trop aléatoire au regard d'autres productions pratiquées sur les terres exondées. Le gardiennage collectif de plusieurs petits troupeaux pourrait s'envisager en Guinée maritime, pratiqué de longue date au sein des familles élargies de Haute-Guinée, et déjà préconisé à son époque par R. Dumont (1961) lors d'une rapide tournée en Guinée, dans la limite du chargement permis sur ces espaces.

Lorsque les agriculteurs n'ont pas les moyens financiers de payer un bouvier pour garder leur petit cheptel, on assiste plutôt à une conduite de ces bovins au piquet au prix d'une intensification poussée en travail pour les déplacer régulièrement. Ce type de conduite est développé par les familles balant dans le Haut-Kapatchez (Guinée maritime), qui étendent cette intensification en travail à de petits élevages de porcs alimentés à moindre coût sur la base des déchets ménagers, de fruits en excédents et des sous-produits des cultures, et dont les déjections participent à la fertilisation de jardins de case diversifiés centrés sur les productions vivrières et potentiellement extrêmement productifs à l'hectare. Ce type de système de production développé sur des superficies réduites, intensif en travail par unité de surface mais très peu en capital grâce à la grande autonomie de son fonctionnement et à l'articulation poussée entre cultures et élevage, se rencontre dans nombre de petites paysanneries des pays tropicaux (à commencer par Haïti). Sa transposition en Guinée forestière, où les populations majoritairement chrétiennes sont des consommatrices potentielles de porc, ou en le déclinant autour du seul élevage bovin au piquet, préfigure peut-être les évolutions à venir dans des régions comme celle de Watanka et Guélo. Dans ces régions de Guinée forestière, les ruminants ont en effet pour le moment été bannis à cause des dégâts causés par leur divagation et les quelques élevages de porcs qui émergent ces dernières années sont pour le moment le fait des seuls agriculteurs à forte disponibilité en capital qui privilégient une croissance rapide des animaux à l'engrais par l'achat d'aliments concentrés, tandis que les agriculteurs développent par ailleurs des agro-forêts diversifiées comprenant des bananiers, espèce qui exige un minimum de renouvellement de la fertilité.

A l'inverse, dans le Fouta Djallon, l'investissement en travail porte sur la mise en défens des espaces cultivés, lieu d'une forte intensification en travail et d'une concentration de la fertilité, par une série d'aménagements requérant un entretien régulier (profond fossé encadrant, haies, palissades, etc.). Le bétail est laissé en vaine pâture sur les espaces en friche où les déjections émises sont partiellement collectées, puis parqué la nuit afin de collecter les déjections et de permettre des transferts de fertilité. L'évolution d'une partie des systèmes de culture vers un recul de la durée de friche au profit des cultures annuelles (jusqu'à une mise en culture parfois continue, même en saison sèche grâce au recours à l'irrigation) limite néanmoins de plus en plus

les disponibilités en ressources fourragères pour le bétail au pâturage en saison sèche, au sein d'un système agraire où les agriculteurs ne disposent pas de stocks de fourrages conservés pour alimenter leur bétail en période d'étiage fourrager. Les enquêtes historiques que nous avons pu conduire révèlent des essais de collecte et de conservation de fourrages sous forme plus ou moins fermentée dans des silos enterrés, vastes fosses d'accumulation de fourrages récoltés sur les friches herbeuses, arrosés de sel, recouverts de terre et laissés à fermenter durant deux semaines pour en garantir la conservation durant toute la saison sèche, technique qui rappelle les premiers essais d'ensilage de fourrages tentés dans l'immédiat après-guerre en France. Certains auteurs du début du XXe siècle décrivent par ailleurs à l'époque des parcelles pâturées par le bétail en saison des pluies, dont les regains étaient fauchés par les agriculteurs en fin d'hivernage (novembre). Dans la plaine des Timbi où le développement accéléré de la pomme de terre a conduit à une profonde extraversion du renouvellement de la fertilité des sols, la capacité à maintenir voire à accroître le cheptel face à un saltus en recul demeure particulièrement vive pour les producteurs familiaux. En demeurant attentif à l'organisation du calendrier de travail et aux disponibilités en main d'œuvre, elle pourrait reposer sur une semblable intensification en travail mais appliquée à l'élevage, par le recours à des fourrages (dont des légumineuses) qui puissent être récoltés en saison sèche (sur les haies vives ou au travers de cultures fourragères) ou par la constitution de stocks fourragers en fin de saison des pluies reportés en saison sèche.

Le développement accru de certaines cultures de légumineuses (arachide, haricot, pois d'angole) cultivées seules ou en association avec des tubercules, constitue également une source non négligeable de transferts d'azote pour les cultures associées ou suivantes et joue un rôle de plus en plus crucial dans le renouvellement de la fertilité. Le recours à la fumure minérale n'est pas pour autant absent mais, en raison de son coût élevé, réservé à certaines cultures légumières (pomme de terre) ou maraîchères permettant de dégager de fortes valeurs ajoutées par hectare. Sur les espaces où une mise en culture continue du sol est possible (bas-fonds dans le Fouta-Djalon, casiers de terres hautes inondés en saison des pluies et où la nappe phréatique est peu profonde en saison sèche en Guinée maritime), ces cultures de vente alternent au cours d'une même année avec des productions vivrières (maïs, riz) qui profitent ainsi de leur arrière-effet (jusqu'à 3 tonnes de riz par hectare en riziculture inondée en Guinée maritime, près de deux fois plus que sur les casiers rizicoles alimentés en éléments fertilisants par les seules remontées d'eau saumâtre) et contribuent à rentabiliser l'achat d'engrais pour ces familles, lorsqu'elles ont les moyens d'effectuer cette dépense.

Les conditions pédo-climatiques (climat tropical qui contribue à la minéralisation rapide de la matière organique, forte pluviométrie en saison des pluies susceptible de renforcer les processus d'érosion des sols) invitent à accorder un souci tout particulier

au maintien du taux de matière organique des sols. L'évolution relative des prix agricoles et des prix des engrais plaide par ailleurs pour un recours réfléchi aux engrais de synthèse et par un renouvellement de la fertilité basé le plus largement possible sur des processus biologiques (fixation du diazote de l'air par les bactéries symbiotiques des légumineuses ; articulation entre cultures et élevages). Après quatre décennies de baisse tendancielle des prix agricoles en monnaie constante, on assiste en effet depuis une décennie à un mouvement de reprise à la hausse des prix pour la plupart des produits agricoles sur les marchés internationaux. Sauf année exceptionnelle (comme en 2008 pour le riz ou en 2011 pour le caoutchouc), ces prix ne retrouvent pas pour autant leur niveau des années 1960 et le prix du café demeure quant à lui deux fois plus bas en monnaie constante que celui qui prévalait il y a cinquante ans, phénomène qui contribue probablement à expliquer la reprise demeurée modérée de cette culture dans les zones de Guinée forestière étudiées. Le prix des fertilisants de synthèse a, quant à lui, enregistré une baisse plus modérée entre 1960 et 2000 que les produits agricoles mentionnés et connaît depuis 2000 une hausse spectaculaire. Au-delà du pic enregistré en 2008, son prix se maintient à un niveau une fois et demi à deux fois supérieur à celui des années 1960. Ainsi, malgré des prix agricoles plutôt en hausse, le recours à des intrants de synthèse s'avère comparativement particulièrement coûteux pour les producteurs depuis une dizaine d'années. (figure 38)

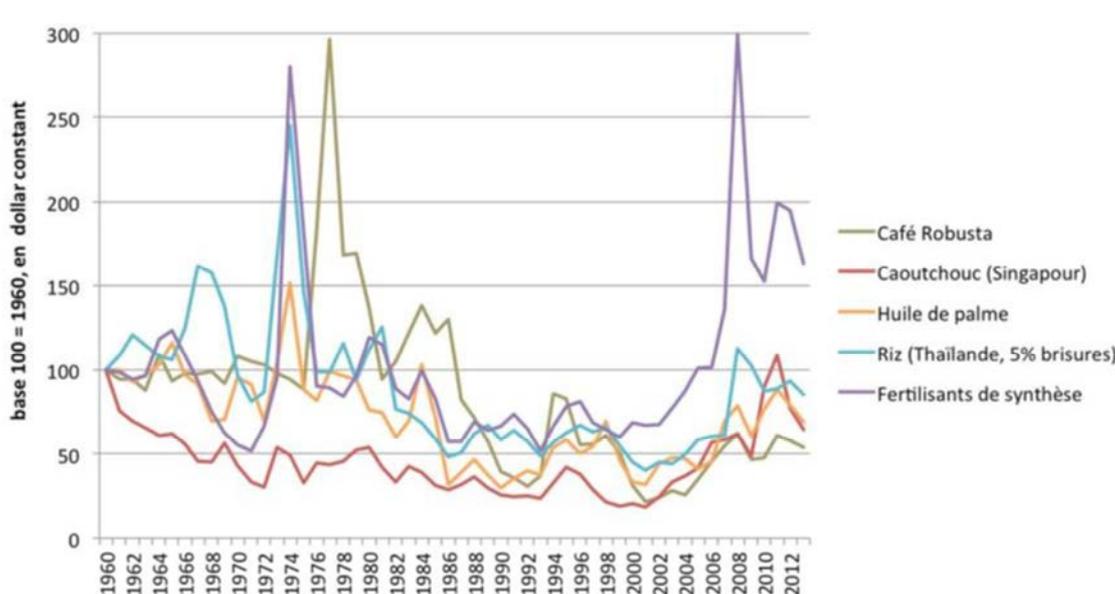


Figure 38. Evolutions comparées des cours de quelques produits tropicaux vivriers et de rente et des fertilisants sur les marchés mondiaux de 1960 à 2013 (source : auteur, d'après données Banque Mondiale ; base 100 = 1960, en dollar constant)

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Encore à large majorité agricole, la population guinéenne a connu depuis la période coloniale des régimes politiques qui pendant près d'un siècle (de la fin du XIX^e siècle à 1984) se sont révélés le plus souvent fort accapareurs de surplus grâce à des prélèvements directs (impôts, denrées, livraisons obligatoires à prix administrés), plus ponctuellement de main d'œuvre (grands travaux, portage, armée, plantations privées puis fermes d'Etat,...) et à un contrôle étroit des échanges commerciaux, qui ont fortement limité la capacité d'accumulation de la majorité des producteurs agricoles guinéens. Placée dès 1984 sous Plan d'Ajustement Structurel, en rupture totale avec les tentatives d'étatisation et l'isolationnisme économique du régime de Sékou Touré auxquelles ils avaient été soumis depuis l'Indépendance, les agriculteurs guinéens ont composé depuis lors avec une politique économique visant à l'inverse à réduire les interventions de l'Etat et à favoriser l'essor des activités commerciales.

Face au croît démographique et indépendamment de ces orientations de politique économique contrastées, les agriculteurs familiaux guinéens n'ont eu de cesse de faire évoluer leurs systèmes de production agricoles dans le sens d'une intensification en travail par unité de surface afin de continuer à vivre de leur activité agricole et de se nourrir avant tout sur la base de leurs propres productions, tout en disposant en moyenne à chaque génération d'une superficie par actif de plus en plus réduite. Ce mouvement d'intensification en travail s'appuie sur l'évolution de la conduite des cultures pluviales d'abattis- ou de défriche-brûlis, sur l'utilisation, lorsqu'ils y ont accès, d'espaces potentiellement plus productifs par hectare moyennant davantage de travail (mise en valeur des bas-fonds) et sur une saturation généralisée de leur calendrier de travail. Lorsque celle-ci ne suffit plus, les agriculteurs disposant de faibles surfaces se tournent vers des activités de transformation des produits agricoles, voire la vente ponctuelle de leur force de travail.

Cette intensification en travail s'est accompagnée d'ajustements successifs apportés au fonctionnement de leurs systèmes de production agricoles permettant de continuer d'assurer, par de stricts processus biologiques et donc à moindre coût, le renouvellement de la fertilité et du taux de matière organique des sols ainsi que le contrôle des adventices à même de maintenir leurs exploitations viables. Face à l'extension continue de la sole des cultures pluviales au détriment de la friche sur les espaces d'abattis- ou de défriche-brûlis, l'assolement évolue en faveur d'espèces et d'associations moins exigeantes en éléments fertilisants (voire fournisseuse d'azote comme l'arachide ou le haricot) et plus résistantes face aux adventices concurrentes et aux pathogènes (maïs, tubercules), tandis que les agriculteurs ne cessent de renouveler les modes de conduite des élevages et leur articulation étroite aux cultures.

La suppression du monopole de l'Etat sur le commerce intérieur et extérieur guinéen depuis 1984 a favorisé le redéploiement et l'essor des circuits commerciaux de produits agricoles vivriers de base (riz, arachide, manioc, huile de palme, etc.) et de produits vivriers plutôt de luxe (pomme de terre, igname) pour le marché urbain national et ceux de la sous-région, dans une moindre mesure de produits de rente (hévée, café, noix de cajou) destinés au marché international. Tout en donnant priorité à l'alimentation de leur famille, les agriculteurs familiaux associent à leurs productions autoconsommées une part croissante de productions destinées à la vente, le plus souvent vivrières, quitte parfois à vendre certains produits agricoles pour acheter du riz importé (dont la calorie est moins coûteuse) selon un processus de substitution de calories.

Mais les possibilités accrues de commercialisation des produits agricoles depuis trente ans, intégrées dans des circuits parfois rendus assez opaques par leur caractère assez informel, contribuent en réalité tout particulièrement à accroître les revenus et la capacité d'accumulation des catégories de producteurs qui ont les moyens en terre et en capital d'assurer l'autoconsommation familiale tout en dégagant un net surplus agricole. Elles s'accompagnent ainsi d'un renforcement de la différenciation sociale au sein de l'agriculture familiale et du développement de nouvelles formes d'agriculture de type patronal. Renforcées ces dernières années par des prix agricoles plutôt en hausse et l'essor en Guinée de nouvelles filières de produits agricoles destinés à l'exportation et des débouchés vers la sous-région ou à l'international (pomme de terre, igname, arachide), la progression des espérances de gains en agriculture s'accompagne de processus d'accaparement des terres par les élites agraires et dans de nombreux cas d'un durcissement des rapports sociaux de production, associé à un salariat agricole que les travaux de terrain illustrent en net progrès dans la plupart des régions. Celui-ci joue un rôle de moins en moins négligeable dans le revenu des familles agricoles dont l'accès à la terre est le moins favorable et qui contribuent, par la sous-rémunération de leur travail, à renforcer la rentabilité des systèmes familiaux plus favorisés et des systèmes patronaux au sein desquels elles s'emploient. Ce phénomène peut faire craindre à l'avenir un accroissement des inégalités de développement et une différenciation sociale plus poussée au sein de l'agriculture familiale en Guinée, restée jusque là, même durant la phase coloniale, assez largement à l'abri du développement de plantations privées à main d'œuvre salariée. Des formes d'agriculture de type capitaliste apparaissent même depuis quelques années dans les régions où coexistent une élite urbaine à forte disponibilité en capital et une frange paysanne ultra-précaire.

Dans les différentes régions étudiées, les formes d'agriculture reposant avant tout sur leur propre main d'œuvre familiale s'avèrent pourtant aujourd'hui les plus garantes de la sécurité et de la souveraineté alimentaire de la Guinée, importatrice nette de céréales, et les plus enclines à accroître la productivité économique du travail agricole

tout en préservant les écosystèmes cultivés, constat qui invite à réfléchir aux moyens à mobiliser pour mieux les promouvoir.

a) *Priorité à la création de richesse et à la rémunération du travail agricole par un appui centré sur l'intensification en travail et le renouvellement de la fertilité et de la matière organique des sols*

L'agriculture demeure le premier bassin d'emploi en Guinée et le rythme des créations d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire ne semble pas propice à l'absorption rapide d'une part élevée de ces actifs agricoles dans d'autres secteurs de l'économie guinéenne. Les travaux conduits en Guinée maritime (Bastianelli, Plat, 2013) témoignent d'un marché de l'emploi saturé à Conakry pour les candidats à l'exode rural issus du nord de la Basse-Guinée. Ils mentionnent aussi la faiblesse des créations d'emplois directs et indirects suffisamment rémunérateurs permis par le terminal minier de Kamsar, qui ne représenteraient qu'une niche d'emplois avec environ 620 postes à la *Compagnie des Bauxites de Guinée* (CBG) où l'octroi d'une place se négocie cher. L'évolution de la consommation et les nouveaux débouchés induits pour les producteurs agricoles de la région ne font que s'ajouter à la demande générale émanant des différents centres urbains du littoral, de Boké jusqu'à Conakry, et ne suffisent pas à empêcher les expatriations de longue durée ou définitive vers les pays frontaliers (Guinée Bissau, Mali, Sénégal) des jeunes paysans les plus précaires. Dans les autres régions étudiées, les activités minières ou d'orpaillage sont plutôt saisonnières (ou pratiquées en dernier ressort) et avant tout le fait des agriculteurs disposant de très peu de terre et de capital, qui ne peuvent vivre de leur seule activité agricole ni demeurer toute l'année dans leur village même en vendant leur bras sur place aux producteurs plus aisés.

Le secteur agricole demeure donc bel et bien central en Guinée, tant pour garantir la sécurité et la souveraineté alimentaire du pays que pour le maintien des emplois. Les agriculteurs les plus fragilisés sont souvent ceux qui disposent, dans de semblables conditions agro-écologiques, des plus faibles superficies par actif familial, qui ne leur permettent parfois même pas de valoriser pleinement leur propre main d'œuvre familiale, voire les conduisent certaines années à consommer une partie des semences mises de côté pour l'année suivante, hypothéquant à moyen terme l'alimentation de la famille et la pérennité de leur unité de production.

Le premier facteur limitant demeure la terre et ensuite le capital, qui invitent donc pour assurer le plein emploi de cette main d'œuvre agricole, à promouvoir des systèmes de production intensifs en travail et en création de richesse par unité de surface, sans être trop exigeants en capital. Cette voie est d'ailleurs celle empruntée par la plupart des agriculteurs familiaux des régions étudiées, qui jouent sur des combinaisons de

productions leur permettant d'étaler au maximum les différentes tâches agricoles pour garantir le plein emploi de la main d'œuvre familiale toute l'année, et de limiter les périodes de soudure en enchaînant les récoltes de différents produits vivriers tout au long de l'année. En veillant à éviter une spécialisation trop poussée de leurs exploitations, ces producteurs familiaux cherchent aussi à se prémunir des effets des variations de plus en plus brutales des prix de nombreux produits agricoles. La pérennisation de leurs unités de production passe également par la recherche d'un fonctionnement de leur système de production garant du maintien durable de la fertilité, du taux de matière organique et de la réserve utile des sols en misant au maximum sur des processus biologiques (fixation d'azote, contrôle cultural par association de cultures...) et sur les complémentarités entre cultures et élevages, afin d'assurer leur autonomie dans un contexte d'évolution relative du prix des intrants qui leur est défavorable.

Face aux continues modifications enregistrées au sein de leurs systèmes agraires sous les effets conjoints du croît démographique, de l'évolution des prix et de la demande, et des changements exercés au sein des rapports sociaux de production, des pistes de développement émergent dans chacune des petites régions étudiées, le plus souvent à l'initiative des seuls agriculteurs et adaptées aux conditions agro-écologiques dans lesquelles ils produisent et à leurs moyens de production respectifs. Ces changements apportés aux systèmes de production agricoles dans le strict cadre d'innovations paysannes témoignent des réserves d'intensification en travail et en création de richesse par unité de surface qui demeurent et illustrent des pistes d'évolutions possibles et durables pour les différentes catégories de producteurs dans les quatre grandes régions de Guinée, à condition de ne pas limiter les interventions à quelques productions « phares » mais à raisonner les appuis en intégrant l'ensemble des composantes des systèmes de production mis en œuvre.

La structuration préalable de certaines filières (pomme de terre par exemple) et la recherche de débouchés à l'export par les organisations de producteurs, précieusement mises à profit dans ses débuts par les producteurs familiaux, permettent désormais également à une fraction de producteurs patronaux ou d'investisseurs de mettre à profit leur forte capacité d'investissement et leur disponibilité en trésorerie pour mettre en œuvre des systèmes de production extrêmement spécialisés, très créateurs de richesse à l'hectare et intensifs en capital, mais dont la rentabilité repose très largement sur la sous-rémunération de leur main d'œuvre salariée. Dans un souci de stabilité et d'équité sociale, la promotion des systèmes productifs les plus garants d'un accroissement durable de la création de valeur ajoutée à l'hectare ne peut s'envisager que si leur développement ne contribue pas à accroître les inégalités sociales, mais veille au contraire à privilégier la rémunération du travail agricole sans captation excessive de son surplus. Le développement de tels systèmes pose aussi la question des priorités de

développement agricole que souhaite se donner le pays : exportations de denrées agricoles de luxe portées de façon croissante par des systèmes ultra-spécialisés intensifs en capital qui ne doivent leur affichage de prix « compétitif » sur le marché de la sous-région qu'au prix d'une très faible rémunération du travail agricole salarié ; ou systèmes familiaux préservant une autosuffisance alimentaire de sécurité tout en contribuant à alimenter en priorité les marchés urbains nationaux.

Des appuis portant sur des équipements légers susceptibles d'accroître la productivité du travail des producteurs familiaux semblent ainsi à privilégier, du simple arrosoir à la charrue dans les régions où la traction attelée s'est largement développée et place aujourd'hui les cultivateurs strictement manuels parmi les plus pauvres de leurs villages. A l'inverse, les soutiens à la moto-mécanisation ne peuvent être envisagés qu'avec une extrême prudence, qui contrairement à la traction attelée ne contribue pas aux transferts de fertilité et à la progression des productions animales, et qui peut offrir à certaines catégories sociales déjà favorisées des opportunités renouvelées d'accaparement foncier en mobilisant des terres qui font par ailleurs cruellement défaut aux agriculteurs contractuels qu'elles emploient.

b) Des champs d'étude à approfondir : de l'analyse des dynamiques agraires à l'évaluation économique de projet

Les travaux conduits dans le cadre de cette étude ne prétendent évidemment pas avoir pu embrasser toute la diversité de l'agriculture guinéenne et de ses dynamiques. A l'instar des travaux d'évaluation conduits par J. Delarue (2007) concernant le projet SOGUIPAH, ces diagnostics agraires pourraient néanmoins être le support de prolongements de cette étude par des travaux d'évaluation permettant de dresser un véritable bilan économique, pour les populations concernées et à l'échelle de la Guinée, de l'impact de certains des projets majeurs conduits et financés ces dernières années.

Ainsi, les lourds investissements réalisés pour développer la riziculture inondée dans les plaines littorales n'ont été évalués à notre connaissance qu'en termes qualitatifs par O. Rüe (1988) dont l'analyse ne couvre pas les projets les plus récents : « Appui à la filière riz de Basse Guinée » (2007-2011), AFD, 10 millions US\$; « Projet d'appui au développement rural de la Basse-Guinée Nord » (2005-2014), FIDA, 14,2 millions US\$; « Programme participatif de développement rural en Haute-Guinée » (2001-2011), FIDA, 19,8 millions US\$. Les réussites mitigées des interventions menées dans le Haut-Kapatchez que soulignent L. Bastianelli et M. Plat (2013) plaident pour dresser, comme préalable à de nouvelles interventions, une évaluation de l'impact de ces projets sur le revenu des agriculteurs concernés et sur la pertinence de ces

interventions au regard des alternatives que ces producteurs ont déjà trouvées pour tenter de pérenniser leur niveau de revenu.

De la même manière, les bouleversements majeurs à l'œuvre au sein du système agraire de la région de Timbi-Madina depuis la fin des années 1980, mis en lumière par P. Massebiau (2013), invitent également à conduire une évaluation économique du développement en plusieurs phases successives de la production de la pomme de terre dans la région, dont l'essor est aujourd'hui tourné avant tout vers l'export et de moins en moins porté par une agriculture familiale, pourtant bénéficiaire prioritaire initial des projets conduits. Celle-ci viserait à mesurer les effets directs et indirects du développement de cette production du point de vue de la collectivité guinéenne dans son ensemble, en distinguant ses différentes phases et formes d'expansion successives.

c) L'évolution des politiques agricoles et des accords commerciaux à l'échelle de la sous-région : quelles priorités en matière de coopération économique pour l'Union Européenne ?

Face à une sécurité alimentaire des familles agricoles les plus précaires qui n'est plus toujours garantie, les mesures de politique agricole que se donnera la Guinée passeront peut-être également par son couplage à des mesures de politique alimentaire. Depuis quelques années, différents pays d'Afrique de l'Ouest et des organismes de solidarité internationale partenaires étudient d'ailleurs en ce sens l'exemple brésilien (lui-même inspiré du couplage ancien entre politique agricole et politique alimentaire aux Etats-Unis) et ses possibilités d'adaptation à la sous-région.

Cette réflexion à une échelle qui dépasse les seules frontières de la Guinée préside également à la refonte des accords commerciaux mis en œuvre en Afrique de l'Ouest. En tant que membre de la CEDEAO (Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest), la Guinée est concernée par différents accords commerciaux. Le premier s'applique à l'échelle de la sous-région, par la constitution de la CEDEAO en Union douanière depuis 2008, avec mise en place d'un Tarif Extérieur Commun aligné sur celui de l'UEMOA (Union Economique et monétaire Ouest Africaine). Le second porte sur les relations commerciales liant la Guinée à l'Union Européenne en tant que Pays Moins Avancé (PMA), dans le cadre de la révision des accords préférentiels ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) dont le remplacement par des Accords de Partenariat Economique (APE) est prévu pour les pays membres de l'UEMOA suivant une application progressive de 2008 à 2020.

Le Programme DYNAFIV (2005) visait à étudier l'impact sur les principales filières agricoles guinéennes des changements tarifaires attendus dans le cadre de ces deux

accords commerciaux. Il concluait sur l'impact faible de l'alignement tarifaire de la Guinée sur celui de l'UEMOA, analysé comme un facteur susceptible de renforcer la cohésion de la sous-région au plan économique et commercial et de permettre d'accroître certaines exportations vers la sous-région. La sous-région apparaît ainsi pour l'instant comme une échelle adaptée d'ouverture économique pour la Guinée, au sein de laquelle elle est intégrée depuis 2005 également au travers de la Politique agricole régionale de l'Afrique de l'Ouest, l'ECOWAP. Celle-ci repose sur une forte intégration régionale et sur le principe d'une protection de l'agriculture de la sous-région face à la concurrence internationale, avec adoption d'un niveau approprié de protection aux frontières, différenciée selon les enjeux spécifiques de chacune des filières.

Les perspectives dressées par le programme Dynafiv (2005) d'une ouverture commerciale complète en direction de l'Union Européenne pour les différentes filières agricoles et agroalimentaires étudiées sont en revanche plus préoccupantes pour la Guinée. Outre des pertes conséquentes de devises pour le gouvernement guinéen (par réduction des prélèvements aux frontières, notamment à l'import), cette ouverture commerciale totale pourrait fragiliser les producteurs nationaux par une mise en concurrence accrue sur certains produits (huile, pomme de terre, oignon) et conduire à des phénomènes accrus de substitution et ainsi à des pertes de devises pour la collectivité guinéenne dans son ensemble. Ainsi, la suppression de la TVA de 18% appliquée sur les importations de riz, de blé, de farine, de pain, d'huile alimentaire et d'huile de palmiste pourrait conduire à un accroissement de l'importation de farine de blé au détriment des activités de minoterie nationales (perte de valeur ajoutée aval) et à une augmentation des importations de céréales au détriment du riz local. Alors que les négociations entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union Européenne progressent et qu'un fond de soutien de 6,5 milliards d'euros visant à accompagner le Programme APE pour le Développement a été attribué en mars 2014, la question des modalités fines d'application de ces APE pour la Guinée et des conséquences sur ses producteurs et transformateurs de produits agricoles se pose avec une acuité toute particulière. Si l'objectif de l'Union Européenne est bien de favoriser la croissance économique et la souveraineté alimentaire de ses partenaires ouest-africains, dont la Guinée, ce processus d'ouverture commerciale est-il réellement la voie adaptée en matière de coopération économique ?

ÉTUDES DE CAS REALISEES PAR LES ETUDIANTS D'AGROPARISTECH ET DE L'ISTOM

BASTIANELLI L., PLAT M., 2013. *Diagnostic agraire en Guinée maritime (localité de Bintimodia, Guinée)*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome, AgroParisTech, Paris, 135 p.

BOURGART C., 2013. *Diagnostic agraire de la région de Watanka (Guinée forestière)*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome, AgroParisTech, Paris, 134 p.

COLOMBO A.-L., 2013. *Diagnostic agraire de la région Guélo (Guinée forestière)*, Mémoire de fin d'études, Istom, Cergy, 124 p.

MASSEBIAU P., 2013. *Diagnostic agraire de la région de Timbi-Madina, Fouta-Djalon (Guinée)*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome, AgroParisTech, Paris, 129 p.

ZNIBER T., 2013. *Diagnostic agraire de la région de Sabadou-Baranama (Haute-Guinée)*, Mémoire de fin d'études d'ingénieur agronome, AgroParisTech, Paris, 92 p.

BIBLIOGRAPHIE

BALDE M. S., 1975. L'esclavage et la guerre sainte au Fouta-Jallon, In : Meillassoux C., *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Ed. Maspero, Paris, pp.183-220.

CHALÉARD J.-L., MOUSTIER P., LEPLAIDEUR A., 2002. L'approvisionnement vivrier des villes en Guinée : entre fragilité et dynamisme, *Autrepart*, n°23, pp.5-23.

COCHET H., 1990. *Etude socio-économique de l'aménagement des plaines de Tatéma et Kabonto en Guinée maritime*, SODETEG/Centre de recherche agronomique de Koba, 72 p.

COCHET H. ; DEVIENNE S., 2006. Fonctionnement et performances économiques des systèmes de production agricole : une démarche à l'échelle régionale, *Cahiers Agriculture*, n°6, pp. 578-583.

COCHET H., DEVIENNE S., DUFUMIER M., 2007. L'agriculture comparée : une discipline de synthèse ? , *Economie rurale*, n° 297-298, pp.99-112.

CISSÉ Y.T., 1978. *Paysans Malinké du Haut-Niger*, Ed. de l'Imprimerie Populaire du Mali, Bamako, 451 p.

CORMIER-SALEM M.-C., 1999. *Rivières du Sud. Sociétés et mangroves ouest-africaines, vol.1*, Editions de l'IRD, Paris, 426 p.

DELARUE J., 2007. *Mise au point d'une méthode d'évaluation systémique d'impact des projets de développement agricole sur le revenu des producteurs – Etude de cas en région kpélé (République de Guinée)*, Thèse de doctorat, AgroParisTech, Paris, 510 p.

DIOP M., 2007. *Réformes foncières et gestion des ressources naturelles en Guinée. Enjeux de patrimonialité et de propriété dans le Timbi au Fouta Djallon*, Ed. Karthala, Paris, 442 p.

DORÉ A., 1986. *Economie et société en République de Guinée (1958-1984) et perspectives*, Ed. Bayardère, Paris, 518 p.

DUMONT R., 1961. Afrique noire : Développement agricole. Reconversion de l'économie agricole (Guinée, Côte d'Ivoire, Mali), *Cahiers Tiers-Monde*, PUF, Paris, 212 p.

DYNAFIV, 2005. *Impact des mesures tarifaires sur l'agriculture et l'agro-alimentaire guinéens, Rapport final*, Ministère de l'Agriculture, de l'élevage et des eaux et forêts / Bureau central d'études et de planification agricole / Projet d'appui à la dynamisation des filières vivrières, Conakry, 107 p.

GALLAIS J., 1959. La riziculture de plaine en Haute-Guinée, *Annales de géographie*, n°367, pp.207-233.

GOERG O., 1986. *Commerce et colonisation en Guinée (1850-1913)*, Ed. L'Harmattan, Paris, 432 p.

GUÉBHARD P., 1910. *Au Fouta-Djallon : élevage, agriculture, commerce, régime foncier*, Editions A. Challamel, Paris, 122 p.

HOUDARD G., 1991. Spécial Guinée, *Marchés tropicaux et méditerranéens*, Paris, n° 2407, pp.3409-3433.

KOUYATE K., 1993. Spécial Guinée, *Marchés tropicaux et méditerranéens*, Paris, n° 2489, pp.1892-1916.

MINISTÈRE FRANÇAIS D'OUTRE-MER, 1958. *Mission démographique de la Guinée 1954-1955*, Services Statistiques, Paris.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DES FORÊTS, 2006. *Nouvelle Lettre de Politique de Développement Agricole 2006-2015*, Conakry, 56 p.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE, 2005. *Examen des politiques commerciales, République de Guinée, Rapport du Secrétariat*, 101 p.

PAULME D., 1954. *Les gens du riz. Kissi de Haute-Guinée française*, Ed. Plon, Paris, 225 p.

PERSON Y., 1960. Soixante ans d'évolution en pays kissi, *Cahiers d'études africaines*, vol.1, n°1, pp.86-112.

RIVIÈRE C., 1975. *Dynamique de la stratification sociale en Guinée*, Thèse de doctorat, Université Lille III, Lille, 686 p.

ROSSI G., 1993. Evolution politique, démographie et dynamique de l'environnement en Guinée forestière, *Cahiers d'Outre-Mer*, 46 (183), pp. 253-272.

RÜE O., 1998. *L'aménagement du littoral de Guinée. Mémoires de mangroves*, Ed. L'Harmattan, Paris, 315 p.

SECRÉTARIAT PERMANENT DE LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ, 2013. *Document de stratégie de réduction de la pauvreté, DSRP III (2013-2015)*, Ministère d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, Conakry, 152 p.

SURET-CANALE J., 1970. *La République de Guinée*, Editions sociales, Paris, 432 p.

TAVAN C., 1993. *Contribution à l'étude du système agraire de la région de Koba (Guinée maritime) par l'étude d'un échantillon d'agro-systèmes villageois*, Mémoire d'ingénieur des techniques agricoles, CNEARC, Montpellier, 85 p.+ annexes.

Précédentes publications de la collection

- | | |
|------------------------------|--|
| Notes techniques n°1 | Panorama des inégalités hommes – femmes dans le monde (Juin 2015) |
| Notes techniques n°2 | La Commission du Mékong face à un tournant – Quelle place pour l'aide française (Septembre 2015) |
| Notes techniques n°3 | Quelle efficacité environnementale de la certification pêche et aquaculture « durable » ? (Septembre 2015) |
| Notes techniques n°4 | Vérité des prix ou socialisation de la couverture des coûts ? (Octobre 2015) |
| Notes techniques n°5 | Accompagnement technique et renforcement des capacités : leçons de l'expérience (Octobre 2015) |
| Technical Reports n°6 | Actors and networks of agroecology in the Greater Mekong Subregion (October 2015) |
| Technical Reports n°7 | Creating Alliances to Accelerate Commercially Viable Sanitation (November 2015) |
| Notes techniques n°8 | La recherche française sur l'éducation dans les pays en développement : un état des lieux (Novembre 2015) |
| Technical Reports n°9 | Facilitating green skills and jobs in developing countries |
| Notes techniques n°10 | Étude sur le développement de l'entrepreneuriat social à Madagascar |

- Notes techniques n°11** Ecole et Santé de la reproduction
Une recherche-action dans les départements du Littoral et de l'Atlantique au Bénin
(novembre 2014 – juillet 2015)
- Notes techniques n°12** Observation spatiale pour l'agriculture en Afrique :
potentiels et défis
- Notes techniques n°13** Améliorer la prise en compte de la nutrition dans
les projets de développement rural et de santé
- Notes techniques n°14** Villes et stratégies climatiques : cinq cas d'études
- Notes techniques n°15** Jeunesses sahéniennes : dynamiques d'exclusion,
moyen d'insertion
- Technical Reports n°16** Supporting Access to and Retention in
Employment for Women by Enhancing Child Care
Services in Turkey
- Notes techniques n°17** Méthode de suivi de l'impact climat des
investissements (MRV) appliquée aux projets
agricoles et forestiers des Banques Nationales de
Développement
- Notes techniques n°18** Gestion des ressources en eau souterraines
comme biens communs
- Notes techniques n°19** Eau des villes, assainissement et précarités – des
réalités contrastées à Ouagadougou (Burkina
Faso) et Niamey (Niger)
- Technical Reports n°20** The effectiveness of an environmental credit line
in Egypt: Synergies between market incentive and
binding regulations

Notes techniques n°21

Développement rural à co-bénéfices -
Gouvernance, suivi, certification

Qu'est-ce que l'AFD ?

L'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable.

Présente sur quatre continents à travers un réseau de 75 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2015, l'AFD a consacré 8,3 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Agence Française de Développement
5 rue Roland Barthes – 75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 48 86 – www.afd.fr

Conception et réalisation : Elsa MURAT, AFD